MICHEL
ROCARD

UN PAYS COMME LE NÔTRE



LES DÉFIS DU SOCIALISME DÉMOCRATIQUE

SUPPLÉMENT À LA LETTRE CONVAINCRE N°15
266, BD SAINT GERMAIN, 75007 PARIS, TÉLÉPHONE : 47.05.05.47. TÉLÉCOPIE : 45.51.42.04.
Paris. N° ISSN 0295 4443

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Michel Rocard

Paris, le 15 janvier 1990

Chère Camarade,
Cher Camarade,

Le comité directeur des 13 et 14 janvier n'a pas permis aux principaux courants du parti d'aboutir à un accord pour soumettre un texte commun à la discussion du congrès de Rennes.

Je le regrette.

L'absence de divergences significatives entre les uns et les autres rendait cet accord possible. L'importance des défis auxquels sont confrontés le pays et le gouvernement le rendait souhaitable.

Dans ces conditions, j'ai décidé, avec d'autres camarades, de présenter ma propre motion au vote des militants.

Le mouvement qui se fait jour dans les pays de l'Est au nom de valeurs et de principes qui sont les nôtres depuis tant de décennies nous fait un devoir, celui de redonner au socialisme démocratique sa dimension d'espérance, sa capacité d'entraînement, son poids d'idéal, sans lesquels les valeurs s'affadissent et les principes se délitent dans la routine de l'administration des choses.

Je crois avoir été, à gauche, assez constant à pourfendre les illusions et à revendiquer la noblesse de l'action gestionnaire pour améliorer la vie quotidienne des gens. C'est pourquoi aujourd'hui je peux dire haut et fort qu'un des enjeux majeurs qui se posent à nous, dans la décennie qui commence, est de redonner au socialisme un contenu, une perspective, une ambition mobilisatrice qui ne se réduise pas au souci de conserver le pouvoir ou d'empêcher que la droite n'y revienne.

Il n'y a pas à mes yeux d'autre sujet de débat qui mérite de retenir l'attention des socialistes.

Veillons tous à ce que notre discussion soit empreinte de la dignité que mérite la gravité des enjeux et de l'esprit de responsabilité que les Français sont en droit d'attendre d'un parti qui préside aux destinées du pays.

Le gouvernement que je dirige sous l'autorité de François Mitterrand depuis 20 mois a déjà à son actif un premier bilan dont les socialistes peuvent être fiers. A nous de tracer collectivement les objectifs de la nouvelle étape qui s'ouvre.

Je ne doute pas qu'un parti rassemblé à l'issue de notre congrès sera en mesure de conserver dans l'avenir la confiance que le pays lui témoigne depuis nos victoires de 1988.

En espérant que nos débats seront fructueux et fraternels je te prie d'agréer, chère camarade, cher camarade, l'expression de mes sentiments socialistes.

M. Rocard

Michel ROCARD

SOMMAIRE

5 Avant les mots, les chiffres
11 Extraits de l'intervention de Michel ROCARD au Comité Directeur
13 Points forts
23 Préambule

page **28** **I Une nouvelle étape**

31 I.A. Poursuivre la mise en oeuvre du pacte de croissance
A.1. Le recul du chômage
A.2. La croissance du pouvoir d'achat
A.3. La préparation de l'avenir

38 I.B. Construire de nouvelles solidarités
B.1. Etendre le champ de la solidarité
B.2. Tendre vers plus de justice dans l'impôt et les cotisations sociales
B.3. Affirmer les solidarités dans l'espace

44 I.C. Les nouveaux chantiers du socialisme démocratique
C.1. Changer le travail et protéger les salariés
C.2. Réussir l'intégration
C.3. Assurer une croissance écologique
C.4. Culture et communication : l'enjeu démocratique
C.5. Prolonger et renouveler la décentralisation

page **50** **II. La nouvelle frontière planétaire**

50 II.A. Vers la liberté organisée
51 II.B. Maîtriser l'internationalisation des problèmes
53 II.C. Maîtriser les évolutions à l'Est et à l'Ouest
55 II.D. Sécurité et Désarmement
57 II.E. Le Tiers-Monde : un partenaire essentiel

page **59** **III. Réhabiliter la politique**

59 III.A. Une mutation majeure de la société politique
60 III.B. Valoriser les ressources de la démocratie
B.1. La rénovation du secteur public
B.2. Revaloriser le Parlement
B.3. Renouveler les moyens de la démocratie

62 III.C. Démocratie et laïcité
64 III.D. Donner une nouvelle dynamique au PS
D.1. Améliorer l'efficacité du Parti
D.2. Développer la démocratie interne et redonner le goût de militer

page **72** **IV. Rassembler à gauche**

75 Conclusion
page 77 Signataires

Fondation Jean-Jaurès

Directeur de la publication : Gérard Lindeperg .
Commission paritaire n°10580
Mise en page & photocomposition: Logigraphe Communication, 48 56 20 87
Impression : Imprimerie L. Deprez 42 82 03 87

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AVANT LES MOTS, LES CHIFFRES :

VINGT MOIS DE GOUVERNEMENT ROCARD

Moins d'inflation …

Plus d'emploi …

Plus de pouvoir d'achat …

Plus de crédits pour l'éducation …

… aux élections générales : une série de succès incontestables

Coll. Fondation Jean-Jaurès

MOINS D'INFLATION

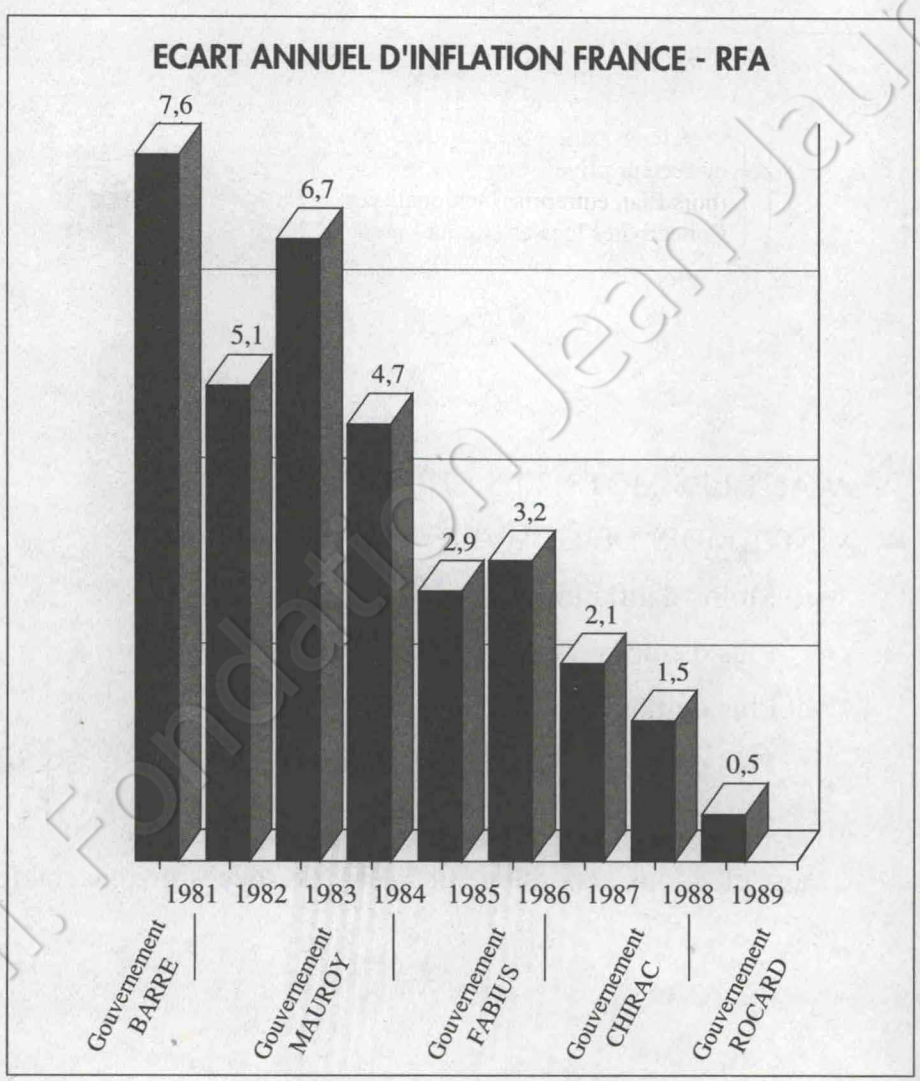

Fondation Jean-Jaurès

PLUS D'EMPLOI

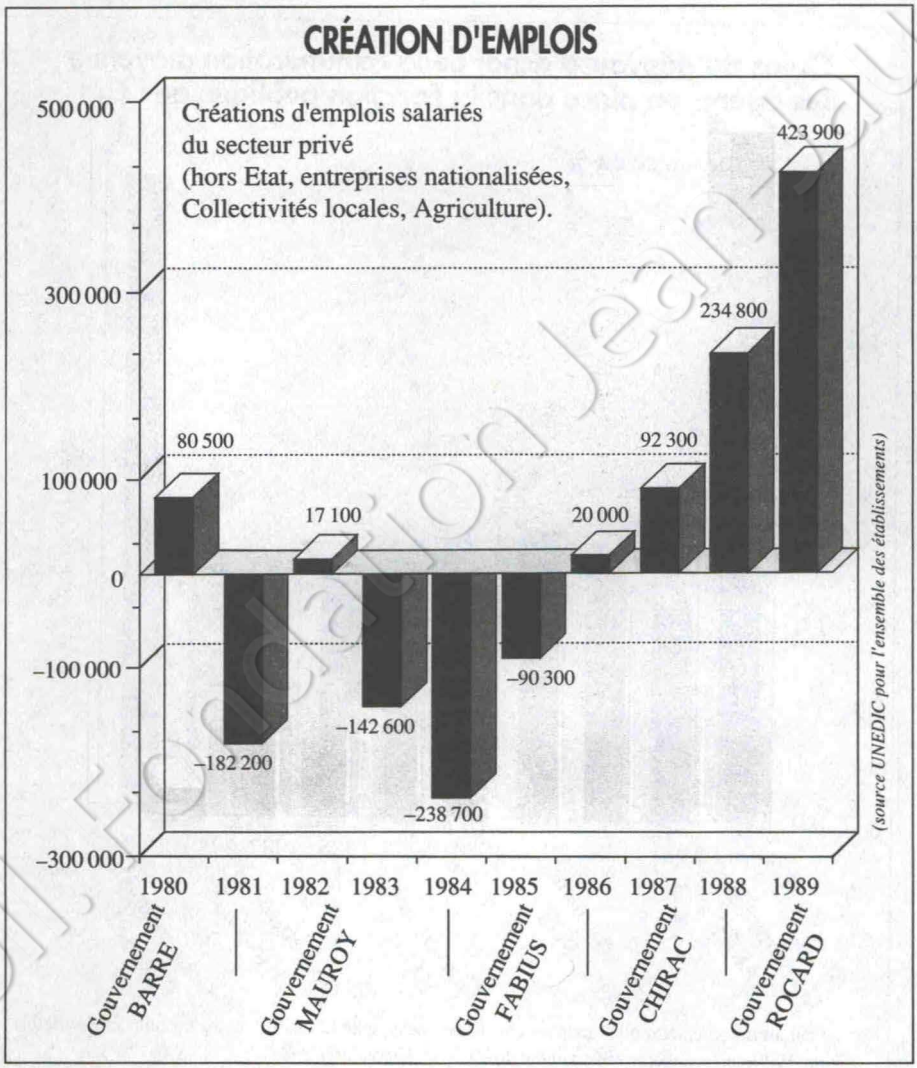

PLUS DE POUVOIR D'ACHAT

Gains du pouvoir d'achat de la rémunération moyenne des agents en place dans la Fonction publique de l'Etat *

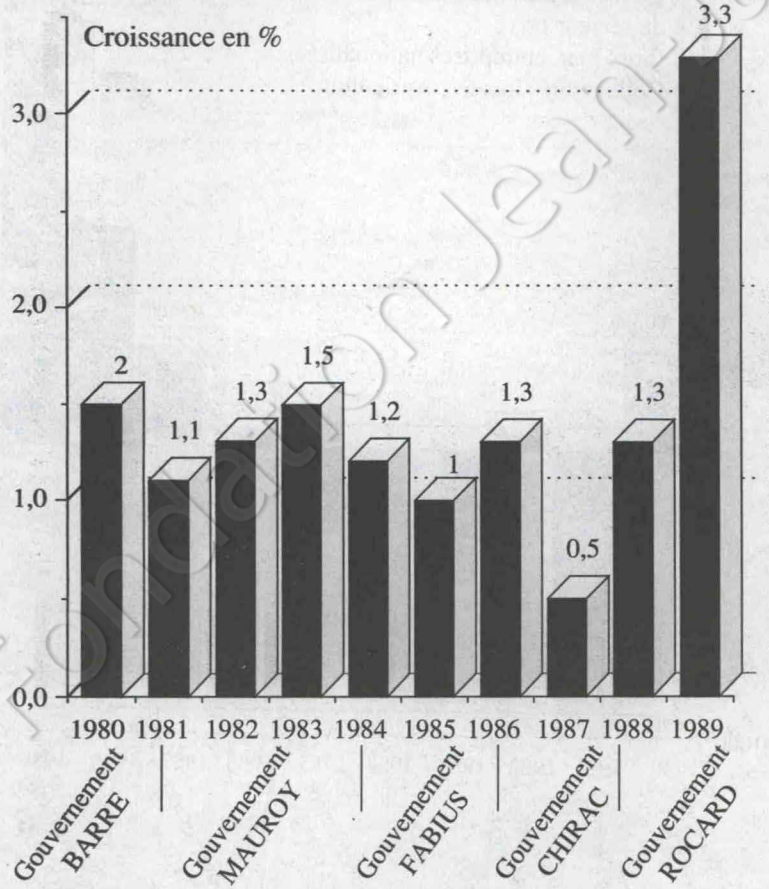

* Le calcul prend en compte toutes les années les mesures individuelles et les mesures catégorielles. Pour 1989, les premières représentent 1,6 % et les secondes 1,7 %

Fondation Jean-Jaurès

PLUS DE CRÉDIT POUR L'ÉDUCATION

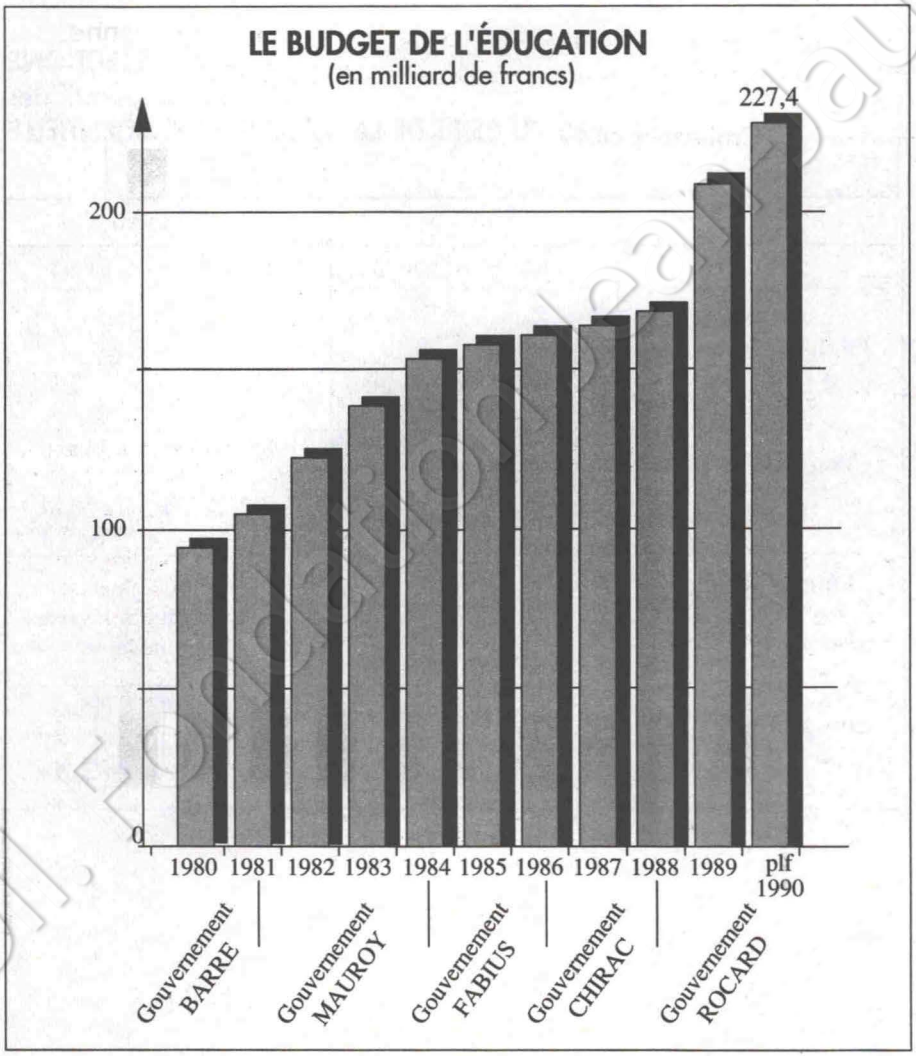

ÉLECTIONS
Tableau comparatif des
RÉSULTATS DU PS ET DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

	SIÉGES			% EXPRIMÉS		
	Sortant	Elus	**Solde**	1986	1988	**Ecart**
Législatives (5 & 12 juin 88)	216	276	**+60**	32,8	37,5	**+4,7**
Cantonales (25 sept. & 2 oct. 88)	604	704	**+100**	1985	1988	**Ecart**
				27,7	34	**+6,3**
Municipales (12 & 19 mars 89) (villes de plus de 9000 hab.)	253	326	**+73**	Il n'est pas possible d'isoler les résultats du PS, les listes n'étant pas homogènes		
Européennes (18 juin 89)	20	22	**+2**	1984	1989	**Ecart**
				20,8	23,6	**+2,8**

Extraits de l'intervention de Michel Rocard au Comité Directeur des 13 et 14 Janvier 1990.

... Non seulement, nous n'avons pas à rougir de nos débats mais nous avons tout lieu d'en être fiers si du moins ils ne mettent pas en danger ces deux éléments essentiels que sont le rassemblement et la responsabilité ....

... Ma position est donc fort simple et je ne crois pas extrapoler en disant qu'elle rejoint celle exprimée par le Président de la République. Débattre : toujours. Voter : chaque fois qu'il faut trancher un désaccord.
Mais un tel désaccord aujourd'hui, où est-il, quel est-il ? ....

... Quarante ans de militantisme m'ont appris que moins les désaccords sont fondamentaux plus leur expression est conflictuelle, que dans les débats d'idées on essaye de convaincre tandis que dans les débats de personnes on essaye de blesser ....

... A défaut du rassemblement immédiat, il faut au moins que chacun fasse preuve de responsabilité. La responsabilité, cela signifie d'abord garder le sens de la camaraderie, de la convivialité ....

... Dès le 19 mars, nous devrons retravailler tous ensemble, marcher dans la même direction et le faire en bonne intelligence ....

... La responsabilité, cela signifie ensuite résister à la tentation des surenchères démagogiques, laisser à d'autres la compétition pour le titre de «Monsieur Plus» et rechercher le «mieux» tout en visant le «bien» ...

••• / •••

••• / •••

... La responsabilité, cela signifie enfin se rappeler qu'on n'a jamais vu un parti gagner des élections en pratiquant l'opposition à son propre gouvernement ....

... Or je crois que nos chances sont entières de gagner les élections législatives de 1993. Les réformes de fonds que nous avons engagées, les vastes chantiers que nous avons ouverts, les transformations durables que nous avons initiées seront perceptibles par tous au moment opportun et notre bilan, aujourd'hui déjà et demain plus encore, sera gage de succès.

Mais il y a à cela une condition évidente : que tous ces acquis ne soient pas dénigrés par ceux-là mêmes qui doivent en être fiers, que l'image du gouvernement ne soit pas obscurcie par ceux-là même qui peuvent s'y reconnaître, que son autorité enfin ne soit pas sapée par un soutien insuffisant du parti majoritaire ....

... Je ne dirai jamais aux militants autre chose que ce que je dis au pays tout entier. La seule campagne que je ferai pour ce congrès sera celle de mon action quotidienne aux côtés du Président de la République et à la tête du Gouvernement ....

... La victoire est loin de nous être acquise. Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut être apte à en convaincre.

Convaincre d'abord tous les socialistes, toute la gauche et convaincre la France pour qu'elle puisse jouer le rôle qui est à sa portée ....

... Permettre au Président de la République de mettre en oeuvre dans les meilleures conditions les hautes ambitions qu'il nourrit pour les Français, pour la France et l'Europe, c'est cela, aujourd'hui, que j'appelle être mitterrandiste.

Fabuleux bicentenaire. 1789 fut un tremblement de terre politique à résonnance mondiale - 1989 aussi.

L'intuition de Jaurès et de Blum, que des générations de militants ont défendue dans les épreuves, est amplement vérifiée : le socialisme ne peut être qu'un accomplissement de la démocratie.

L'effondrement du modèle communiste après celui du modèle latino-américain de dictature militaire, ouvre la voie à la recherche généralisée sur la planète de formes d'organisation sociale fondées sur l'idée démocratique.

Nous nous attacherons à apporter des réponses aux grands défis d'aujourd'hui :

- celui de la liberté qui se lève à l'Est,
- celui de la justice sociale et du chômage,
- celui de l'écologie,
- celui du développement.

I. Une nouvelle étape

La politique mise en oeuvre par le gouvernement de Michel ROCARD s'inscrit dans une double fidélité.

Fidélité d'abord aux engagements de François MITTERRAND exprimés dans «La Lettre aux Français».

Fidélité aussi aux orientations du Parti Socialiste définies lors de son dernier congrès de Lille.

Après 20 mois de Gouvernement, où en sommes-nous ? Nous débattons d'une «nouvelle étape» après avoir rétabli les conditions du progrès social. Rompant ainsi avec une habitude historique de la gauche française marquée par la fatalité de la «pause» après les premières réformes.

I.A. Poursuivre la mise en œuvre du pacte de croissance

Une gestion sérieuse et courageuse de notre économie garde sa noblesse en fournissant les outils permettant de franchir une nouvelle étape dans les trois composantes du pacte de croissance : le recul du chômage, la progression du pouvoir d'achat, la préparation de l'avenir.

On ne répond pas à des impatiences légitimes en creusant des déficits. Il faut ensuite plusieurs années pour les réduire par des efforts pesant toujours sur les moins favorisés.

A.1. Le recul du chômage

Le chemin déjà parcouru

550000 emplois créés en vingt mois. La courbe du chômage clairement inversée, le taux du chômage de 10,6 % en mars 1988 descendu à 9,5 % aujourd'hui, celui des jeunes en recul de 15 % : ces résultats méritent d'être soulignés.

La nouvelle étape

Dans la seconde phase, le recul du chômage doit concerner prioritairement les chômeurs de longue durée et les chômeurs âgés pour lesquels des dispositifs particuliers de retour à l'emploi doivent être renforcés.

La lutte contre le développement des emplois précaires doit s'amplifier.

Il faut donner à la nouvelle étape de la politique de l'emploi une plus forte dimension d'aménagement du territoire.

Il nous faut également relancer la politique d'aménagement du temps de travail.

A.2. La croissance du pouvoir d'achat

Le gouvernement s'est donné comme objectif d'assurer leur juste part des fruits de la croissance aux salariés qui ont consenti l'essentiel des sacrifices dans les années antérieures.

«Donner et reprendre ne vaut» telle est la loi du partage vrai engagé par le gouvernement.

Le chemin déjà parcouru

De 1983 à 1988, les salariés, comme le révèle le rapport du CERC ont connu une stagnation ou une baisse de leur pouvoir d'achat. L'année 1989 marque l'inversion de cette tendance.

La nouvelle étape

L'Etat doit favoriser, dans le secteur privé, les négociations au niveau des branches et des entreprises, fixant les étapes et l'échéancier d'une politique de rééquilibrage du pouvoir d'achat en faveur des salariés.

L'Etat pourrait montrer la voie d'une progression du pouvoir d'achat des salaires liée à la croissance dans la rémunération de ses propres fonctionnaires.

A.3. La préparation de l'avenir

Le chemin déjà parcouru

Le budget de l'Education Nationale, en progression de 8,7 % dépasse pour la première fois celui de la Défense (hors pensions). Un plan d'urgence pour les universités a été adopté.

La nouvelle étape

La priorité pour l'éducation, qui repose principalement sur l'Ecole Publique, s'impose en 1990 encore plus qu'en 1988. Vingt mois n'ont pas suffi à corriger des années d'insuffisance. Il nous faut donc poursuivre et amplifier les efforts des budgets 1989 et 1990. La création de postes supplémentaires, y compris dans les personnels administratifs et techniques (ATOS) est une nécessité.

L'enseignement supérieur demande une grande politique. Il convient de mettre en oeuvre un plan national d'ensemble pour accroître les moyens d'accueil des universités.

La mise en place du crédit formation doit être une seconde chance pour les 100.000 jeunes qui chaque année encore quittent l'école sans qualification reconnue.

I.B. Construire les Nouvelles Solidarités

B.1. Etendre le champ de la solidarité

La croissance n'est pas réservée aux plus brillants ou aux plus bruyants.

Le chemin déjà parcouru

L'instauration du RMI pour près de 500.000 ménages a représenté la solidarité en faveur des plus démunis et implique un effort financier de 8 milliards de francs.

L'augmentation de 17 % des crédits pour le logement social dans le budget 90 traduit concrètement une des priorités des socialistes.

Le retour au remboursement à 100 % pour les longues maladies a permis de corriger les injustices du plan Seguin.

La nouvelle étape

Il nous faut mettre en oeuvre d'urgence un plan d'insertion jeunesse touchant au logement, à la santé, au revenu, à la formation.

Il nous faut en second lieu défendre le droit à la retraite à 60 ans.

Le développement du nombre des personnes âgées dépendantes doit nous conduire à améliorer nos dispositifs d'accueil.

Les socialistes doivent avoir le plus grand souci de la solidarité quotidienne. Tout ce qui repose sur le contact, qui fait que l'on trouve devant soi ou à côté de soi un interlocuteur qui met en relation les hommes entre eux, constitue aujourd'hui une dimension importante du progrès social.

B.2. Tendre vers plus de justice dans l'impôt et les cotisations sociales

Le chemin déjà parcouru

Le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes rapportera 6 milliards en 1990.

Le déplafonnement de nombreuses cotisations sociales commence à corriger l'injustice des prélèvements sociaux, tout en contribuant à la création d'emplois.

La nouvelle étape

L'instauration d'une cotisation sociale généralisée sur les revenus qui n'a pas pour vocation de s'ajouter mais de remplacer une part des cotisations existantes rendra plus juste le prélèvement social qui ne doit pas se limiter au seul revenu du travail.

Il nous faudra, enfin, réformer l'ensemble de la fiscalité sur les patrimoines afin de réduire les inégalités de fortune.

B.3. Affirmer les solidarités dans l'espace

L'aménagement du territoire reste un outil essentiel de lutte contre les inégalités. Il doit redevenir une préoccupation majeure des socialistes.

Le gouvernement a engagé le débat sur la maîtrise du développement de la région parisienne.

Il nous faut également redonner toute sa place au développement de l'espace rural.

I.C. Les nouveaux chantiers du socialisme démocratique

C.1. Changer le Travail et protéger les salariés

L'organisation tayloriste du travail est dépassée.

Il nous faut lancer les bases de l'organisation du travail de l'an 2000.

Il nous faudra également envisager d'introduire la représentation des salariés dans les Conseils d'Administration des entreprises privées.

C.2. Réussir l'Intégration

A l'égard des immigrés en situation régulière notre perspective comme socialistes ne peut être que celle de l'intégration.

Le droit de vote des immigrés aux élections locales ne peut être conçu comme un préalable mais comme la conséquence, à terme, d'une intégration réussie.

Mais la condition d'une intégration réussie exige une maîtrise des flux migratoires.

C.3. Assurer une Croissance Ecologique

Une politique écologique ne saurait être neutre politiquement dans la mesure où elle conduit à écarter la loi exclusive du profit, elle comporte l'exigence de réglementation et de discipline. Au contraire, le laisser-faire et le laisser-aller conduisent toujours au laisser-polluer.

Il parait nécessaire de mettre en place un corps de «veille écologique».

Enfin, il nous faut continuer d'affirmer la dimension internationale incontournable de la protection de l'environnement.

C.4. Culture et Communication : l'enjeu démocratique

Il importe que le secteur public retrouve une place de premier plan dans le paysage audiovisuel.

II. La Nouvelle Frontière Planétaire

II.A. Vers la liberté organisée

La grande tâche de cette fin de siècle sera d'élaborer les règles du jeu d'une nouvelle puissance publique capable d'assurer plus d'égalité et moins d'arbitraire dans une société où l'individu est pleinement reconnu, où les grandes questions de société qui font le sens de la vie peuvent être exprimées et débattues dans les règles du pluralisme et de la tolérance.

II.B. Maîtriser l'Internationalisation des problèmes

Les socialistes doivent réduire le décalage qui existe entre la forte internationalisation de l'économie et la trop faible internationalisation de la politique. Nous devons faire entrer la démocratie dans le jeu international. La vraie bataille contre le libéralisme sauvage doit se mener désormais au niveau mondial. Devant l'influence excessive des oligarchies financière et technocratique, nous devons mettre en oeuvre des délégations de souveraineté au profit d'institutions supranationales démocratiques.

II.C. Maîtriser les évolutions à l'Est et à l'Ouest

La dynamique communautaire instaurée par l'Acte Unique et réaffirmée lors du sommet de Strasbourg constitue à ce jour le pôle d'unité européenne le plus stable et le plus achevé.

Seule une Communauté Européenne forte, cohérente, donc pour le moment limitée à ses membres actuels, pourra être la clé de voûte de la future architecture européenne : l'ouverture à l'Est et l'achèvement de l'édifice communautaire constituent un «binôme indissociable».

II.D. Sécurité et Désarmement

Il est devenu possible et raisonnable d'espérer à terme une diminution des dépenses militaires de la France en fonction des progrès effectivement réalisés sur la voie du désarmement négocié.

La France peut ainsi trouver dans l'avenir les marges supplémentaires du financement de ses investissements notamment de recherche et de formation qui conditionnent aussi son indépendance.

II.E. Le Tiers-Monde : un partenaire essentiel

Cinq priorités :

- ne pas ignorer la dimension sociale du développement,
- prendre à bras le corps le problème de la dette,
- organiser le développement au bénéfice du plus grand nombre,
- encourager le développement agricole,
- réaliser pour la France l'objectif des 0,7 % du PNB pour l'aide au développement.

III. Réhabiliter la politique

III.A. Une mutation majeure de la société politique

III.B. Valoriser les ressources de la démocratie

B.1. La rénovation du service public

B.2. Revaloriser le Parlement

B.3. Renouveler les moyens de la démocratie

La nécessaire réhabilitation de la politique exige que les citoyens soient plus directement partie prenante aux choix effectués et au contrôle de leur application.

Il faut mettre à la disposition des acteurs sociaux politiques et économiques les moyens d'expertise et d'évaluation dont l'administration a aujourd'hui le monopole.

III.C. Démocratie et laïcité

Il nous faut donc investir dans la démocratie comme outil de régulation des passions collectives et comme vecteur de mobilisation des intelligences.

Une démocratie laïque refuse d'ériger une vérité en religion, en dogme ou en idéologie.

L'Ecole publique, parce qu'elle emprunte la démarche laïque, rend libre.

III.D. Donner une nouvelle dynamique au Parti Socialiste

Le Parti doit combiner quatre fonctions principales :

1. la fonction d'écoute,
2. la fonction de proposition à moyen et long terme,
3. la fonction d'explication de la politique gouvernementale,
4. la fonction d'agent de la transformation sociale.

D.1. Améliorer l'efficacité du Parti

• Un parti vraiment représentatif de la société française.

La base populaire de notre parti doit être élargie.

L'élargissement militant du parti passe également par le renforcement de la place des femmes.

Il faut donner une autonomie réelle au Mouvement de la jeunesse socialiste.

• Un parti ouvert

• Un fonctionnement plus efficace

Accroître les moyens de la formation

Instituer un véritable statut des élus

L'amélioration de notre efficacité collective passe également par l'actualisation de notre identité. L'heure est venue d'adopter une nouvelle déclaration de principe. L'heure est aussi venue de définir ensemble le projet dont le Parti Socialiste est porteur alors qu'il exerce le pouvoir durablement.

D.2. Développer la démocratie interne et redonner le goût de militer

• L'amélioration de la démocratie interne passe par une meilleure transparence des règles de l'organisation.

• L'adhésion au parti doit être facilitée.

Nous proposons que désormais, pour les votes politiques, les mandats soient calculés d'après le nombre des votants effectifs et non des cartes achetées au National.

• Retrouver le goût de militer

Notre plus grand effort doit porter sur l'animation des sections. Le débat politique dans les sections socialistes se contente trop souvent d'être une simple discussion à bâtons rompus sur l'actualité. Or, les réformes profondes et durables

sont celles qui, au-delà des décisions du gouvernement et du vote des textes au Parlement, réussissent une forte mobilisation des acteurs sociaux sur le terrain.

Les adhérents du PS ont trop souvent l'impression que les principaux choix politiques du parti sont faits sans qu'ils interviennent dans le processus de décision si ce n'est parfois de manière purement formelle. Certes, les dirigeants élus du parti ont à prendre leurs responsabilités et donc des décisions. Mais il est certainement possible que, de la même façon que notre Parti doit être acteur et non pas seulement spectateur de la vie politique, les adhérents socialistes soient davantage acteurs de la vie politique de leur parti.

IV. Rassembler à gauche

Rassembler les socialistes

Rassembler à gauche

Les années 80 ont montré que les forces de progrès n'ont pu renouer avec le fait majoritaire en France qu'au moyen d'une dynamique de rassemblement à gauche autour du Parti Socialiste. C'est cette dynamique qu'il nous faudra prolonger dans les années qui viennent.

Les socialistes doivent créer les conditions permettant d'accueillir les militants et les électeurs ayant tiré les conséquences des impasses du modèle communiste.

Consolider la majorité présidentielle

François MITTERRAND l'a emporté au second tour de l'élection présidentielle car il a su incarner une gauche ouverte.

S'il veut gagner les prochaines élections, et en particulier les législatives, le parti socialiste doit continuer à incarner une gauche tolérante, ouverte aux mutations de notre société, attentive à toutes les évolutions.

Construire une nouvelle synthèse entre le socialisme et l'écologie

Il nous faut montrer notre capacité à nouer un vrai dialogue avec la sensibilité écologiste sans nous poser en préalable la question des alliances.

Rassembler les Français

L'intérêt collectif, voilà une idée forte pour les socialistes qui veulent transformer la société dans son ensemble. Elle permet d'articuler les revendications catégorielles, de résister à l'assaut des corporatismes et de répondre, dans le temps, aux impatiences légitimes des groupes.

Conclusion

Les socialistes n'ont pas à douter d'eux-mêmes. Le bilan d'étape qu'ils peuvent présenter aux Français est important. Nous sommes sur la voie qui mène au succès. Nous savons que cette voie est longue mais qu'il n'en est point d'autre qui soit sûre.

Un parti rassemblé derrière le Président de la République et le gouvernement, suffisamment assuré de lui-même, doit pouvoir en convaincre les Français. Cela implique dans l'immédiat que les socialistes réalisent la synthèse la plus large possible.

Plutôt que de jouer entre nous à la différence des formules, continuons de faire ensemble par rapport à la Droite, la différence au niveau des actes.

Fondation Jean Jaurès

UN PAYS COMME LE NÔTRE

LES DÉFIS DU SOCIALISME DÉMOCRATIQUE

Coll. Fondation Jean Jaurès

PRÉAMBULE

Fabuleux bicentenaire. 1789 fut un tremblement de terre politique à résonance mondiale – 1989 aussi.

Ce qui, pour les révolutionnaires français, était une intuition, - un peuple débarrassé de ses entraves se développe plus harmonieusement et de manière plus rayonnante - a été vécu par les peuples en lutte d'Europe de l'Est comme la reconquête d'un droit à mieux vivre par et dans la liberté.

Il y a là une chance à saisir pour le socialisme démocratique. Longtemps encore après 1917, en effet, placé dans une position malaisée entre le communisme et le capitalisme, il n'osait pas revendiquer pleinement les deux faces indissociables de son identité, le socialisme et la liberté. Aujoud'hui éclate l'évidence que cette double référence loin d'être une faiblesse est une force.

L'Histoire de ce siècle de fer nous a appris combien il est tragiquement illusoire de vouloir oublier l'une ou l'autre de ces valeurs. L'intuition de Jaurès et de Blum, que des générations de militants ont défendue dans les épreuves, est amplement vérifiée : le socialisme ne peut être qu'un accomplissement de la démocratie.

Le bonheur profond et la fierté politique – aussi – de voir en quelques mois six nouvelles nations s'orienter vers le respect des droits de l'homme et une organisation constitutionnelle de pays libre, ne doit pas nous empêcher de garder la tête froide, assez de sérénité pour prendre la mesure de ce qui se passe, et assez d'invention et d'audace pour y assumer pleinement notre rôle.

L'effondrement du modèle communiste après celui du modèle latino-américain de dictature militaire, ouvre la voie à la recherche généralisée sur la planète de formes d'organisation sociale fondées sur l'idée démocratique. Mais

à l'Est, la tentation sera grande désormais de rejeter toute référence au terme de socialisme dont les dirigeants communistes ont dévoyé le sens pour déguiser la dictature du Parti. Il nous faut relever ce défi en montrant comment, aujourd'hui comme hier, la liberté autant que la justice sociale, a toujours été au cœur du socialisme démocratique.

La tornade qui vient de balayer une moitié de notre continent a abattu des régimes politiques mais aussi un équilibre de sécurité par la terreur mutuelle, organisé à travers deux grands pactes d'alliance dominés chacun par une superpuissance militaire. Elle a mis fin, du même mouvement, à l'illusion historique d'établir le bonheur des hommes grâce à l'omniprésence d'un état tutélaire.

La liberté s'apprend. Elle a besoin de règles et de procédures. Saurons-nous, au delà de l'aide publique, toujours trop courte mais nécessaire, au delà des contrats, possibles et souvent utiles, apporter notre savoir-faire démocratique, l'assistance technique et juridique à la construction d'un système représentatif et d'une démocratie pluraliste ? Il y a là une tâche urgente qui relève hautement des responsabilités du Parti et de l'Internationale Socialiste.

La rude tutelle qu'exerçait l'Union Soviétique sur les nations membres du pacte de Varsovie commence à s'estomper et c'est heureux.

Mais craignons une Europe où chaque peuple, ivre de sa liberté retrouvée, soucieux d'abord de son identité, aurait comme principale préoccupation de ne céder aucune part de cette souveraineté fût-ce à une structure continentale et de s'attacher à obtenir réparation d'anciennes injustices historiques touchant ses frontières territoriales. Les nationalismes s'exacerbent, il n'est guère de plus grande urgence que de les dépasser.

Notre génération saura-t-elle, à temps, donner à la Communauté Européenne ce surcroit de vitalité démocratique et de cohésion interne qui en ferait à la fois un modèle

d'intégration supranationale réussie et un pôle d'attraction pour le reste de l'Europe, règlant ainsi sans drame le problème de la réunification allemande ? C'est une des grandes responsabilités historiques des européens d'aujourd'hui et d'abord des socialistes français.

C'est aussi sur le plan économique et financier que se pose maintenant le problème de l'organisation de l'Europe et du monde. Le vent de la liberté a soufflé à l'Est. S'il a soufflé si fort, c'est aussi parce qu'il portait une farouche volonté de mieux vivre, sanctionnant un échec économique évident. L'Occident tel qu'il est a gagné la compétition avec le communisme. Cela veut dire une chose précise. Parce qu'il avait été défiguré, le vaste projet historique d'une société qui échappe à la domination et au pouvoir de l'argent a échoué. Mais cela risque de laisser le terrain à un système qui pour être plus libre et plus efficace n'en est pas moins injuste : **le règne de l'argent sans contrôle est oppressif**.

Le drame du sous développement s'aggrave. Il a des causes multiples, notamment la façon dont le marché régit les prix des matières premières exportables du Tiers Monde, l'approche bancaire et marchande du problème de la dette, qui le rend insoluble, enfin l'irresponsabilité internationale qui a présidé au développement de cette dette.

Et, dans les pays développés la lutte contre les inégalités et les déséquilibres est une nécessité permanente. Car il serait faux de penser que l'accélération des changements dans ces pays entraine une disparition des clivages sociaux. Au contraire, les coupures sociales sont vivement ressenties dans les milieux populaires. En France, les effets de la modernisation, les ruptures qu'elle produit, les craintes qu'elle suscite, provoquent le désarroi dans des catégories entières qui ont perdu leurs points de repère et oscillent entre une attitude de retrait et une protestation parfois extrêmiste. La cohésion des sociétés occidentales en général et de la société française en particulier est ainsi loin d'être assurée.

Or, les règles du jeu sont telles qu'aucune nation ne peut traiter complètement ces problèmes chez elle et pour son compte. Les capitaux sont aujourd'hui aussi mobiles que les domiciles fiscaux et bientôt que les hommes. Le marché des compétences est de plus en plus international. On ne saurait le réguler dans un seul pays. Le combat pour la justice sociale se mène désormais au niveau planétaire. Cela ne doit pas nous décourager, bien au contraire, mais nous rappeler à tous que pour servir aujourd'hui en France la cause du socialisme, il faut avoir constamment le monde en tête. Et que celui-ci n'arrête pas de tourner pendant que nous préparons notre prochain congrès.

Il tourne même si vite que certains de nos débats pourraient bien, si nous n'y prenions pas garde, apparaître comme dépassés et parfois même dérisoires.

C'est pourquoi, et compte tenu des larges convergences qui existaient entre les principales contributions déposées, nous pensons qu'il était à la fois possible et souhaitable de nous rassembler dès le comité directeur de janvier. Cela nous aurait permis de réfléchir ensemble, de manière constructive et sans polémique inutile, aux réponses à donner aux défis de cette fin du 20ème siècle.

Notre appel à la responsabilité n'a pas prévalu sur les impatiences pour le contrôle de l'appareil du parti. Nous le regrettons car l'opinion doit savoir que les socialistes ont aujourd'hui d'autres perspectives que celles de leurs choix internes.

Pour notre part, nous nous attacherons à apporter des réponses aux grands défis d'aujourd'hui :

• celui de la **liberté** qui se lève à l'Est et qui, face aux bouleversement qu'il provoque, donne des responsabilités nouvelles à ceux qui se réclament du socialisme démocratique ;

• celui de **la justice sociale**, en profitant du retour de la croissance pour satisfaire les attentes de ceux qui ont supporté le poids de la crise. Seule une politique de

transformation et de progrès social fondée sur un accroissement durable de notre richesse nationale permet de réduire les inégalités dont la plus grave demeure le chômage ;

• celui de **l'écologie** qui rappelle que notre monde est un monde fini dont les ressources naturelles sont des biens rares, fragiles, souvent non renouvelables et qui nous presse d'engager la bataille pour une meilleure organisation de notre planète;

• celui du **développement** qui concerne trois milliards d'hommes et de femmes, toujours menacés par la misère et la faim. Là réside aujourd'hui l'origine des plus graves déséquilibres démographiques, économiques, militaires qui menacent notre planète. Comment penser maîtriser efficacement les flux migratoires entre pays riches et pays pauvres sans apporter des réponses durables aux problèmes des inégalités de développement ?

Un projet socialiste qui n'aurait pas pris la mesure de ces changements et de ces défis aurait manqué son rendez-vous avec l'histoire.

Nous devons maintenant définir les conditions d'une **nouvelle étape** pour le progrès de la société française en montrant le chemin parcouru depuis la réélection de François Mitterrand.

Nous devons maîtriser les évolutions internationales qui dessinent **la nouvelle frontière planétaire**.

Nous devons, enfin, dans une période qui offre les plus grandes chances comme les plus grands risques, nous donner tous les moyens de **réhabiliter la politique.**

I

UNE NOUVELLE ÉTAPE

La politique mise en oeuvre par le gouvernement de Michel Rocard s'inscrit dans une double fidélité.

Fidélité d'abord aux engagements de François Mitterrand exprimés dans «*La Lettre aux Français*».

Ces engagements sont déjà en grande partie tenus : rétablissement d'un impôt sur la fortune, instauration du RMI, adoption d'une loi de rénovation du système éducatif, création du crédit-formation, retour à l'état de droit pour les immigrés, réforme de la loi sur les loyers, mise en place d'un dispositif de prévention des licenciements, et enfin remontée significative de l'emploi.

Fidélité aussi aux orientations des socialistes qui à Lille «ont fait le choix d'une plus grande compétitivité parce que l'emploi à long terme dans un pays non dominant ne peut être assuré que par la modernisation de son économie et par un effort de formation, d'investissement et de recherche scientifique» (Motion d'orientation du Congrès de Lille).

Pour juger la politique du gouvernement, n'ayons pas la mémoire courte.

Lorsque le gouvernement de la gauche instaure le Revenu Minimum d'Insertion alors que la Droite avait laissé les plus démunis sans ressources, **il y a bien une différence**.

Lorsque le gouvernement de la gauche rétablit l'impôt sur les grandes fortunes que la droite avait supprimé, **il y a bien une différence**.

Lorsque le gouvernement de la gauche rétablit un dispositif de prévention et de négociation en matière de licenciement alors que la droite avait supprimé toute garantie, **il y a bien une différence.**

Lorsque le gouvernement de la gauche engage une rénovation de l'enseignement public d'une grande ampleur alors que la droite cherchait d'abord à privilégier l'enseignement privé, **il y a bien une différence**.

Lorsque le gouvernement de la gauche engage une rénovation des services publics, alors que la droite fondait son action sur la privatisation et la paupérisation de l'Etat, **il y a bien une différence**.

Lorsque le gouvernement de la gauche rétablit le dialogue en Nouvelle Calédonie entre les Communautés, alors que ce territoire était, à la veille des élections, au bord de la guerre civile, **il y a bien une différence**.

Pour juger la politique du gouvernement, n'ayons pas non plus la mémoire sélective.

Certes, par rapport aux impatiences légitimes, les avancées apparaissent toujours insuffisantes. Mais une politique doit s'apprécier aussi par rapport à celles qui l'ont précédée.

Après 20 mois de Gouvernement où en sommes-nous ? Nous débattons d'une «nouvelle étape» après avoir rétabli les conditions du progrès social. Rompant ainsi avec une habitude historique de la gauche française marquée par la fatalité de la «pause» après les premières réformes.

Lorsque les socialistes exercent le pouvoir, leur congrès ne peut certes pas faire l'économie d'un débat sur la politique gouvernementale.

Mais, ceux qui prétendent qu'une autre politique est possible doivent le dire clairement et faire des propositions. Ils inspireront plus de respect que ceux qui, en semaine, préparent, approuvent, et appliquent la politique du gouvernement et, le week-end, sont tentés de jouer les «monsieur-plus» dans les fédérations.

Fiers pour notre part du chemin déjà parcouru par le gouvernement nommé par François Mitterrand, nous définissonsdans notre motion les conditions d'une seconde étape de la transformation de notre société dans la solidarité afin que le Parti Socialiste arrive cette fois-ci dans les meilleures conditions pour gagner les élections législatives et profite de la confiance que les Français accordent aujourd'hui à François Mitterrand et Michel Rocard.

Notre motion le fait en étant fidèle à la **méthode** définie par les socialistes : le dialogue et la négociation comme outils pour fonder solidement les réformes ; l'autonomie comme

principe pour diffuser les responsabilités ; la durée comme exigence pour permettre d'enraciner les changements.

Elle le fait dans le cadre d'une **économie mixte** qui démontre sa supériorité sur le libéralisme sans contrôle prôné par la droite. L'Etat, notamment à travers son action législative, a pour devoir d'encourager le développement économique, de réduire les inégalités, et, à travers, notamment le secteur public, d'aider à la constitution d'entreprises publiques compétitives sur le marché international, comme il vient de le faire avec la prise de contrôle d'UTA par Air France.

Elle le fait en restant dans une **économie ouverte**, parce que l'échange des biens et des services, la circulation de l'information, la mobilité des hommes, la diffusion des cultures, sont facteurs d'enrichissement pour chaque personne et pour chaque peuple. L'interdépendance des nations devient toujours plus étroite : notre volonté est d'en fixer les règles pour en écarter l'injustice et l'arbitraire.

Finalement, **cette réalité exige de nous que nous soyons forts** : forts pour résister à une concurrence internationale plus dure, forts pour tenir bon au milieu des bouleversements géopolitiques, forts pour jouer le rôle constructif auquel nous aspirons en Europe et dans le monde.

L'affaiblissement économique - nous en avons fait l'expérience - paralyse la volonté de changement social et limite l'initiative politique;

Seul le renforcement de notre capacité productive peut nous procurer les atouts indispensables : une agriculture efficace, une industrie puissante, des services diversifiés. Dans l'ensemble du tissu productif, qu'il s'agisse des grands projets structurants où l'Etat est fortement impliqué ou du réseau des PME qui irrigue le tissu régional, les clés du succès sont finalement comparables : mobilisation des technologies et mise en valeur des capacités des hommes et des femmes de ce pays.

C'est le seul socle robuste sur lequel il est possible d'envisager avec optimisme les progrès futurs de l'économie et le succès des nouvelles avancées sociales.

I. A POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE DE CROISSANCE

La persistance du déficit commercial, le relèvement récent des taux d'intérêts, la dégradation de notre solde industriel révèlent la fragilité du retour à la croissance.

Cette fragilité nous amène à tenir compte, pour être efficace dans la lutte contre les inégalités en France, des situations créées par la volatilité des capitaux et l'internationalisation croissante du marché du travail.

Or, on ne répond pas à des impatiences légitimes en creusant des déficits. Il faut ensuite plusieurs années pour les réduire par des efforts pesant toujours sur les moins favorisés.

Une gestion sérieuse et courageuse de notre économie garde sa noblesse en fournissant les outils permettant de franchir une nouvelle étape dans les trois composantes du pacte de croissance : le recul du chômage, la progression du pouvoir d'achat, la préparation de l'avenir.

A 1. LE RECUL DU CHOMAGE

La lutte contre le chômage doit rester la première priorité des socialistes comme elle reste la première priorité du gouvernement.

• Le chemin déjà parcouru •

550 000 emplois créés en vingt mois. La courbe du chômage clairement inversée, le taux de chômage de 10,6 en mars 1988 descendu à 9,5 % aujourd'hui, celui des jeunes en recul de 15 % : ces résultats méritent d'être soulignés.

La gauche, qui a longtemps assisté impuissante à la montée du chômage, doit se féliciter du recul, sous sa responsabilité, de la pire des inégalités.

La création d'emplois a déjà renforcé le pouvoir de négociation des salariés qualifiés.

La création d'emplois a contribué en 1989 au rééquilibrage des comptes de la Sécurité Sociale.

Fondation Jean Jaurès

La création d'emplois a permis à l'UNEDIC de transférer plusieurs milliards aux régimes complémentaires de retraite.

Moins de chômeurs à indemniser et donc plus d'argent pour le financement des retraites, tel n'est pas le moindre succès de la politique gouvernementale.

Le gouvernement a également assaini le traitement social du chômage en luttant contre les stages parking, en moralisant les SIVP, **en remplaçant les TUC, qui faisaient l'objet de tant d'abus, par de véritables contrats de travail à mi-temps rémunérés au SMIC.**

Mais l'amélioration de l'emploi reste insuffisante.

Alors, il faut engager une nouvelle étape dans cette lutte prioritaire.

• La nouvelle étape •

Pour franchir une nouvelle étape, il faut d'abord consolider la croissance en évitant les dérapages inflationnistes et en réduisant notre déséquilibre commercial.

Dans la seconde phase, **le recul du chômage doit concerner prioritairement les chômeurs de longue durée et les chômeurs âgés** pour lesquels des dispositifs particuliers de retour à l'emploi doivent être renforcés.

Il faut également veiller à ce que les femmes bénéficient de la reprise de l'emploi à travers notamment les mesures récemment adoptées dans le **deuxième plan-emploi.**

La mise en oeuvre du **crédit-formation** doit permettre aux jeunes sans qualification de disposer d'une seconde chance d'insertion professionnelle. Une formation ou un emploi, telle doit être la situation pour tous les jeunes dans les deux ans qui viennent.

La lutte contre le développement des emplois précaires doit s'amplifier grâce à l'adoption d'une loi qui sera inscrite à la session parlementaire du printemps 1990, et viendra consacrer les résultats de la négociation collective, combler ses insuffisances ou pallier son échec.

Il faut donner à la nouvelle étape de la politique de l'emploi une plus **forte dimension d'aménagement du territoire**, ceci afin d'aider les régions les plus durement touchées par les restructurations industrielles ou par l'évolution du monde rural, mais aussi pour mieux diffuser partout les résultats de la croissance en termes de créations d'activités et d'emplois.

Les inégalités de développement engendrent des chances inégales d'accès à l'emploi et aux ressources. Elles sont un facteur structurel de l'exclusion. **Le développement local** est un élément capital de la politique de l'emploi en tant qu'acte d'aménagement du Territoire qui fédère les différents acteurs (entreprises, élus, associations, administrations) concourant à un projet local de développement.

Il nous faut également relancer **la politique d'aménagement du temps de travail**. Faire travailler plus longtemps les machines pour réduire le travail des hommes reste un objectif essentiel afin d'accroître le temps libéré.

L'Etat encourage cette évolution à travers des dispositifs de type crédit d'impôt en faveur des entreprises qui accroissent la durée d'utilisation de leurs équipements et procèdent à une réduction de la durée hebdomadaire du travail.

Il convient enfin de consolider les mécanismes de pénalisation des heures supplémentaires.

La réduction de la durée du travail demeure une priorité des socialistes.

A 2. LA CROISSANCE DU POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement s'est donné comme **objectif d'assurer leur juste part des fruits de la croissance aux salariés** qui ont consenti l'essentiel des sacrifices dans les années antérieures.

Les socialistes assument la gestion dans le temps du partage de la croissance dans l'intérêt même des salariés parce qu'ils entendent répartir durablement du vrai pouvoir d'achat et non distribuer de la fausse monnaie.

«Donner et reprendre ne vaut» telle est la loi du partage vrai engagé par le gouvernement.

• Le chemin déjà parcouru •

L'année 1989 marque un changement de tendance dans l'évolution des revenus salariaux.

De 1983 à 1988, les salariés, comme le révèle le rapport du CERC ont connu une stagnation ou une baisse de leur pouvoir d'achat. **L'année 1989 marque l'inversion de cette tendance.**

En 1989, **les fonctionnaires** ont bénéficié d'une augmentation moyenne *tout compris* de 3,3 % de pouvoir d'achat.

Hors mesures catégorielles, les fonctionnaires ont bénéficié d'une augmentation moyenne de 1,6 % comparée à une stabilisation en 1988 et à une baisse de – 1,2 % en 1987, qui suivait elle-même une érosion continue pendant quatre ans.

Dans le **secteur privé**, la même tendance se dessine avec une progression moyenne du pouvoir d'achat de 1 %.

Personne ne soutient que ces rattrapages soient suffisants. Mais l'important était d'inverser la tendance sans relancer l'inflation et de renouer avec la politique contractuelle qui concerne actuellement 90 % des salariés du secteur public contre 35 % en mai 1988.

Le gouvernement a également commencé à maîtriser certains revenus non salariaux en jouant notamment sur les marges des pharmaciens et des biologistes.

Après avoir inversé en 1989, la tendance, il nous faut poursuivre sur la voie du partage plus équitable de la croissance.

• La nouvelle étape •

Le pacte de croissance représente un contrat de confiance avec les Français fondé sur la satisfaction dans le temps des revendications légitimes, ***contrepartie*** justifiée des efforts qu'ils ont acceptés.

L'Etat doit favoriser, dans le secteur privé, les négociations au niveau des branches et des entreprises fixant les étapes et l'échéancier d'une politique de rééquilibrage du pouvoir d'achat en faveur des salariés.

Mieux que par une négociation centrale qu'aucune organisation syndicale ne demande et dont les résultats ne pourraient être que mineurs, ou par la mise en place d'une commission ou d'une conférence annuelle trop large et trop globalisante, l'Etat pourrait montrer la voie d'une progression du pouvoir d'achat des salaires liée à la croissance dans la rémunération de ses propres fonctionnaires.

Trois voies doivent être explorées :

La première est celle d'une plus **juste reconnaissance des qualifications nouvelles** qui apparaissent.

La rénovation de la grille de la Fonction Publique a commencé. Elle est importante pour l'avenir du service public.

En revalorisant les catégories C et D, l'Etat montre un exemple au secteur privé d'amélioration des bas salaires.

De la même manière, les nouvelles qualifications, liées au développement des formations post-baccalauréat, doivent être reconnues dans le secteur privé. Il faut veiller à leur insertion dans les grilles de classification, à l'image de ce qui vient d'être discuté dans la métallurgie.

La seconde voie concerne **le développement de la participation des salariés aux résultats et au capital de l'entreprise**. Une modification des dispositions législatives doit intervenir après concertation avec les organisations professionnelles et syndicales. Cette participation pourrait notamment s'effectuer de manière différée par des fonds salariaux.

Enfin, il faut donner à chacun la possibilité d'**accéder à des tâches plus qualifiées**. La formation des salariés les moins qualifiés doit être une priorité. C'est l'enjeu de la seconde étape du crédit-formation.

Le débat sur le partage de la croissance doit intégrer la question de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes dans toutes ses dimensions, y compris celles de la formation et de la carrière.

Tout ceci, ce qui a déjà été fait et ce qui est à faire, doit enrichir la négociation collective. C'est là le principal moyen de **renforcer le syndicalisme** dans notre pays. Il souffre aujourd'hui d'un trop grand émiettement. Nous devons être attentifs à ses propositions et lui donner des perspectives de développement et de négociation.

A 3. LA PRÉPARATION DE L'AVENIR

La troisième composante du pacte de croissance concerne l'investissement, essentiel pour mettre fin au vieillissement de notre appareil productif et conquérir de nouvelles parts de marchés. Il concerne aussi, la diffusion du savoir et la formation.

• Le chemin parcouru •

La reprise de l'investissement productif au rythme de 10 % par an et l'accroissement important des crédits affectés à l'enseignement, à la formation et à la recherche, donnent la mesure du chemin déjà parcouru pour préparer l'avenir.

Les budgets 1989 et 1990 assument en matière de crédit pour l'enseignement des efforts sans précédent depuis 20 ans

Le budget de l'**Education Nationale**, en progression de 8,7 %, dépasse pour la première fois celui de la Défense (hors pensions). Un plan d'urgence pour les universités a été adopté.

Un supplément de 18 milliards en francs constants permettra la poursuite de la revalorisation de la fonction enseignante. Plus de 15 000 postes nouveaux créés au budget 1990 renversent une tendance qui a été marquée dans le passé récent par une stabilité du personnel enseignant et même des suppressions d'emplois dans le personnel ATOS.

La loi sur la rénovation de l'enseignement, conjuguée avec l'indispensable revalorisation du statut des enseignants et la mise en place du crédit-formation, fournissent les outils permettant de franchir une nouvelle étape dans la diffusion du savoir.

• La nouvelle étape •

L'égalité devant le savoir constitue pour les socialistes la condition première de l'égalité des chances.

L'idée de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat en l'an 2000 n'est plus un objectif volontariste. C'est un fait de société. La demande de scolarisation est évidente.

La **priorité pour l'éducation,** prenant appui principalement sur l'Ecole Publique, s'impose en 1990 plus encore qu'en 1988. Vingt mois n'ont pas suffi à corriger des années d'insuffisance. Il nous faut donc poursuivre et amplifier les efforts des budgets 1989 et 1990. La création de postes supplémentaires, y compris dans les personnels administratifs et techniques (ATOS), est une nécessité.

La généralisation de la scolarité qui est en cours appelle aussi d'importantes transformations pédagogiques. S'adapter à des rythmes d'apprentissage différents, améliorer le fonctionnement des Zones d'Education Prioritaire, repenser le contenu des programmes, promouvoir l'enseignement technique, élargir l'orientation des jeunes filles à l'ensemble des filières, mieux répartir l'année scolaire, aider les jeunes à organiser mieux leur travail, former mieux les maîtres, autant de voies pour la rénovation à l'école, au collège et au lycée.

L'**enseignement supérieur** demande une grande politique. Il convient de mettre en oeuvre un plan national d'ensemble

pour accroître les moyens d'accueil des universités. Les crédits de l'Etat ne sont pas seuls mobilisables. La possibilité offerte aux collectivités locales d'avoir la maîtrise d'ouvrage et la récupération de la TVA sur les investissements financés à plus de 50 % seraient de nature à accélérer la réalisation des équipements universitaires. Il faut aussi mettre en oeuvre une meilleure utilisation dans l'année des équipements universitaires.

Conscients que la gratuité de l'enseignement ne suffit pas à assurer l'égalité d'accès à l'éducation, les socialistes doivent revaloriser les bourses et étendre au niveau de l'enseignement supérieur les systèmes de crédit-études.

Le sport, par l'importance qu'il a acquise, est devenu un facteur de changement social. L'ouvrir au plus grand nombre doit être au coeur de notre politique. L'aménagement des rythmes de vie des enfants est pour ce faire une priorité.

L'objectif des 80 %, l'évolution notable de la formation des Français, ne doit pas nous faire oublier les 20 % qui n'accèderont pas au niveau du baccalauréat. Il faut donc créer les conditions pour que chacun puisse obtenir une qualification reconnue, notamment en développant les formations par alternance.

La mise en place du **crédit-formation** doit être une seconde chance pour les 100 000 jeunes qui chaque année encore quittent l'école sans qualification reconnue. Avec la diminution de ce chiffre rendue possible par les progrès du système d'éducation, le crédit-formation devra entrer dans une deuxième phase, pour qu'en concertation avec les organisations professionnelles et syndicales, il puisse concerner en priorité les salariés les moins qualifiés et les chômeurs.

I. B CONSTRUIRE DE NOUVELLES SOLIDARITES

B 1. ETENDRE LE CHAMP DE LA SOLIDARITÉ

Les catégories sociales qui ne disposent d'aucun moyen de revendication ou de blocage social doivent néanmoins être parties prenantes de la croissance.

La croissance n'est pas réservée aux plus brillants ou aux plus bruyants.

S'il convient de se féliciter de la France qui gagne, il ne faut pas oublier la France qui perd. D'autant que chacun un jour ou l'autre dans sa vie peut se retrouver au bord du chemin.

• Le chemin déjà parcouru •

L'instauration du RMI pour près de 500 000 ménages a représenté dans la solidarité en faveur des plus démunis un effort financier de 8 milliards de francs. Par ailleurs, les titulaires du RMI bénéficient de l'allocation logement et de l'assurance maladie.

L'amélioration de la vie quotidienne demande la rénovation des logements et la réhabilitation des quartiers. **Un effort sans précédent a été engagé pour que le logement social retrouve sa vraie place dans notre pays**. L'augmentation de 17 % des crédits pour le logement social dans le budget 1990 traduit concrétement cette priorité des socialistes.

Le Gouvernement a maintenu la valeur réelle de l'Aide Personnalisée au Logement et étendu le bénéfice de cette aide. Une loi a amélioré la protection des locataires et permis le freinage des augmentations de loyer en région parisienne.

Le retour au **remboursement à 100 % pour les longues maladies** a permis de corriger les injustices du plan Seguin.

La reconnaissance du droit à l'allocation logement pour les personnes accueillies en long séjour illustre la sensibilisation au problème des **personnes âgées** dépendantes.

• La nouvelle étape •

Trop souvent encore les jeunes sont confrontés à la précarité, aux «petits boulots», à l'instabilité du logement, aux bas salaires. Il nous faut mettre en œuvre d'urgence **un plan d'insertion jeunesse** touchant au logement, à la santé, au revenu.

Il nous faut en second lieu défendre le droit à la **retraite à 60 ans** en ayant le courage de s'en donner les moyens financiers et non en repoussant frileusement le débat. La retraite à 60 ans est une conquête suffisamment importante pour que nous définissions collectivement les conditions de sa préservation.

Les revenus minima (RMI, Allocations Adultes Handicapés, Fonds National Solidarité) doivent bénéficier du pacte de croissance.

La réussite de la mise en place rapide **du RMI** dans son aspect revenu doit s'accompagner d'une accélération du **volet insertion.**

Le développement du nombre des personnes âgées dépendantes doit nous conduire à améliorer nos dispositifs d'accueil, de services, d'équipements et de conditions financières. Accompagner dans la dignité l'allongement de la vie constitue un grand enjeu de société.

L'impasse dans laquelle se trouvent les grands **handicapés** adultes doit conduire à accélérer la mise en place de foyers adaptés.

Dans le secteur de la santé, **la réforme hospitalière** apparaît aujourd'hui urgente afin de conserver à l'hopital public sa place dans la distribution des soins. Les médecins libérauxdevraient prendre conscience que leurs vrais garants sont l'Etat et la Sécurité Sociale et que les vraies menaces sur la médecine libérale résident dans l'absence de maîtrise de la dépense.

Le monde moderne multiplie les situations de **solitude** que subissent principalement les femmes et notamment les femmes âgées. La lutte contre une société de solitude doit devenir une de nos préoccupations.

Il convient de s'interroger sur la représentation des personnes se trouvant hors du système productif. Est-il normal que des millions de retraités, de handicapés adultes ne soient pas représentés dans les organismes de gestion de la Sécurité Sociale?

Les socialistes doivent avoir le plus grand souci de la **solidarité quotidienne**. Tout ce qui repose sur le **contact**, qui fait que l'on trouve devant soi ou à côté de soi un **interlocuteur**, qui met en relation les hommes entre eux, constitue aujourd'hui une dimension importante du progrès social.

L'insertion des exclus, la formation des jeunes en situation d'échec scolaire, la situation des personnes âgées, l'intégration des immigrés, tout cela ne peut se faire que par la mobilisation des hommes et des femmes sur le terrain. Chacune de ces démarches a besoin d'être accompagnée par une personne physique ayant un nom et un visage. La solidarité aujourd'hui doit être aussi personnelle. Le **niveau local** doit être privilégié et nous devons poursuivre notre action de décentralisation.

Le vaste mouvement associatif à vocation sociale ou humanitaire doit être valorisé. Une conférence sociale réunissant tous les partenaires de l'action sociale aux côtés des Pouvoirs Publics devrait être organisée annuellement.

B 2. TENDRE VERS PLUS DE JUSTICE DANS L'IMPÔT ET LES COTISATIONS SOCIALES

La question du partage de la croissance ne peut se limiter au partage des surplus. Lorsque 10 % des français possèdent plus de 50 % du patrimoine de la France, il faut modifier **l'inégale répartition des richesses existantes.**

C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé sur la voie de la réforme de nos mécanismes de redistribution.

• Le chemin déjà parcouru •

Le rétablissement de l'**impôt sur les grandes fortunes** rapportera 6 milliards en 1990.

Le **déplafonnement** de nombreuses cotisations sociales commence à corriger l'injustice des prélèvements sociaux, tout en contribuant à la création d'emplois.

La réforme de l'assiette des cotisations sociales **agricoles** qui permet de se fonder sur le revenu réel des agriculteurs va dans le sens d'une plus grande justice.

Une croissance peu inflationniste protège l'épargne populaire.

La mise en place d'un **plan d'épargne populaire** avec prime pour les personnes non imposables encourage enfin l'épargne des plus modestes.

Le **plafonnement de la taxe d'habitation** à 4 % du revenu imposable est un premier pas indispensable dans la réforme de la fiscalité locale.

La réduction des taux de TVA s'inscrit dans la volonté de réduire la fiscalité indirecte et d'augmenter le pouvoir d'achat.

La déduction fiscale du revenu foncier plafonné de 15 à 10 % s'inscrit dans la volonté d'imposer les revenus non salariaux, de même que l'augmentation de 15 à 17 % de la taxation des plus values immobilières.

• La nouvelle étape •

L'instauration d'une **cotisation sociale généralisée** sur les revenus qui n'a pas pour vocation de s'ajouter mais de remplacer une part des cotisations existantes rendra plus juste le prélèvement social qui ne doit pas se limiter au seul revenu du travail.

L'instauration de ce prélèvement généralisé répondra également à un souci d'efficacité en évitant d'accroître les charges sur l'emploi.

Il nous faut poursuivre la **réforme de la taxe d'habitation** en tenant compte davantage des revenus, réformer l'impôt sur le foncier bâti et non-bâti, et asseoir la taxe professionnelle sur des bases plus justes.

L'aménagement du foncier bâti devra tenir compte de son poids trop lourd sur les exploitations agricoles.

Il conviendra de compenser l'allègement incontournable de la fiscalité sur l'épargne par une fiscalisation partielle du financement de la Sécurité Sociale qui pèse trop exclusivement sur les salaires.

Il nous faudra, enfin, **réformer l'ensemble de la fiscalité sur les patrimoines** afin de réduire les inégalités de fortune.

B 3. AFFIRMER LES SOLIDARITÉS DANS L'ESPACE

L'**aménagement du territoire** reste un outil essentiel de lutte contre les inégalités. Il doit redevenir une préoccupation majeure des socialistes.

Reconnaissons que, sur ce point, beaucoup reste à faire.

Le gouvernement a engagé le débat sur la **maîtrise du développement de la région parisienne**. 10 millions de Français sont concernés dans leur vie quotidienne. Il s'agit de réduire

les inégalités en matière de prix et de loyers du logement, en matière de fiscalité locale, en matière de transports.

La province ne doit plus payer pour Paris dans le domaine de la sécurité, des transports publics, de la lutte contre l'incendie. De même l'Ile-de-France doit se prendre en chargelà où, en raison de sa richesse, sa fiscalité locale est relativement basse.

Il faut également éviter que la décentralisation ne débouche sur des processus cumulatifs d'enrichissement ou d'appauvrissement des régions. L'aide de l'Etat doit aller en priorité aux régions les plus défavorisées.

Les péréquations financières et la planification contractuelle doivent préserver les solidarités entre les collectivités.

Il nous faut également redonner toute sa place **au développement de l'espace rural**. L'importance du rôle de l'agriculture ne doit pas être négligée même si le développement rural ne se réduit pas à celui de l'agriculture.

La loi sur le développement et la protection de la montagne votée en 1989 doit mettre en valeur les virtualités et les initiatives locales, porteuses d'importants gisements d'emplois

L'accroissement en 1990 des crédits de la DATAR représente un signe positif qui doit se confirmer dans les prochains budgets, parallèlement au renouveau de son rôle.

En **Corse**, le développement économique, social, culturel et l'Etat de Droit vont de pair. Ils doivent être au centre des préoccupations de l'Etat et de la Région de Corse pour constituer la base de leur partenariat.

Le statut actuel de cette région doit évoluer, dans le cadre de la Constitution de la République, afin que la personnalité corse soit reconnue et dispose des marges d'autonomie nécessaires à son épanouissement.

Il faut aussi approfondir la décentralisation et les relations de partenariat entre la Métropole et **l'Outre-Mer** avec chacun des départements, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Réunion, chacun des territoires, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie, Wallis-et-Futuna et chacune des collectivités territoriales, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon, dans le respect de leurs spécificités et de leur identité, pour qu'ils puissent évoluer et se développer à leur rythme. L'intolérable drame du chômage, le devenir des productions locales, l'éducation et la formation, le logement, s'imposent comme des préoccupations majeures.

En **Nouvelle-Calédonie**, les signataires des accords de Matignon ont donné acte au Gouvernement qu'ils avaient bien été appliqués. Ces accords sont le cadre d'un développement équilibré du territoire et d'un plus juste partage qui doivent conduire dans la paix au scrutin d'autodétermination de 1998.

Aux promesses, aux discours généraux et incantatoires, nous préférons pour l'Outre-Mer le langage de la franchise, l'identification et le traitement des problèmes concrets, le respect des volontés locales et la solidarité active.

Il faut agir avec constance, selon deux grands principes : la reconnaissance de l'égale dignité des populations d'Outre-Mer qui fonde leur droit à l'égalité, et celle de leur identité particulière qui est à l'origine d'un droit à la différence. Sur la base du Rapport Ripert, une large consultation doit permettre de définir les voies et les moyens qui rendront compatibles la marche vers l'égalité sociale et le développement économique des DOM.

C'est en suivant cette voie exigeante mais porteuse d'avenir que la métropole et l'Outre-mer s'enrichiront mutuellement, que chaque DOM-TOM, réellement inséré dans son environnement géographique, engagera une coopération régionale soutenue, que des relations constructives avec l'Europe constitueront les chances d'un développement interne harmonieux.

Coll. Fondation Jean Jaurès

I. C LES NOUVEAU CHANTIERS DU SOCIALISME DÉMOCRATIQUE

C 1. CHANGER LE TRAVAIL ET PROTÉGER LES SALARIÉS

L'organisation taylorienne du travail est dépassée. Les hiérarchies, souvent caporalistes, ne permettent pas l'épanouissement optimum des capacités de chacun. «Travaille et tais-toi» est plus que jamais une règle inacceptable d'organisation des salariés.

Le travail ne trouve son sens mais aussi son efficacité que dans la reconnaissance d'une responsabilité des travailleurs. Les idéaux du socialisme sont à cet égard plus que jamais actuels.

Il est indispensable de veiller à ce que les femmes, dont l'insertion dans le monde du travail à égalité de traitement n'est pas encore acceptée par tous, ne soient pas les principales victimes des changements technologiques en cours.

C'est pourquoi il nous faut lancer **les bases de l'organisation du travail de l'an 2 000**.

Esquissées par les lois Auroux, elles doivent comporter le droit à l'information, le droit à l'expression, l'organisation d'un contrôle collectif sur le contenu et l'organisation du travail, l'amélioration des procédures de négociation, notamment salariales, l'introduction des technologies nouvelles, la formation, et le droit à l'initiative.

Déjà la loi du 22 avril 1989 relative à la prévention des licenciements et au droit à la conversion met l'accent sur l'importance d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des formations.

Il nous faudra également envisager d'introduire la **représentation des salariés dans les Conseils d'Administration** des entreprises privées.

La nécessité de travailler autrement illustre une fois encore comment le social tient l'économie, comment le respect de chacun conditionne l'efficacité collective du groupe.

C 2. RÉUSSIR L'INTÉGRATION

La réussite d'une politique demande que les socialistes prennent en compte les réalités et tiennent fermement sur quelques principes.

Les 4 millions de personnes étrangères qui vivent sur notre sol y resteront pour la plupart. Ces hommes et ces femmes ont des droits, qui doivent être garantis, et des devoirs qui doivent être remplis, dans le respect de nos règles communes.

A l'égard de ces immigrés en situation régulière, notre perspective comme socialistes ne peut être que celle de l'**intégration**. Le rôle des jeunes femmes issues de l'immigration sera décisif, dans la mesure où pour elles l'intégration veut dire émancipation.

Les mesures pour l'intégration ne concernent pas uniquement les immigrés mais s'adressent à tous ceux qui, français ou étrangers, connaissent l'échec et l'exclusion par rapport au logement, à l'école, à l'emploi, à la formation professionnelle, à la santé.

Le droit de vote des immigrés aux élections locales ne peut être conçu comme un préalable mais comme la conséquence, à terme, d'une intégration réussie.

L'accord de l'opinion sur le droit de vote des ressortissants de la communauté européenne parallèlement au développement de la citoyenneté européenne montre la voie à suivre.

Mais la condition d'une intégration réussie exige aussi une **maîtrise des flux migratoires.** Le renforcement du contrôle sur l'immigration irrégulière, l'aggravation des sanctions pour les trafiquants de main-d'oeuvre clandestine, le départ des ressortissants étrangers en situation irrégulière doivent rétablir la confiance de l'opinion sur la capacité des socialistes à réguler les mouvements migratoires.

C'est vrai «La France ne peut accueillir toutes les misères du monde». C'est pourquoi la maîtrise du flux migratoire doit s'accompagner d'une aide accrue au développement des pays pauvres pour qu'ils puissent créer les richesses et les emplois nécessaires à leur population. Elle implique la recherche d'une politique européenne dans ce domaine.

C 3. ASSURER UNE CROISSANCE ÉCOLOGIQUE

Les socialistes doivent affirmer l'originalité de leur **engagement écologique.**

La première originalité résulte de la volonté d'assurer la compatibilité entre la croissance et le respect de l'environnement en rejetant toute attitude passéiste.

Nous avons pour ambition de définir une **écologie de la croissance** qu'autorise le développement actuel des sciences et des techniques. L'écologie peut, en effet, constituer un facteur de relance d'une croissance qualitativement plus exigeante.

En second lieu notre démarche ne se limite pas à la protection des ressources naturelles, mais fait toute sa place à l'ensemble des problèmes d'environnement de l'homme et notamment à l'écologie du quotidien. Les difficultés dans beaucoup de nos villes montrent que la maitrise du développement urbain constituera dans les années qui viennent un des enjeux majeurs d'une politique écologique.

Enfin, **une politique écologique ne saurait être neutre politiquement;** dans la mesure où elle conduit à écarter la loi exclusive du profit, elle comporte l'exigence de réglementation et de discipline. Au contraire le **laisse-faire et le laisser-aller conduisent toujours au laisser-polluer**.

Une croissance économe d'énergie conduit à relancer les politiques d'économie d'énergie et de recherche sur l'utilisation des énergies renouvelables.

Une croissance économe de matières premières conduit à encourager l'ensemble des systèmes de récupération et de recyclage de nos déchets industriels et domestiques.

Une croissance économe d'espace conduit à mieux maîtriser le développement urbain.

La mise en oeuvre d'une croissance écologique implique de veiller à ce que ni la manière de produire, ni les produits eux - mêmes ne nuisent à notre environnement.

Il parait nécessaire de **mettre en place un corps de «veille écologique»** ayant en charge le respect de l'ensemble des réglementations relatives à l'environnement. Tel, notamment devrait être le rôle dévolu au niveau communautaire à l'Agence Européenne pour l'Environnement dont la création est en cours.

Pour éviter de transformer le débat écologique en débat politicien, il serait souhaitable de redonner pleinement aux scientifiques la parole sur les conditions d'évolution et de protection de notre écosystème. A ce titre, il apparait utile de mettre en place un **Conseil National de l'écologie scientifique.**

Il faut, par ailleurs, renforcer les procédures de concertation et intégrer la dimension écologique dans les formations.

Enfin, il nous faut continuer d'affirmer la dimension internationale incontournable de la protection de l'environnement.

C'est à l'honneur du Président de la République et du Premier Ministre d'avoir pris l'initiative du Sommet de La Haye, à l'occasion duquel 24 pays ont appelé en commun à la création d'une autorité mondiale compétente en matière de protection de l'atmosphère de la planète.

Il est évident que la bataille pour l'environnement doit se développer dans un cadre mondial. Tchernobyl, Bopal, Séveso, les pluies acides, montrent que les grandes questions de l'environnement de la fin de ce siècle s'inscrivent dans une problématique internationale rendant impuissante et vaine la seule recherche de solutions dans le cadre des Etats.

Le renforcement de l'organisation mondiale des hommes n'est donc plus une utopie mais une nécessité, une exigence et même dans un certain nombre de cas une condition de notre survie collective.

C 4. CULTURE ET COMMUNICATION : L'ENJEU DÉMOCRATIQUE

Depuis 1981, les socialiste ont donné à la culture une place éminente. La France retrouve aujourd'hui le rôle qu'elle avait pour une bonne part perdu dans le milieu artistique international. Un climat de confiance s'est instauré entre l'Etat et les artistes grâce à des mesures novatrices et diversifiées. Le Ministère de la Culture a su ouvrir la culture à la modernité. Il a pris de grandes initiatives (journée de la musique, etc...)

La culture est devenue aujourd'hui un véritable enjeu économique et social : l'action des socialistes n'y est pas étrangère.

Toutefois, des ombres inquiétantes appelent notre attention. Il y a incontestablement un certain échec de la démocratisation.

Les socialistes doivent relever le défi de l'égalité à travers la culture. Certes le budget de la culture doit être important mais les moyens ne sont pas seulement financiers. Il s'agit avant tout de former des hommes et des femmes capables de découvrir l'expression artistique sous toutes ses formes et d'épanouir leurs propres capacités culturelles. C'est dire l'importance de l'école. Mais, il faut aussi souligner le rôle des collectivités locales dont les initiatives doivent être aidées.

Il nous faut poursuivre l'aide aux mouvements d'éducation populaire remise en cause par la droite.

L'aménagement des **quartiers**, des **espaces collectifs**, des lieux de rencontre et d'échange, ne peut être abandonné à la spéculation immobilière et aux intérêts privés. La responsabilité des municipalités dans ce domaine est capitale et nous devons y travailler.

La démarche contractuelle est à privilégier pour que la décentralisation culturelle soit la source d'un nouveau partenariat.

L'évolution du monde contemporain nous invite notamment à définir une nouvelle politique à l'égard des langues régionales dont la reconnaissance peut constituer un élément dedynamisme culturel.

Mais, aujourd'hui, les grands moyens de culture sont aussi les grands moyens de communication. En particulier la **Télévision**.

La Télévision ne doit pas oublier qu'à côté de son rôle informatif elle a, qu'elle le veuille ou non, un rôle culturel. L'ensemble des programmes contribue à la formation culturelle des téléspectateurs : s' ils sont médiocres, la culture quotidienne offerte aux Français devient médiocre.

Les socialistes ont heureusement mis fin au monopole de l'Etat sur la télévision et ont fait entrer celle-ci dans l'ère de la communication moderne. Mais il importe que le secteur public retrouve une place de premier plan dans le paysage audiovisuel. Avec des moyens aujourd'hui renforcés et regroupés le service public ne doit pas singer les chaînes commerciales. Au contraire, il a aussi pour mission d'être un lieu d'innovation : cela implique

de savoir tenter l'expérimentation, l'audace, voire l'insolence. S'agissant du secteur privé, il importe que des règles du jeu claires soient établies de manière stable et qu'elles soient respectées.

Le grand enjeu des années 90 pour l'audiovisuel ne tientplus dans les rapports des pouvoirs politiques et de l'information, il est dans la capacité de l'audiovisuel français à produire des programmes originaux de qualité qui lui permettent d'exister au niveau international et en priorité au niveau du continent européen. Cette présence ne sera gagnée que si l'industrie des programmes sait incorporer l'énergie propre à l'histoire culturelle de la France.

C. 5 PROLONGER ET RENOUVELER LA DÉCENTRALISATION

C'est la fierté des socialistes d'avoir introduit par la loi un renouvellement profond de la responsabilité politique dans notre pays à travers la décentralisation. L'expérience montre que nous ne devons pas rester en chemin : la droite est habile à se saisir des pouvoirs locaux pour en faire une gestion féodale ou clientèliste, qui risque de porter atteinte au développement harmonieux de l'ensemble de notre pays, à travers toutes ses régions, tous ses départements.

Il convient de mieux équilibrer les compétences, en renforçant le rôle économique des régions et en permettant aux exécutifs régionaux de réaliser un meilleur aménagement du territoire dans un meilleur partage des ressources. C'est pourquoi il faut renforcer le contrôle démocratique des exécutifs départementaux et régionaux, notamment en réintroduisant la proportionnelle dans la désignation des bureaux des assemblées. Le regroupement de certaines élections, une meilleure concordance des modes de scrutin doivent renforcer l'intérêt, mais aussi la vigilance des citoyens pour des pouvoirs déterminants sur des éléments essentiels de leur vie quotidienne.

Il convient d'accompagner la décentralisation d'un puissant mouvement de décentralisation de l'Etat, d'une contractualisation accrue des relations entre l'Etat et les différentes collectivités afin d'assurer les solidarités nécessaires.

II
LA NOUVELLE FRONTIÈRE PLANÉTAIRE

II A VERS LA LIBERTÉ ORGANISÉE

Le souffle de la liberté et de la démocratie ne s'est pas arrêté à l'Europe, il embrase toute la planète. Le Chili, le Brésil, l'Argentine ont voté à nouveau librement en 1989. En Afrique du Sud, les barbelés de l'apartheid se détendent peu à peu.

La volonté de liberté ébranle le monde mais ne triomphe pas partout. La jeunesse chinoise a été durement réprimée. Les intégrismes politiques ou religieux demeurent forts. Les insuffisances du développement sont autant d'hypothèques.

Cependant, les lignes de force sont là. **Nous assistons à la mondialisation de l'aspiration démocratique**. Les peuples ne veulent pas d'une «sécurité» qui ignore la liberté. L'expérience montre en outre qu'il ne peut y avoir de développement réel sans liberté.

Nos valeurs, la liberté, l'égalité, la responsabilité et la solidarité, le respect de l'Etat de droit, la laïcité, sont des réponses adaptées pour les peuples d'aujourd'hui qui veulent échapper aux dilemnes qui ont déchiré le siècle, entre l'individu et la société, l'initiative et l'étatisme, le privé et le public. La doctrine et la pratique du socialisme démocratique montrent qu'il est possible de transformer en profondeur une société dans la durée vers plus de justice et de liberté.

La grande tâche de cette fin de siècle sera d'élaborer les règles du jeu d'une nouvelle puissance publique capable d'assurer plus d'égalité et moins d'arbitraire dans une société où l'individu est pleinement reconnu, où les grandes questions de société qui font le sens de la vie peuvent être exprimées et débattues dans les règles du pluralisme et de la tolérance.

C'est un idéal qui définit une conception exigeante et haute de la démocratie, qui mérite d'être défendu, qui peut animer les nouvelles générations. Il ne concerne pas que la France et l'Europe. Il vaut en fait pour le Nord comme pour le Sud, pour

l'Ouest comme pour l'Est. La responsabilité des socialistes est de prendre à bras le corps ce projet pour mettre en oeuvre une nouvelle donne planétaire.

Nous serons ainsi fidèles, à la fois, à ce qui a été la grande aspiration des premiers socialistes, l'internationalisme et à ce qui doit être aujourd'hui notre premier devoir de socialistes européens, apporter une réponse au problème du développement pour trois milliards d'hommes.

II B MAÎTRISER L'INTERNATIONALISATION DES PROBLÈMES

Cela est d'autant plus nécessaire qu'à l'évidence le décalage actuel entre l'organisation du pouvoir politique dans les limites de l'Etat Nation et l'internationalisation des problèmes et des solutions constitue un grave facteur de déséquilibre.

Le monde devient de plus en plus un système au sein duquel toute décision majeure retentit partout. Les mutations technologiques entrainent une mobilité sans précédent des idées, des hommes, des marchandises, des capitaux. Nous avons suivi en direct la «révolution roumaine» ! La réalité médiatique mon-diale est ambivalente, elle diffuse l'information, sans laquelle, il n'y a pas de démocratie, elle façonne aussi des comportements culturels. Les transports permettent la multiplication des échanges facilitent aussi les migrations incontrôlées. La circulation des produits favorise la division du travail mais crée des dépendances, celle des capitaux accroit les opportunités, mais aussi la spéculation et les risques de crises financières.

Les problèmes qui commandent notre politique ont donc de plus en plus une nature mondiale. Cela est évident pour le maintien de l'équilibre entre les puissances. Cela l'est tout autant pour le terrorisme qui s'appuie souvent sur des Etats. La mondialisation de l'économie est aussi une donnée. La faiblesse des régulations internationales met en cause la stabilité monétaire, le développement des pays pauvres, la protection de l'environnement. Le déséquilibre démographique entre le Nord et le Sud constitue le fondement des mouvements migratoires.

Ce constat, nous le faisons tous. Les frontières entre politique intérieure et extérieure s'estompent. Nos régulations nationales ne peuvent suffire. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les Etats –Unis et l'URSS, chacun dans leur sphère d'influence, et chacun à leur manière, assuraient une certaine stabilité. Mais son prix était lourd. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, il n'en va plus de même, les «empires» n'ont plus la même force et nous sommes dans un polycentrisme de fait. Nous vivons dans un monde plus complexe, qui permet de former de nouveaux espoirs pour l'humanité, mais qui est aussi dangereux et qui, en aucun cas, ne peut être abandonné au laisser faire des économies libérales, génératrices de tensions et d"exclusions.

Les socialistes doivent réduire le décalage qui existe entre la forte internationalisation de l'économie et la trop faible internationalisation des politiques. Nous devons faire entrer la démocratie dans le jeu international. La vraie bataille contre le libéralisme sauvage doit aussi se mener désormais au niveau mondial. Devant l'influence excessive des oligarchies financière et technocratique, nous devons mettre en oeuvre des délégations de souveraineté au profit d'institutions supranationales démocratiques.

Le niveau de ces institutions dépendra du problème posé. Le niveau mondial s'impose d'ores et déjà pour les questions économiques et écologiques. Le niveau européen est le plus pertinent pour la maîtrise des programmes technologiques et l'harmonisation des politiques sociales.

Cet esprit doit nous guider pour fixer les orientations majeures de notre congrès sur trois questions fondamentales, notre politique européenne, à l'Est comme à l'Ouest, notre politique de défense, notre politique vis à vis du Tiers-Monde.

II C MAÎTRISER LES ÉVOLUTIONS À L'EST ET À L'OUEST

L'Europe a incontestablement changé de dimensions. On peut s'interroger sur ce qu'elle veut dire aujourd'hui. Tous les pays du continent ont beaucoup en commun. Les peuples, qui ont reconquis leur liberté eux-mêmes, ont soif d'échanges. Il ne faut donc pas avoir une attitude frileuse. Montrons-nous à la hauteur des espérances et des potentialités nouvelles.

C'est ainsi qu'il faut considérer la **question allemande**, avec sérénité. Si les populations des deux Allemagnes décident de s'unir, rien ne serait pire que de manifester de la défiance, d'aller contre ce mouvement d'autodétermination dans la mesure où il se produit dans un cadre européen et dans le respect des frontières actuelles. La liberté ne se marchande pas pour les uns lorsqu'elle se revendique pour les autres.

C'est ainsi qu'il faut reconnaître le rôle éminent joué par **Mikhaïl Gorbatchev** dans l'évolution que nous connaissons. Nous ne saurions lui mesurer notre reconnaissance internationale.

C'est ainsi que les Etats démocratiques, en premier lieu, ceux qui composent la Communauté européenne, doivent apporter une aide technique et économique aux pays qui s'engagent dans la voie de la démocratisation, tout particulièrement par la mise en oeuvre d'élections libres.

C'est ainsi que les **partis socialistes occidentaux** doivent remplir une **mission capitale** pour renforcer le poids des courants socialistes démocratiques. Cela implique des aides matérielles et des actions de formation. Les municipalités de gauche et les coopératives ont un rôle important à jouer en fournissant des moyens techniques et en accueillant des stagiaires venus des pays de l'Est.

Faut-il pour autant faire preuve d'un optimisme à toute épreuve ? Pas plus que nous n'avons le droit de ne pas nous réjouir des évènements est-européens, nous n'avons celui d'ignorer la difficulté de la tâche qui nous attend : **reconstruire l'Europe d'après Yalta sur des bases nouvelles**, sortir de la

logique de l'affrontement et de la guerre froide pour entrer dans celle de la coopération et du dialogue.

Les risques sont évidents. Ils tiennent principalement à la **montée des nationalismes** qui ont causé tant de ravages depuis un siècle. Une Europe qui redeviendrait une Europe des Nations, serait atomisée, privée de dessein collectif. Il nous faut donc construire des solidarités nouvelles d'emblée en termes internationaux.

La dynamique communautaire instaurée par l'Acte Unique et réaffirmée lors du sommet de Strasbourg constitue à ce jour le pôle d'unité européenne le plus stable et le plus achevé. Conçu certes par et pour l'Europe occidentale, sa vitalité n'en attire pas moins beaucoup de nos partenaires.

Ce qui menace notre Continent est l'éclatement : renforçons donc ses structures les mieux intégrées, ne permettons pas qu'elles se diluent dans un environnement incertain. **Seule une Communauté Européenne forte, cohérente, donc pour le moment limitée à ses membres actuels, pourra être la clé de voûte de la future architecture européenne : l'ouverture à l'Est et l'achèvement de l'édifice communautaire constituent un «binôme indissociable».**

Les deux démarches doivent aller de pair pour que l'Europe tout entière puisse se retrouver, peut-être sous la forme institutionnelle d'une Confédération européenne qui, comme le projette François Mitterrand, à partir des accords d'Helsinki pourrait associer «tous les Etats de notre Continent dans une organisation commune et permanente d'échanges, de paix et de sécurité». C'est sans aucun doute la condition pour maîtriser les rythmes différents des évolutions économiques et politiques.

Pour que la Communauté Européenne puisse jouer son rôle, il faut qu'elle progresse, de manière sensible, économiquement, socialement, politiquement, culturellement. Pour les années qui viennent, les socialistes doivent avoir quatre priorités majeures, la disparition des frontières intérieures, la réalisation de l'Union Economique et Monétaire, la coordination des programmes et des actions des partis socialistes pour porter plus loin la justice sociale, l'élaboration d'un nouveau traité institutionnel pour aller vers l'Europe politique.

L'unité politique exigera le renforcement et la démocratisation des institutions. De nouvelles décisions devront être prises à la majorité notamment dans le domaine social et celui de l'environnement. Le rôle du Parlement Européen devra être accru dans l'élaboration et le vote des lois afin de contrebalancer le dessaisissement actuel des Parlements nationaux. Enfin, il est clair que l'autorité exécutive dans la Communauté devra d'une manière ou d'une autre relever davantage d'un contrôle démocratique directement au niveau communautaire. Plus nous avancerons vers une définition de règles communes, plus nous échapperons à la domination exclusive du marché, au poids des monopoles qui échappent au contrôle démocratique.

II D SÉCURITÉ ET DÉSARMEMENT

L'évolution de l'URSS a certainement changé la donne militaire figée depuis plus de quarante ans. **La recherche du désarmement apparaît enfin crédible**. Le traité sur les euromissiles en a été la première concrétisation. Nous avons là une chance historique à saisir... sans naïveté. Les socialistes en ont payé suffisamment le prix dans leur histoire pour savoir que le désarmement ne peut être que l'aboutissement d'un processus.

L'objectif actuel est la sécurité dans l'équilibre et au plus bas niveau possible d'armement. Il ne faut cependant pas oublier que les missions de nos forces armées vont dans l'avenir s'étendre et se diversifier : l'action humanitaire y prendra une part plus large, de même que les tâches de police internationale, dans le cadre de l'ONU ou de toute autre structure, européenne par exemple.

Moins conflictuelle, l'Europe n'aura plus besoin des arsenaux classiques accumulés depuis des années : l'année 1990 devrait voir la signature à Vienne d'un accord de réduction des forces conventionnelles. Ces négociations prouvent que l'on peut aboutir à une plus grande stabilité - la parité au lieu de la supériorité du Pacte de Varsovie - grâce à des réductions mutuelles et vérifiables.

Dès lors que l'accord aura été signé, il sera possible d'envisager de nouvelles étapes. **La sécurité n'est assurée que si le désarmement est simultané et non unilatéral**.

Le désarmement a une dimension à la fois politique et militaire : il nous faut constamment veiller à ce que ces deux dynamiques progressent conjointement, encourager tout à la fois la restructuration des forces et la reconnaissance des valeurs communes au sein d'organes comme la Conférence sur la Coopération et la Sécurité en Europe (CSCE) ou le Conseil de l'Europe. La précipitation est mauvaise conseillère, mais l'immobilisme est dangereux. Il faudra que les Européens fassent le point sur leurs systèmes de défense, leurs doctrines stratégiques et opérationnelles pour évaluer précisément les conséquences des premières réductions négociées sur l'équilibre européen. L'Alliance Atlantique, inévitablement secouée par le cours des évènements actuels, devra procéder à cette analyse. La France, pour sa part, ne peut pas non plus s'y soustraire. Elle est même largement en situation de prendre l'initiative.

La politique française se trouve aujourd'hui confirmée dans la plupart de ses choix : l'indépendance de sa dissuasion nucléaire contribue à stabiliser un environnement incertain, et confère à la France des responsabilités particulières. Cette crédibilité, à la fois politique et opérationnelle, passe par le caractère suffisant de nos forces stratégiques ; indissociables de celles-ci, nos moyens pré-stratégiques restent nécessaires dans leur principe. Il est possible, cependant, pour ces derniers moyens, que le seuil de suffisance soit à terme abaissé.

Nos forces conventionnelles, quant à elles, méritent un examen attentif, à la lumière des négociations en cours. Des réaménagements seront faits, d'autres pourraient s'envisager. Il est souhaitable qu'un débat de fond s'engage sur cette question essentielle, auquel militaires et civils doivent être étroitement associés. Les coupes budgétaires arbitraires ne font jamais une bonne politique. Mais, la multiplication des programmes militaires ne garantit pas la cohérence d'une défense. Les moyens de la défense de la France devront aujourd'hui être réexaminés, pour que soit évalué le niveau des dépenses consacrées à notre défense qui concilie à la fois les exigences de notre sécurité, le respect de l'effort de défense socialement acceptable et le dynamisme de notre économie. La réforme nécessaire du service national devra faire une part plus importante aux missions civiles.

Il est même devenu possible et raisonnable d'espérer à terme une diminutiont des dépenses militaires de la France en fonction des progrès effectivement réalisés sur la voie du désarmement négocié.

La France peut ainsi trouver dans l'avenir les marges supplémentaires du financement de ses investissements notamment de recherche et de formation qui conditionnent aussi son indépendance.

II E LE TIERS-MONDE : UN PARTENAIRE ESSENTIEL

La nouvelle réalité européenne ne doit pas nous faire oublier le Tiers-Monde. Le Sud représente aujourd'hui plus des 4/5 des hommes. Demain, ce sera les 9/10. Nous sommes loin de la notion du Tiers -Monde. Il existe actuellement dans le monde un coktail explosif de l'humiliation et de la misère qui rend urgent la relance d'une politique internationale d'aide au développement. Il faut rassurer les pays du Sud qui s'inquiètent face aux tâches que représente l'accroissement de notre aide à l'Est.

Mais, nous devons rénover aussi notre **politique d'aide** en tenant compte de deux principes. Le développement suppose la démocratie. Trente années d'échec sont là pour attester la responsabilité des régimes autoritaires. La démocratie et les libertés ne sont pas un luxe pour pays riches. Mais, il n'y a pas non plus de démocratie sans développement. Les dictatures et les intégrismes naissent de la misère. Pour contribuer à briser ce cercle, notre responsabilité est engagée. Le Tiers-Monde doit passer de l'état d'assisté à celui de partenaire. Surtout, nous devons mettre en oeuvre une transformation des rapports internationaux.

Cinq priorités sont à envisager. Il faut, d'abord, arrêter les programmes d'assainissement économique qui ignorent la **dimension sociale du développement**. De nouvelles règles doivent être négociées au sein du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale.

Il faut, ensuite, prendre à bras le corps le problème de **la dette**, en acceptant des annulations, une dévalorisation, un plafonnement des remboursements. Ce transfert de richesse à

l'égard des pays du Tiers-Monde peut être négocié en contrepartie de politiques économiques et sociales ou de la protection de l'environnement définies sérieusement.

Il faut, encore, organiser l**e développement au bénéfice du plus grand nombre**, en régularisant les prix des matières premières et en aidant à leur première transformation, en proposant aux pays du sud un marché pour leurs produits, une prévisibilité pour leurs recettes d'exportation, une technologie et une formation pour leur développement.

Il faut de plus, intégrer dans les politiques d'aide le fait que presque partout dans le tiers-monde le blocage essentiel est agricole. Encouragement systématique de l'agriculture vivrière à usage de consommation locale, revalorisation de la campagne par rapport à la ville, élimination de toute forme d'aide incitatrice à la diffusion du mode de vie urbain et à l'exode rural, politiques des prix et de taxation favorables aux producteurs de base sont aujourd'hui des orientations indispensables.

Enfin, à court terme, pour la France, il faut réaliser l'objectif des **0,7 % du PNB** pour l'aide au développement dont O,15 % pour les pays les moins avancés. Ces tâches demandent à l'évidence un effort pour revaloriser les institutions internationales en améliorant leurs mécanismes de décision.

Depuis ses origines, jamais la vocation mondiale du socialisme démocratique n'a correspondu à une aussi grande nécessité. Avant 1914, le mouvement socialiste était partout dans l'opposition, en 1945 ses espoirs ont été brisés par la guerre froide, aujourd'hui, alors qu'il a une influence importante, une réelle possibilité s'ouvre pour que la démocratie devienne un idéal partagé à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud.

III

RÉHABILITER LA POLITIQUE

III A UNE MUTATION MAJEURE DE LA SOCIÉTÉ POLITIQUE

Deux séries de faits apparemment contradictoires se dégagent de la décennie qui s'achève. D'un côté, les valeurs démocratiques organisées autour du principe de l'Etat de droit font désormais l'objet d'un très large accord public. Rappelons-nous qu'il y a vingt ans la critique du caractère «formel» ou «bourgeois» de la démocratie était encore forte. Aujourd'hui, s'impose la nécessité de la pleine réalisation de la démocratie plutôt que l'exigence de son dépassement.

D'un autre côté, cependant, cet accord inédit sur les règles du jeu s'accompagne d'une usure, d'une fragilisation et d'une inadaptation croissante des instruments politiques et sociaux permettant à une démocratie d'assurer en son sein le contrôle de ses pouvoirs respectifs et la participation de ses citoyens.

La société industrielle était organisée sur le mode taylorien. Elle a produit des mécanismes sociaux et politiques de même nature.

Nous vivons aujourd'hui une révolution de l'information, dont la médiatisation est une des manifestations. La matière première de cette révolution est la matière grise, l'oxygène de l'intelligence s'appelle la liberté. Il n'y a plus d'électorats captifs. Il n'y a plus de militants passifs. L'exercice de l'intelligence, le droit à la parole ne s'accomodent pas des systèmes rigides. Tel est bien d'ailleurs le problème central des systèmes totalitaires d'URSS et d'Europe de l'Est qui ne peuvent pas entrer dans la révolution de l'intelligence et de l'information sans remettre en cause la structure même de leur organisation.

En France, cette crise du «taylorisme politique» prend des formes spécifiques du fait des traditions propres à l'Etat et à ses rapports avec la société. La modernisation technocratique a trouvé ses limites. Ce sont les procédures de direction et de délibération publiques qui sont en cause. Nous devons reprendre la marche en avant de la démocratie.

IIIB VALORISER LES RESSOURCES DE LA DÉMOCRATIE

Plusieurs perspectives s'offrent à nous si nous voulons faire de la démocratie une «nouvelle frontière» dans notre société.

B 1. LA RÉNOVATION DU SERVICE PUBLIC

Il faut redonner aux services publics des **objectifs clairs au service des usagers**. Les plans de modernisation établis ministère par ministère avec les fonctionnaires définiront les missions. Cette démarche doit se prolonger dans chaque service pour que chaque fonctionnaire situe sa propre mission et son métier.

La refonte de la grille de la Fonction Publique doit ouvrir de nouvelles perspectives de carrière. L'amélioration de l'efficacité collective service par service doit permettre une répartition des gains obtenus en direction des usagers et des fonctionnaires.

La redéfinition du rôle de l'Etat, doit aussi favoriser l'engagement d'une profonde **déconcentration** de la gestion des services publics, permettant ainsi que les problèmes des usagers soient gérés par ceux qui sont sur le terrain, capables de les comprendre et de les résoudre. Une redistribution des pouvoirs dans l'administration est indispensable.

B 2. REVALORISER LE PARLEMENT

La volonté conjointe du Président de la République et du gouvernement conjuguée avec la situation de majorité relative font, au-delà de certaines apparences, que jamais le Parlement n'a joué un si grand rôle. Il amende les textes beaucoup plus qu'auparavant. Il les discute plus sereinement, plus longuement, plus sérieusement. Il les adopte très souvent à des majorités très larges.

Telles sont les réalités qui ne doivent pas être occultées par l'utilisation du fameux article 49.3 qui est restée limitée à 7 lois sur les 88 (hors conventions internationales) adoptées depuis le début de la législature.

Il reste, au-delà de cette prise de conscience nécessaire, que la démocratie n'est pas concevable sans la médiation qu'assu-

rent les parlementaires entre les citoyens et l'Etat. Leurs initiatives doivent donc être encouragées, leur assiduité facilitée, leur influence renforcée.

Même si la crise générale qui atteint les Parlements dans les systèmes contemporains n'est ni différente ni plus grave, contrairement à une idée reçue, que dans les pays comparables, elle est cependant telle qu'il faut y remédier.

Cela ne pourra se faire qu'en inventant des procédures nouvelles suffisamment riches et attractives pour que les électeurs eux-mêmes souhaitent voir leur propre parlementaire un peu moins présent dans la circonscription et un peu plus au Parlement.

Les initiatives déjà prises par le gouvernement, pour l'évaluation des politiques publiques, pour l'enrichissement de nombreux textes par les amendements parlementaires, pour la réforme de la procédure budgétaire, doivent être amplifiées.

B 3. RENOUVELER LES MOYENS DE LA DÉMOCRATIE

On assiste aujourd'hui à une certaine crise de la relation des français à la politique. Or, les problèmes de notre société complexe demandent de plus en plus de choix de nature politique face à l'affrontement de multiples intérêts contradictoires. La nécessaire réhabilitation de la politique exige que les citoyens soient plus directement partie prenante aux choix effectués et au contrôle de leur application.

C'est bien une liberté nouvelle que François Mitterrand a proposée en voulant élargir la saisine du Conseil Constitutionnel. Permettre à chacun d'y faire appel lorsqu'il est menacé dans ses droits fondamentaux participe bien à la volonté d'achèvement de l'Etat de droit.

Au delà de la réforme du droit pénal et de la procédure pénale, au delà de la réforme du système pénitentiaire, il nous faut donner à la **justice** les moyens pour qu'elle soit accessible aux citoyens, plus transparente et plus rapide.

Il faut mettre à la disposition des acteurs sociauxpolitiques et économiques les **moyens d'expertise et d'évaluation** dont l'administration a aujourd'hui le monopole. Cette réforme permettrait de donner au **Plan** une nouvelle vitalité en en faisant le lieu d'analyse des scénarios possibles pour l'avenir, éclairant

ainsi les choix politiques stratégiques de nature à infléchir l'évolution à moyen terme de nos sociétés. Elle impliquerait également la création d'organismes indépendants de l'exécutif dans le domaine de la sûreté des grands choix technologiques.

Il s'agit, enfin, de créer de nouveaux espaces pour le débat politique favorisant l'organisation d'un véritable «**pouvoir des usagers**» leur permettant de juger des politiques publiques concrètes et de peser sur elles. Localement, un droit d'initiative référendaire pourrait s'inscrire dans cette persective.

Il va de soi, qu'un **financement clair de l'ensemble de la vie politique** constitue une condition nécessaire pour sa réforme en profondeur.

En donnant à la démocratie des instruments plus fins pour que les citoyens se sentent pleinement acteurs, nous pourrons lui redonner un nouvel élan et montrer que la démocratie n'est pas seulement, selon le mot de Churchill «le pire des systèmes à l'exception de tous les autres», mais bien le meilleur.

III C. DÉMOCRATIE ET LAÏCITÉ

Reste à traiter du décalage redoutable entre l'ampleur des progrès de l'intelligence humaine appliquée aux relations des hommes avec la matière et avec la vie et la médiocrité des progrès accomplis dans l'organisation des relations des hommes entre eux.

Pour résoudre les déséquilibres résultant de ce décalage, il n'y a que deux outils, **la démocratie et la laïcité**.

Ce que nous disent avec force les mouvements sociaux et politiques d'URSS, d'Europe de l'Est, d'Amérique Latine et de Chine, c'est en effet que l'invention démocratique est le grand projet de ce temps. Ce qui est en cause, c'est l'élargissement de son champ d'actions. C'est pour avoir opéré une confusion entre critique du capitalisme et critique de la démocratie parlementaire **que l'extrême gauche occidentale a préparé le terrain pour le triomphe idéologique du libéralisme à la fin des années 1970 et au début des années 1980**. Elle s'est ainsi privée des moyens de développer une critique du capitalisme au nom de la démocratie. Il n'est guère étonnant

dans ces conditions que nombre de «révolutionnaires» des années 1970 se soient si facilement ralliés à la culture libérale des années 1980.

La démocratie s'affirme comme **l'instrument de pacification des compétitions de pouvoir** face aux systèmes qui ont choisi de contraindre plutôt que de convaincre. La démocratie réconcilie également **l'exigence morale** et **l'impératif d'efficacité** dans nos sociétés où l'intelligence ne se mobilise pleinement que dans la reconnaissance du droit à la responsabilité.

Il nous faut donc investir dans la démocratie comme outil de régulation des passions collectives et comme vecteur de mobilisation des intelligences.

Il faut aussi donner à la démocratie son véritablement fondement, qui n'est pas seulement politique mais éthique, la laïcité.

Un Etat laïc refuse d'être fondé sur une religion ou une idéologie officielles.

Une démocratie laïque refuse d'ériger une vérité en religion, en dogme ou en idéologie.

Une démocratie laïque recherche le progrès par la raison comme le proposaient les encyclopédistes du VIIIème siècle. La dimension laïque du fait démocratique permet d'affronter la réalité de nos sociétés confrontées à des passions contradictoires, en déterminant les règles du débat public.

C'est dans ce sens que l'Ecole publique, parce qu'elle emprunte la démarche laïque, rend libre.

En ces temps d'intégrisme aussi bien religieux que politiques, il nous faut conjuguer avec force démocratie et laïcité.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

III D DONNER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU PARTI SOCIALISTE

Trop souvent le Parti Socialiste s'est contenté d'être un parti spectateur ou commentateur de la vie politique alors que, selon notre conception, il doit être un **acteur collectif de la transformation sociale**, un parti présent dans le mouvement social, générateur d'idées et d'initiatives. Le parti doit apprendre à mieux combiner quatre fonctions principales.

• 1 **La fonction d'écoute** de toutes les couches de la population afin de rester en contrat étroit avec l'évolution des préoccupations et des besoins des Français.

• 2 **La fonction de proposition a moyen et long terme** afin d'orienter l'action du gouvernement et des groupes socialistes au Parlement.

• 3 **La fonction d'explication de la politique gouvernementale** qui s'inscrit dans les orientations proposées aux Français par le Président de la République et soutenues par les groupes socialistes au Parlement.

• 4 **La fonction d'agent de la transformation sociale**, l'action des sections et des élus du Parti doit concrétiser à chaque niveau une volonté de participer activement à l'amélioration de la vie quotidienne des français.

Le Parti doit également trouver un meilleur équilibre dans sa relation au gouvernement dont il est le principal soutien. **Il ne doit pas être un «parti-godillot»** car la critique est utile dans la mesure où elle débouche sur des propositions constructives et concrètes.

Mais il ne doit pas non plus, céder à la tentation de se substituer à l'opposition dans sa manière de critiquer la politique du gouvernement. Une telle attitude est incompréhensible pour les Français. A terme, elle pourrait se révéler suicidaire : seul un Parti responsable et uni derrière le Président et le gouvernement pourra remporter les prochaines élections législatives.

Pour jouer son rôle, le Parti Socialiste doit à la fois améliorer l'efficacité de son fonctionnement collectif et développer sa démocratie interne afin de redonner aux socialistes le goût de militer.

D 1 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU PARTI

Le décalage persistant entre le nombre relativement faible de nos adhérents et l'importance de notre électorat est préoccupant. Il empêche le parti d'être suffisamment présent et visible dans la société française. Et aussi de jouer le rôle moteur qui devrait être le sien dans notre action de transformation de la société : ***Un parti vraiment représentatif de la société française***

La base populaire de notre parti doit être élargie. Certes, il n'y a pas de solution miracle, mais il importe de réduire toutes les barrières matérielles et financières qui empêchent le renforcement de notre base militante, notamment parmi les ouvriers et employés du secteur privé. A cet effet, nous proposons de créer une cotisation annuelle d'un niveau faible pour tous ceux qui sont aujourd'hui non imposés sur le revenu et de rendre les cotisations des adhérents proportionnelles à leur impôt sur le revenu dont la progressivité favorise les revenus salariaux modestes et tient compte des charges de famille. Nous nous prononçons pour un **barème unique** pour toutes les fédérations afin d'atteindre le maximum de transparence possible.

L'élargissement militant du parti **passe également par le renforcement de la place des femmes**. Et en particulier de celles qui prennent des responsabilités électorales dans le parti. C'est pourquoi nous sommes favorables à l'augmentation de 20 à 30 % du quota de femmes à tous les degrés de l'organisation et sur les listes de candidats aux élections au scrutin de liste.

Mais il ne suffit pas de débattre des quotas pour renforcer effectivement la place des femmes dans le Parti Socialiste. Encore faut -il se donner les moyens d'appliquer effectivement les règles adoptées. Aussi proposons -nous, lorsque les proportions minimales ne sont pas respectées, que les places non pourvues demeurent vacantes dans l'organisme concerné. Nous proposons aussi la création d'une commission pour la promotion des femmes. Il faut également faire une place plus importante aux questions concernant la formation et l'emploi des femmes, les situations de solitude, la nécessité de préserver les acquis face au retour de certains discours conservateurs.

La place des jeunes dans le parti est également trop faible. Leur nombre est insuffisant dans notre parti pour assurer un réel rayonnement dans tous les secteurs de la jeunesse. Il faut là prendre exemple sur d'autres grands partis d'Europe. La seule solution est de donner **une autonomie réelle au Mouvement de la Jeunesse socialiste,** en particulier dans la désignation de ses dirigeants. Des tensions sont possibles. Mais c'est le prix du renouvellement militant dont le parti a un besoin vital pour demeurer à l'écoute des nouvelles générations et y faire progresser ses idées.

• ***Un parti ouvert***

Intermédiaires indispensables entre le cercle des militants et celui des électeurs, les sympathisants doivent être plus fortement intéressés à la vie du part.

Il nous faut multiplier les réunions de sections ouvertes sur l'extérieur, engager les débats avec les associations en charge du cadre de vie et plus généralement des questions concernant les problèmes de la vie quotidienne. Nous devons aussi renforcer le dialogue avec les organisations syndicales dans le respect de leur autonomie et dans le souci de renforcer leur capacité d'intervention et de négociation.

• ***Un fonctionnement plus efficace***

Beaucoup reste à faire pour renforcer l'efficacité du fonctionnement de notre parti. Il convient d'accroître les moyens de **formation pour les élus et les militants.**

La mise en place du statut des élus ne peut être différée sans mettre en cause la décentralisation et la démocratisation de l'accès aux responsabilités.

Droit à congé, garantie de réintégration, rémunération de remplacement, couverture sociale, droit à la formation et véritable régime de retraite, doivent constituer les principales composantes du **statut des élus.**

En effet, des décisions politiques importantes se prennent désormais de plus en plus hors du cadre habituel de la section ou du département. Nous proposons donc une meilleure coordination entre les sections d'un même commune, entre les socialistes d'une même agglomération ou d'un syndicat intercommunal ou encore au niveau régional.

Vis-à-vis des Français, sur les questions du logement social, de la vie quotidienne dans les quartiers, de l'insertion, il nous faut **assurer un rôle d'animation, de représentation et d'explication de la politique gouvernementale**. Ce rôle est essentiel. Si nous ne le remplissions pas correctement, nous ne ramènerons pas vers nous cette partie de l'électorat populaire qui, touchée durement par la crise, s'est réfugiée dans l'abstention ou égarée vers l'extrême-droite. N'oublions pas que l'abstention et le vote pour le Front National trouvent leur terreau principal dans l'exclusion.

L'amélioration de notre efficacité collective passe également par **l'actualisation de notre identité. L'heure est venue d'adopter une nouvelle déclaration de principe. L'heure est aussi venue de définir ensemble le projet dont le Parti Socialiste est porteur alors qu'il exerce le pouvoir durablement**.

Enfin, il est urgent, face à la mondialisation des problèmes et des solutions, au moment où la construction de l'Europe doit franchir une nouvelle étape devant les bouleversements survenus à l'Est, de **renforcer l'action internationale du mouvement socialiste**. Il nous faut accroître les relations et les contacts avec les partis socialistes européens devenus politiquement dominants et faire de la construction de l'Europe sociale le thème majeur du dialogue entre nous. Nous devons renforcer le rôle de l' **Union des partis socialistes de la Communauté Européenne** et y introduire la possiblité de décisions à la majorité dans certains domaines.

Il nous faut également renforcer la concertation le rôle de l'**Internationaliste socialiste** sur les questions de la paix, des libertés, des droits de l'Homme et du développement. L'Internationale socialiste peut constituer un outil très efficace pour la diffusion des valeurs du socialisme démocratique dans le monde. Nos débats devront aborder la question du renforcement de cette organisation et de la contribution que le parti français doit lui apporter.

D 2. DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE INTERNE ET REDONNER LE GOÛT DE MILITER

• L'amélioration de la démocratie interne passe par une meilleure transparence des règles de l'organisation.

La représentation proportionnelle a permis l'unité de notre parti. Aucune remise en cause du système de fonctionnement établi sur ce principe ne devra être acceptée. Même si le Comité Directeur doit associer plus largement les fédérations à ses travaux.

A l'issue des congrès, les différentes sensibilités parties prenantes à une synthèse, doivent être associées à la direction du parti, à tous les échelons, à égalité de droits et de devoirs.

De même, le nécessaire accroissement du rôle des sympathisants ne peut aboutir à ôter aux adhérents le droit exclusif de désigner les candidats aux élections ni les instances dirigeantes du parti.

En revanche, certaines modifications peuvent améliorer la transparence du fonctionnement du parti, notamment pour traiter les difficultés survenant localement entre deux congrès.

L'adhésion au parti doit être facilitée : la demande d'adhésion doit être présentée à la section lors de la réunion suivante en présence de l'intéressé. Le vote au congrès ou pour les désignations doit pouvoir intervenir pour les nouveaux adhérents après **six mois** d'appartenance au parti. Réduire ce délai pourrait, à l'approche du congrès et des investitures, avoir des conséquences dommageables en encourageant des pratiques contestables.

Nous proposons également que désormais, pour les votes politiques, les mandats soient calculés d'après **le nombre des votants effectifs** et non des cartes achetées au National. Ceci constituera un effort de moralisation incontestable pour notre parti. Notre règlement intérieur devra prévoir toutes les règles qui doivent être respectées en matière de convocation des militants, de déroulement des opérations de vote et de limitation de la durée du scrutin.

Par ailleurs, la nouvelle loi sur le **financement public de la vie politique** doit être une autre occasion de progresser vers plus de transparence. Mais il ne faut pas que la distribution de ces

nouvelles ressources constitue un pouvoir discrétionnaire des directions nationales et fédérales. Aussi, proposons-nous que le congrès national fixe la répartition du financement public entre les différents degrés de l'organisation en prenant en compte le nombre des adhérents (un tiers), le nombre de voix obtenues par le parti aux élections (un tiers) et le nombre d'habitants (un tiers).

Chaque courant de pensée reconnu dans le parti doit pouvoir bénéficier de la possibilité d'**informer** tous les militants de la fédération (réunions internes, publications dans la presse du parti ou publications internes spécifiques). Tout membre du bureau fédéral doit avoir **le droit de consulter le fichier** des adhérents de la fédération.

La justice interne du parti doit être améliorée en précisant mieux les délais à respecter par les commissions des conflits et en favorisant une meilleure préparation des décisions.

• ***Retrouver le goût de militer***

Aujourd'hui, les militants s'interrogent sur leur rôle **et les adhérents potentiels s'interrogent sur l'utilité de nous rejoindre au sein du Parti.** Ils ne peuvent servir uniquement de masse de manoeuvre pour les batailles internes à **l'occasion de la préparation des Congrès ou de l'investiture des candidats.**

Il nous faut désormais rassembler les conditions qui permettent l'adhésion durable. Il s'agit moins de conditions financières que **la qualité de l'accueil et du débat dans les sections d'une part, du sentiment de pouvoir peser réellement sur les choix politiques faits par le P.S. – et par le gouvernement lors-que le parti participe au pouvoir - d'autre part.**

a) Notre plus grand effort doit porter sur l'animation des sections. **Le débat politique dans les sections socialistes se contente trop souvent d'être une simple discussion à bâtons rompus sur l'actualité. Or, les réformes profondes et durables sont celles qui, au-delà des décisions du gouvernement et du vote des textes au Parlement, réussissent une forte mobilisation des acteurs sociaux sur le terrain. C'est une action politique – et formatrice – de toute première**

importance pour les militants que de suivre de près la mise en pratique de ces réformes. Prenons l'exemple du R.M.I. : les sections du parti doivent pouvoir être un lieu d'évaluation **approfondie** entre les élus, les travailleurs sociaux, les responsables d'associations, sur les problèmes posés par **le volet «Insertion». Il en va de même pour des actions entreprises par des collectivités locales.**

Ainsi seront mieux perçus, par l'ensemble des adhérents de la section, les enjeux réels au-delà du simple discours. Il est donc nécessaire de former les responsables du parti pour l'animation des réunions.

Adhérer et débattre apparaîtra ainsi progressivement sous un nouveau jour, plus attractif car plus utile.

De même, au niveau international (et d'abord européen), les jumelages de sections ou fédérations avec des structures équivalentes d'autres Partis Socialistes (notamment dans les villes déjà jumelées entre elles) favoriseraient l'ouverture de l'action militante vers l'extérieur.

b) **Les adhérents du P.S. ont trop souvent l'impression que les principaux choix politiques du parti sont faits sans qu'ils interviennent dans le processus de décision si ce n'est parfois de manière purement formelle. Certes, les dirigeants élus du parti ont à prendre leurs responsabilités et donc des décisions. Mais il est certainement possible que, de la même façon que notre Parti doit être acteur et non pas seulement spectateur de la vie politique, les adhérents socialistes soient davantage acteurs de la vie politique de leur parti.**

Il est également souhaitable que les militants puissent donner leur appréciation sur la politique gouvernementale. Pour favoriser l'expression de cette appréciation, nous proposons :

- que soit rendue possible la tenue de conventions fédérales ou nationales élargies sur un thème précis en présence des secrétaires nationaux et des ministre concernés. Les conventions nationales devraient aussi souvent que possible êtres réunies sur une base élective selon le thème abordé.
- que les responsables gouvernementaux, en collaboration avec les responsables du secteur correspondant dans le parti puissent organiser une rencontre nationale sur le suivi et

l'application de telle ou telle réforme, en invitant tous les responsables fédéraux concernés.

Cet ensemble de propositions devrait permettre de renforcer, si nous nous accordons pour les appliquer, l'efficacité et le dynamisme du Parti Socialiste. Dans la période actuelle, marquée par les défis très importants à l'extérieur comme à l'intérieur de notre pays, l'existence d'un P.S. fort, actif, responsable, **avec des militants plus motivés parce que mieux associés aux décisions**, est un élément déterminant pour la réussite de notre action.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

IV

RASSEMBLER A GAUCHE

Les socialistes doivent continuer de s'affirmer comme une force de rassemblement. Pour cela, il nous faut unir les nôtres, confirmer notre ancrage à gauche, consolider la majorié présidentielle et chercher, sur les questions décisives, à unir les Français.

Rassembler les Socialistes

Les contributions révèlaient de larges convergences permettant, dans un esprit de responsabilité, le rassemblement des socialistes.

Notre appel au rassemblement n'a pas prévalu sur la compétition pour le pouvoir dans le parti. Nous le regrettons et conduirons le débat de façon sereine, autour des idées pouvant unir les socialistes en nous gardant de tout décalage entre les discours et les actes.

Il vaut mieux assumer courageusement une réponse décalée dans le temps entre l'action et certaines impatiences des Français que de prendre le risque d'un nouvel écart entre les discours de congrès et les actes au pouvoir. L'histoire nous a enseigné le prix d'un tel écart en terme de confiance populaire.

Rassembler à Gauche

Les annnées 80 ont montré que les forces de progrès n'ont pu renouer avec le fait majoritaire en France qu'au moyen d'une dynamique de rassemblement à gauche autour du Parti Socialiste. C'est cette dynamique qu'il nous faudra prolonger dans les années qui viennent.

Au moment où le communisme connait une crise mettant en cause son existence même, le socialisme démocratique, apparaît comme une idée neuve seule susceptible d'offrir une alternative crédible aux forces du capitalisme.

La synthèse Jauressienne du socialisme et de la démocratie défendue de façon visionnaire par Léon Blum en 1920 retrouve toute sa force de rassemblement.

Entre les deux courants du socialisme issus de la déchirure des années 1920, l'histoire tranche aujourd'hui dans des conditions qui ouvrent des perspectives au rassemblement autour de la famille socialiste, rassemblement déjà esquissé au niveau Parlement européen entre le groupe socialiste et le groupe de l'Eurogauche animé par le Parti Communiste Italien.

Les socialistes doivent créer les conditions permettant d'accueillir les militants et les électeurs ayant tiré les conséquences des impasses du modèle communiste.

On doit par ailleurs, s'interroger sur les conséquences d'une rénovation du Parti Communiste qui implique l' abandon des positions et des règles de fonctionnement qui ont justifié l'éclatement du Congrès de Tours. Dans ces conditions, la réflexion sur la rénovation du Parti Communiste apparaît indissociable de la réflexion sur le rassemblement de la gauche autour des socialistes. Avant 1992, les socialistes prendront les initiatives nécessaires de rassemble-ment en ce sens.

Consolider la majorité présidentielle

François MITTERRAND l'a emporté au second tour de l'élection présidentielle car il a su incarner une gauche ouverte. Il a pu ainsi rassembler une large majorité. Les socialistes ont su prolonger au niveau du Parlement, du gouvernement et des municipalités, la construction de la majorité présidentielle en se montrant ouverts à l'égard de ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de progrès, de justice sociale et de liberté qui les animent. S'il veut gagner les prochaines élections, et en particulier les législatives, le parti socialiste doit continuer à incarner une gauche tolérante, ouverte aux mutations de notre société, attentive à toutes les évolutions.

Construire une nouvelle synthèse entre le socialisme et l'écologie

La protection de l'environnement n'est pas politiquement neutre lorsque les atteintes plus graves sont le produit, soit de l'irresponsabilité bureaucratique comme à Tchernobyl, soit de la recherche sans frein du profit comme pour la destruction des grandes forêts équatoriales.

L'exploitation de l'homme et celle de la nature relèvent de la même logique : celle du profit.

C'est pourquoi, il nous faut montrer notre capacité à nouer un vrai dialogue avec la sensibilité écologiste sans nous poser en préalable la question des alliances.

Rassembler les Français

Avec la France unie, le Président de la République a montré la voie du rassemblement des Français. Il ne s'agit pas de les réunir dans la confusion des alliances de circonstance mais autour d'un certain nombre d'orientations correspondant à **l'intérêt collectif des français.**

L'intérêt collectif, voilà une idée forte pour les socialistes qui veulent transformer la société dans son ensemble. Elle permet d'articuler les revendications catégorielles, de résister à l'assaut des corporatismes et de répondre, dans le temps, aux impatiences légitimes des groupes.

Il est vrai qu'au nom de l'intérêt collectif, il faut parfois faire preuve de courage et assumer des mesures impopulaires ou étaler dans le temps des réponses à des revendications légitimes.

Parler défense du franc, lutte contre l'inflation, réduction des déficits, priorité à l'investissement et à la recherche, réinsertion, lutte contre le chômage, défense de l'environnement, c'est parler intérêt collectif des français.

A nous d'assumer cette position qui permet aux socialistes de rassembler en se montrant comptables de l'intérêt du pays.

CONCLUSION

En France, le socialisme démocratique au pouvoir est en passe de réussir et d'apporter la preuve que le modèle qui est le sien est le seul capable aujourd'hui de garantir à la fois le progrès économique, la justice sociale et le respect des libertés.

Les socialistes n'ont pas à douter d'eux-mêmes. Le bilan d'étape qu'ils peuvent présenter aux Français est important. Nous sommes sur la voie qui mène au succès. Nous savons que cette voie est longue mais qu'il n'en est point d'autre qui soit sûre.

Un parti rassemblé derrière le Président de la République et le gouvernement, suffisamment assuré de lui –même, doit pouvoir en convaincre les Français. Cela implique dans l'immédiat que les socialistes réalisent la synthèse la plus large possible à l'occasion de leur prochain congrès.

Voilà, chers camarades, les enjeux de Rennes. La gauche ouverte que nous représentons doit être à la hauteur de cette tâche. Plutôt que de jouer entre nous à la différence des formules, continuons de faire ensemble par rapport à la Droite, la différence au niveau des actes.

Pour aujourd'hui, le maximum du possible, pour demain, le maximum d'espérance.

LISTE DES 5000 PREMIERS SIGNATAIRES

Michel Rocard et,

AIN

Dominique Aigueperse, Gilbert Babola, Corine Bolley, Pierre Carroz, Michel Cassoul, Alain Cavet, Marc Chardonnet, Annette Chenaux, Jean Chevalier, Georges Comte, André Descottes, Eliane Drut, Michel Fontaine, Yves Gauthier, Gérard Gavillon, André Godin, Pierre Gouiller, Marinette Marianne, Marc Martin, Rachel Mazuire, Robert Meriaudeau, Serge Metral, Jean Meune, Roland Monnet, Marc Perrot, Pierre Pochon, Maurice Ricard, Françoise Rigaud, Claudette Tabary, Claude Tournier, Robert Trouillet

AISNE

Jean Berthe, Michèle Bottin, Bernadette Brabant, Daniel Cambrelaing, André Cornu, Yves Daudigny, Gérard Dorel, René Dosiere, Michel Dubar, Yves Duchemin, Bernard Lebrun, Michel Lefebre, Régis Lecoyer, Gilbert Leuvelet, René Libersa, Roselyne Lobjoit, Alain Mandron, Gabriel Pandolfo, Dominique Pierre, Alain Rodrigues, Madeleine Tetart, Maurice Vatin

ALLIER

Jean Aigoin, Yves Baïetto, Jacques Belgrand, Jean Michel Belorgey, Alex Blandin, Alfred Bonnet, Michel-Adrienne Borel, Jacques Buchy, Bernadette Burnol, Paul Chabridon, Jean Charbonnier, Robert Chevalier, Michel Confesson, Pierre-Yves Consigny, Jean-Claude Couty, Daniel Cramaregeas, Jean Dauphin, Bernard Delaunay, René Devaux, Roger Durin, André Entremont, André Icher, Jean Jaffre, Pierre Kuntz, Jacques Lahaye, Pierre Launay,André Leca, François Leca, Jean Limoges, Robert Liris, Michel Marien, Christian Marion, Jean Masseret, Louis-Annette Mayenobe, Jean-Pierre Michaud, Madeleine Miquel, Patrick Monego, Daniel Moulharat, Georges Pannetier, Jean-Pierre Parannier, Jean Parillaud, Jean-Pierre Peronnet, Guy Poncet, René Poutignat, Jacky Quignopon, Jean-Paul Remmeau, Marcel Reveret, Daniel Southon, Monique Trichard, Henri Yermia

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Bernard Arditti, Roger Averardo, Jean-François Berger, Robert Blanc, Félix Bonetti, Félicien Bonnet, Marie-Claire Borel, Emile Bouteuil, André Breton, Louise Bruneteaud, Claude Cadenel, Roger Carteron, Gérard Cire, José Escanez, Léon Fatio, Louis-Jean Gal, Jeanne-Marie Galfard, Elie Galfard, Jean Gilly, Lise Gouvernet, Daniel Guillot, Claude Joly, Michèle Lantenois, Daniel Magilaner, Jacques Mansuy, Patrick Martellini, André Masini, Raymond Mattei, Jacques Olive, Roland Petiet, Charlie Richaud, Georges Robert, René Samuel, Jean-Marie Silvy, Michel Trichet, Pierre Veyan, Bernard Vial

HAUTES ALPES

Daniel André, Denise Bertrand, Pierre Blache, Pierre Blanc, Denis Brendel, Jean Brossier, Jean-Claude Catala, Bernard Charquet, Jacqueline Cuzin, Robert De Caumont, Daniel Fauré, Henri Longeot, Claudine Montigny, Hélène Roux, Monique Rouy, Serge Thivolle, Marthe Viblin

ALPES MARITIMES

Patrick Allemand, Jean-Pierre Appietto, Jacqueline Baillergeau, Christian Berkesse, Robert Bez, Joël Blumenkranz, Gérard Bonneau, Françoise Bouquignaud, Jean-Pierre Brun, Gaston Caillaud, Roger Cape, Louis Capecci, Joël Catani, François Charmeau, Jean-Jacques Cozzari, Roy Cusack, Philippe Delachapelle, Daniel Delfolie, Annick Depresle, Georges Desvalois, Vincent Dicarmine, Louis Dubard, Hervé Dupont, Luce Falerme, Toussaint Frullani, Jean Gazikian, Yvon Hadjadj, Paul Jauffret, Conrad Luparia, Michèle Mathieu, Mireille Novellas, Paul Olivesi, Annie Papet, Richard Pogliano, Michel Riffet, Joël Rigolat, Michel Rolant, Henri Rossi, Michel Servia, Yvon Soquet, Georges Trovat, Jean Vacant, Jean Valette, Malika Vauday, Françoise Vernet

ARDECHE

Paul Allemand, Marc Autrand, Claude Baratier, Robert Chapuis, Bertrand Courcelles, Lucette Debard, Huguette Delhomme, Pierre Douce, Patrick Fabre, Max Fargier, René Grenier, Gérard Guyon, Agnès Jamier-Evrard, Pierre Laquet, Claude Lareal, Paul Lavie, Christian Lavis, Jacques Massip, Jean Pontier, Guy Ramos, Geneviève Rennes, Maurice Roissac, Pascal Terrasse, Michel Teston, Vincent Vedel, Guy Vedel, Jean-Pierre Viale

ARDENNES

Louis Auboin, Jacques Beaufils, Jean-Claude Boudin, Jacky Bruyere, Jean-Luc Caron, James Champenois, Patrice Collongeon, Jacques Courtois, Bernard Dahout, Philippe Debieuvre, Julie Edouard, Bruno Fallon, Eliane Fleury, Thierry Fricotteaux, Denis Froissart, Denis Froissart, Patricia Fromage, André Fuzelier, Marcel Gilardin, Daniel Grandjean, Alain Guhur, Jean-Louis Guillaume, Gérard Istace, Noël Jacquet, Sylvie Jacquet, Philippe Jumelin, Stephan Laszlo, Pierre Ledemé, Sylvie Leytem, Roland Llorca, Michel Marechal, Jeanine Marechal, Jean-Philippe Nadaud, Abel Noreck, Thérèse Orban, André Patureaux, Dominique Payer, Jean-Louis Petit, François Pierrotti, Yves Pruvost, Louis Quiot, Claude Rampini, Evelyne Rampini, Alain Roy, Jean-Georges Rozoy, Mourad Sebki, Annie Stenvot, Françoise Stévenin, Jean Stévenin, Jean-Paul Tomczak, Manuela Tresson, Philippe Vuilque

ARIEGE

Daniel Artaud, Jean Auriac, François Barriendos, Simon Bavard, Jean Bordeau, Serge Bourrianne, Bernard Bradfer, Jean-Louis Casse, Christianne Douarches, Yvon Douarches, Alain Duran, Mathieu Durand, Gérard Estebe, Gilbert Faure, Daniel Fillola, Jean-Noël Fondere, Maryse Guilhem, Gérard Glauda, Gilbert Galy, José Jorro, Dominique Latrille, Yannick Le Guillou, Raymond Marty, Jean-Pierre Ousset, Alain Palmade, Joël Rausa, Georges Rabaud, Augustin Remaury, Jean-Louis Sacaze, Fernand Segalas, Claude Soum, Jany Soulie, Jacques Soulie, Gérard Verdalle

AUBE

Dominique Arteriole, Francis Berlingue, Jean Boucher, Francis Bouteiller, Mireille Brouillet, Véronique Cartelet, Jean-Michel Chevrier, Pierre Colinet, Robert Collot, Albert Danilo, Anne-Marie Danilo, Marcel Degois, Noël Demouron, Pierre Descaves, Sylvie Dudragne, Chantal Dujancourt, Patrick Dussauge, Robert Fevre, Pierre Fontaine, Yves Fournier, Jean-Claude Frossard, Alain Galatola, Maurice Gateau, Guy Georget, Thierry Georget, Bernard Gobillard, Claudine Gonin, Daniel Hazouard, Françoise Hermant, Raphaël Hijosa, Grégory Journot, Roselyne Le Prud'Homme, Pierre Lesage, Jacky Liechty, Michelle Oudot-Marnat, Alain Roussel, Jean Sadoux, Stanislas Siodos, Alain Taupin, Pierre-Marc Ter-Davtian, Jean Thiais

AUDE

Robert Amouroux, Bernard Arbouet, Guy Baron, Jean-Louis Boné, Paul Bonnafous, Catherine Bordies, Gérard Boussieux, Jacky Bureu, Roger Camarasa, Roger Cambra, Sylvain Daniel, Marc Deblonde, Henry Dofny, Jean Paul Dupré, Francis Escriva, Georges Falcou, Serge Garric, René Gavignaud, André Houles, Pierre Jammes, Claude Joubert, Claude Lanfant, Roger Laurent, Joseph Mandrou, André Melliet, Paul Molinier, Georges Ormifres, André Pech, Jean-Pierre Pennavaire, Auguste Peytavi, Christiane Ricard, Michel Rodriguez, Christian Senegas, Jacques Serres, Georges Tarabbia, Jean-Philippe Tronche

AVEYRON

Henri Acier, Dominique Alibert, Sylvain Andurand, Anne-Marie Ardourel, Hervé Baune, Pierre Beffre, Alain Boudes, Michel Boulet, Robert Calazel, Ghislaine Cavalerie, Josette Chabert, Claude Chambert, Georges Couderc, Jean-Louis Coulon, Claude Dangles, Pierre Delagnes, Jacky Delaure, Jean Delpon, Jean Delpuech, Guy Durand, André Fabreguettes, Alain Fauconnier, Fabrice Geniez, Gilbert Gladin, Edmond Gros, Henry Jaudon, Pierre Lacombe, Paul Lafabrie, Yves Landat, Henry Landes, Michel Laur, Bernard Lauriac, Arlette Lechat, Claude Lechat, Pierre Marty, Simone Marty,Jean Maruejouls, Roger Maurel, Guy Mazenq, Francine Miral, Henry Moizet, Joël Morel, Paul Ramadier, Dominique Raynal, André Rigal, Yves Robert, Louis Rouquette, Philipe Thomas, Isabelle Trottouin, Claude Verdier, Sylvain Veyrac, Jean Vidal, Alain Villard

BOUCHES DU RHONE

Guy-Noël Abraham, Pierre-Marc Akinian, André Albert, Bernard Amouretti, Jean-Jacques Anglade, Patrick Arnoux, Françoise Astier, Ségolaine Aymé, Théo Balalas, Mohamed Benbouabdellah, René Berthet, Alexandre Bizaillon, Charles Bonifay, Jacques Bonnabel, Jean-Pierre Bonnet, Roland Boucabel, Serge Bres, Alexis Calabrese, Estelle Calamand, Chantal Caltreau, Michel Carotenuto, Dominique Casanova, Eliette Charmasson, Gilles Corsaletti, Michel Dallaporta, André Daudet, Alain Decamps, Albert Deleuil, Emile Dray, Jean-Charles Drouet, Pascal Dupuy, Christian Duval, Jimmy Elhadad, Jean-Claude Gautier, Nicole Gemond, Alexandre Guerini, Marcel Hervé, Dominique Jacquemes, Michel Jacquemes, Gérard Janin, Eliane Kazandjian, Thérèse Lafite, Nadia Laib, Pierre Lauzat, Louis Lecaugant, Jean Leclerc, Philippe Leclercq, Rodolphe Léon, Michel Lepingle, Joachim Marti, Marcel Masson, René Mathieu, Yves Mathieu, Robert Mizrahi, Jacques Moreni, Roland Morga, Claude Mourre, André Mul, Gilbert Orsoni, Guy Pallet, Danièle Pambaguian, Jean-Louis Parrenin, Sylvie Pazzottu, Robert Pellissier, Christian Perier, Germaine Pivasset, Gilbert Pommier, Michèle Poncet-Ramade, Jean-Pierre Russo, Fernand Samama, Alain Sauvaire, André Sinet, Laurent Steine, Gérald Vellat, Bernadette Vincent

CALVADOS

Michel Ambrois, Daniel Barré,Paul Bertauld, Nicole Bessot, Marcel Blin, Jacques Bourguignon, Mireille Brun, Gilberte Bunel, Michel Cardo, Jacques Cardon, René Cavelier, René Comis, Jean-Etienne Couette, Michel Coulon,Henri Crespin, André Cru, Yvan Degremont, Brigitte Deleuze, Jacques Divetain, Gilbert Duprey, Jean-Charles Ferrand, Françoise Guillemette, Halvard Hervieu, Jacques Labigne, Edith Lauvergne, Danièle Le Carpentier, Jangui Le Carpentier, Yves Le Cornec, Jacques Le Gardinier, Gilles Lepoivre, Joseph Levallois, Patrick Lochu, Armand Louiche, Michel Neveu, Danièle Nez, Jean-Louis Oublin, Claire Page, Jean-Michel Pastor, Alice Plaideau, René Plaideau, Jules Porquet, Gérard Poulouin, Jean-Marie Quinque, Marc Rasse, Jean-François Richard, Pierre Robert, Daniel Sacré, Alain Tarot, Cyril Théret,Serge Thorel, Georges Travert, Josette Travert, Raymond Travert, Jean-Pierre Weben

CANTAL

Georges Andrieu, Lucien Andrieu, Albert Auriel, Jean-Marie Bergaud, Joachim Bergaud, Joseph Boudou, Jean Broussouloux, Jean-Paul Carcenac, Pierre Champagnac, Gilbert Claux, Jean Coëffic, Michel Constant, Georges Delpuech, Bernard Delzongle, Marc Dunion, Christian Estival, André Fink, Françoise Floret, Jean-Marie Flotte, Christian Fournier, Marie-Josée Fournier, Jacky Gaillard, Vincent Gaillard, Florence Gonzales, Jacques Jouan, Jean-Yves Lacassagne, Mireille Lacombe, Gérard Lapié, Bernard Laroche, Marie Carmen Larribe, Madeleine Lebas, Claudine Lespinat, Louis Manhes, Louis Marroncle, François Maury, Henri Moins, Jean-Pierre Olivier, Bernard Pestour, Christian Pestour, Paul Pestour, Jean Picarougne, Marcelle Picarougne, Albert Rochette, Suzanne Roques, Marc Sidaine, Suzy Teulade, Claudine Thoumieux, Pierre Tilly, Denis Vareille, Roger Vidal, Patrick Vinit-Dunand, Jean-Paul Vuillermoz

CHARENTE

Bernard Augier, Christian Barrier, Bruno Bavois, James Beauregard, Georges Bouchard, Bernard Bourreau, Rémi Boussiron, Guy Branchut, Jean-Pierre Brunet, Jean-Michel Caillaud, René Caille, Michèle Chambaud, Michel Chavagne, Yasmine Corneau, Jean-Claude Courari, Michel Desouhant, Louis Desset, Denis Dolimont, Claude Dubois, Jean-Pierre Ducau, Paul Dumargue, Jean-François Duvergne, Michel Etchart, Daniel Gascon, François Jeanjean, Gérard Knapp, Pierre Larrouy, Claude Lavaud, Eric Leveque, Albert Livert, Jésus Marin, Nicole Masveyraud, Chantal Meilhaud, Louis Merle, Abel Migne, Michel Naudin, Jean-Marie Parenteau, Eric Picaud, Marcel Picaud, Colette Pichon, René Pichon, Pierre Renouf, Jean Reyrat, Robert Richard, Jean-Paul Seguin, Yves Thomas, Guy Traumat, Guy Verdier, Gilbert Vidal, Jean-Claude Viollet

CHARENTE MARITIME

M'Hamed Aichouba, Jacqueline Allain,Jacques André, Michel Baron, Jean Benoist, Roland Beix, Yves Beneteau, Clovis Betizeau,Jean-Pierre Boutet-Petit, Bernard Bregowy, Jacques Briteau, Claude Burger, Robert Carjat, Alain Cavaud, Michel Cheneau, Octave Chesse, Gérard Desrentes, Yves Dubiny, Jean Durand, Joël Durand,Jean-Michel Escloupier, Pierre Frustier, Camille Furgier, Joseph Gaborit, Monique Gagnier,Jean-Pierre Garnier, Henri Grosjean,Roger Guillon, Marcel Hermant,Pierre Lacoste, Claude Latrille, Jacky Lefort,

Jean-Claude Legeron, Bernard Lhostis, Michel Luc, Madeleine Maillard, Françoise Maillet, Michel Marconi, Emile Martinon, Jean-François Merling,Jean-Pierre Michaud, Linette Monteau,François Patris, Jocelyne Pelette, Paulette Philibert,Yves Portmann, Léa Printemps, Christion Quelja, Michel Régnier, Guy Rigou, James Rouger, Stéphanie Roux, Annick Ruff, Pierre Tenot, Claude Turpain, Michel Veyssiere, Claude Vilespy,Guy Vincent

CHER

Bernard Ardonceau, Jean-Paul Chazelle, Pierre Coury, Patrice Delgado, Bernadette Gimonet, Bernard Gourdon, Michel Klotz, Jacques Laclautre, Jean-Paul Lecointe, Richard Levillain, Jean-Pierre Meerschout, Guy Meston, Henri N'Gono, Alain Pailleret, Yvon Peruchot, André Pouvesle, Alain Rives

CORREZE

Georges Alunes, Marc Amblard, Gaby Bardon, Roger Bergeal, Michel Besse, Léon Blavignac, Madeleine Bouniol, Geneviève Bourbon, Bernadette Bourzai, Elie Bousseyrol, Jean-Claude Bouysse, René Breuil, Michel Breuilh, Dominique Cabanillas, Yves Chambras, Alain Chapapria, Nicole Chateau, Hervé Cheze, Charles Clair, Roger Clarisssow, Bernard Coutaud, Marcel Cremoux, Marcel Croiset, Gérard Denecker, Michel Denis, Jacky Deschamps, Jeannette Dumond, Jean Feyfant, Gilbert Fournial, Michel Fromonteil, Gilles Gorse, Lucien Hernu, Jean Louis Hilaire, Josiane Lapierre, Lucien Lecigne, Martine Leclerc, Serge Lhopitaut, Roland Maillet, Jean Louis Magoutier, Noël Martinie, Pierre Marut, Pierre Meneyrol, Emile Mercier, Christian Murat, Raoul Narche, Lucien Periquol, Jean-Claude Peyramard, Jacques Pignolet, Jean Plats, Lucette Quintane, Jean-Michel Reillier, Philippe Roger, Marion Rogozinski, Jean Salesse, Jean-Bazile Sallard, Louis Vaux

CORSE DU SUD

Jean Allessandri, Marie-Jeanne Calvet, Charles Canazzi, Marc Cianfarani, Patrice Clément, Georges Coanet, Renée Coanet, François Dominici, José Frassati, Jacques Guidoni, Jean Louis Lucchini, Joseph Mallaroni, Alexandre Meloni, Jean Mercuri, Jacques Miniconi, César Mondoloni, Pierre Mozziconacci, Jean Nicolaï, André Olivieri, Paul Ottavi, Antoine Peretti, Janine Peri, Simon Renucci, Jean-Paul Renucci, Jacques Renucci, Antoine Santarelli, Antoine Sorba, Jean-Jacques Tafani, Paul Tramoni, Noël Valentini, Mathieu Zani, Toussaint Zonza

HAUTE CORSE

Jean-Pierre Pierre Acquaviva, Zette Alessandri, Alain Alfonsi, Marius Angelini, Bernard Cabot, Vincent Carlotti, Paul Filippi, Antoine Flori, Victoire Gentile, Yves Giansily, Francine Grilli, Joseph Grimaldi, Maurice Kaminsky, François Magnavacca, Dominique Mari, Pierre Masseï, Hyacinthe Matteï, Jean-Paul Negroni, Claude Olivesi, César Pantanacle, François Piacentini, Martine Picchini, François Sarrochi, Marie-Noëlle Ugolini, Marc Valery

COTE D'OR

Annie Bonnafoux, Jean-Pierre Bougaud, Noël Bourgeois, Jean-Claude Bouttefroy, Claude Broutard, Mireille Cassard, Jean-Claude Chaboche, Robert Charles, Michel Chenu, Roger Chervet, Francis Courage, Yves Courtot, Agnès Cuzenic, Colette Deforeit, Edouard Delmas, Guy Dumas, Michel Fleury, Paul Foucherot, Pierre Flaceliere, Gérard Fricot, Michèle Frommherz, Gérard Gaillard, Robert Garnier, Hubert Gault, Jean-Claude Germon, Claude Granclaude, Georgette Jariod, Roger Josserand, Clément Lacaille, Y. Le Bourdoulous, Pierre Lemoine, Nicole Lemonde, Didier Levy, Jean Maisonnave, Dominique Maitre, Pierre Marion, Gérard Michaut, Michel Moutrille, Jacky Muller, Roger Musart, Claude Patriat, François Patriat, Jean-Paul Raclot, Roger Remond, Jean-Marc Remy, Paul Robinat, Dominique Rose, Jean-Louis Roux, Claude Varray, Gaston Vennesson, Michel Verney, Anne Vian, Georges Virely, Evelyne Volatier

COTES DU NORD

Théo Angoujard, Yvon Baudet, Eugène Besnard, Jean-Jacques Bizien, Jean-Luc Bommert, Henri Bozec, Georgette Breard, Michel Bremont, Annick Cadoret, Anne-Marie Caradec, Olivier Cherubini, Louis Conan, Simone Darcel, Maurice Despres, Yves Dollo, Michel Dupard, Philippe Germain, Marc Gerretsen, Maryvonne Gerretsen, Alain Gouriou, Raymond Guyomarc'h, Fernand Hamon, Pierrick Hamon, Raymonde Hamon, Pierre Herve, Michel Imbeaud, Charles Josselin, Michel Laudrin, Ange Le Bars, Alfred Le Douche, Yves Le Foll, Emmanuel Le Jean, Joël Le Jeune, Louis Le Morzedec, Michel Lesaint, Toussaint L'Hermite, Jean-Paul Leroy,

Gilles Mahe, Paul Mahe, Michel Maray, Jeanne Mazier, Didier Morel, Michel Morin, Robert Nogues, Emile Piedcoq, Lucien Rasle, René Regnault, Jean Robin, Jean-Yves Simon, Louis Tardivel, Marie-Reine Tillon, Régine Tilly, Pierre-Yvon Tremel, Thierry Troel

CREUSE

Guy Avizou, Marcel Beauvais, André Bonningue, Jean-Luc Bouysset, Marie-Jo Bouysset, Jean-Claude Brunetaud, Serge Cedelle, Jean Chabot, Vincent De March, Jean-Pierre Del Puppo, Daniel Dubosclard, Ginette Dubosclard, Josette Ducher, Paulette Ducrot, Pierre Ferrand, Alain Gouzes, Jean-Pierre Grandet, Jean-Gilbert Guy, Bernard Laborde, Raymond Laurence, Christian Laurence, André Legrand, Jean-Jacques Lozach, Michel Moret, Jacques Nexon, Gérard Palleaux, René Parotin, Daniel Pasty, Pierre Petit, Pierre Pidance, Serge Pidance, Fernand Pouzaud, François Radigon, Daniel Roger, Marcel Solmon, Daniel Teinturier, Guy Ulmet

DORDOGNE

Michel Arretche, Fernande Aymond, Mr Aymond, Michel Berbessou, Claude Berit Debat, Georges Boe, Jacques Bonnet, Mireille Bordes, Jean-Claude Bost, Bouchillou, Jean-Claude Boulanger, Marie-Louise Bourrinet, Pierre Brugeassou, Jean Caillau, Jean-Claude Camboulives, Jean Campo, Lucienne Cantarelli, Camille Carrie, Claude Cenac, Claude Cheyron, Bernard Cheyrousse, Farouk Choonee, Nicolas Cornuault, René Corsino, Jésus Cortijot, Yves Coustillas, Jean-Pierre Crouzille, Jacqueline Dasseux, Michel Dasseux, Christian Deffarge, Bernard Delhomme, Jacqueline Dessain, Patrick Fargeot, Francine Fevret, Robert Feydri, Joël Gadaud, Paul Gaillard, Claire Gendreau, Mr Gendreau, Roger Giat, Claude Giraud, Maurice Guillou, Agathe Gurtler, Faride Hamana, Jean Hasse, Claude Hospital, Damien Joffre, Gérard Labrousse, Bernard Labrousse, Sylviane Lalande, Jeanne Larrue, Pierre Liza, Marc Lobato, Jean-Claude Marcher, Jean-Marie Marty, Pierre Merlhiot, Georges Metelle, Jean-Paul Miel, Daniel Mignard, Jean-Marc Milcent, Jacques Mougnaud, Louis Moulinier, Michel Moyrand, Yolande Nieuvart, Gérard Pack, Victor Perez, Philit, Charles Platon, Dominique Poupeau, René Provy, Paul Rabagnac, Jean Raffault, Marcelle Rigal, Jean-Pierre Roussarie, M. et Mme Michel Sauvagnier, Violette Sauvagnier, Christian Sestaret, Eric Sudreau, Tura, Vauriac, Luc Viaud, Marcel Vibien, André Vidal

DOUBS

Cheikh Bangoura, Jean Bernardin, Olivier Bertin, Renée Boissenin, Jules Borne, Jean-Yves Bougaud, Roger Bourgoin, Patrick Caille, Victor Caron, Claude Chatonnay, Françoise Clerc, Jeannette Clerc, Marie-Louise Clerc, Yves Combe, René Croissant, Claude Dody, Michel Dunan, Gabriel Duquet, Jean-Jacques Fischer, Geneviève Grappe, Michel Herriot, Louis Legrand, Henriette Leviavant, Jean-Michel Ligier, Gérard Magnin, Sylvie Marchand, Catherine Marmet-Leblond, Roger Marmet, Louis Martin, Thierry Morton, Denis Patoux, Claude-Cécile Poncot, Bernard Poncot, André Robert, Pierre Romand, Pierre Sexe, Ernest Songoro, Michel Thauvin, Gilbert Tyrode, Jean-Pierre Viguier

DROME

Jacqueline Barascud, Jean-Louis Bardet, Maurice Barjon, Francis Berard, Monique Berard, Philippe Berna, Robert Bontoux, Claude Bouyer, Albert Chevrol, Chantal Chone, Marcel Chosson, Roland Corneillez, Philippe Culubret, Gérard Debard, Jean Delaye, Robert Devaud, André Didier, Marcelle Doillon, Maurice Gagneux, Jean-Claude Gelus, Maurice Genevois, Roger Gille, Jean-Claude Grenier, Laurent Güichard, Frédéric Jean, Claudia Laurent, Roger Lebreton, Michel Lequin, Pierre Martin, Alain Maurice, Pierre Megier, Marie-Lorraine Mestron, Rémi Metayer, Philippe Michalet, Jean-Claude Millet, Roland Olivier, Olivier Ottone, Andrée Paillard, Josiane Paillet, Alain Payan, Dominique Querre, Hervé Rasclard, André Rey, Jean Reynier, André Robles, Marius Saby, Bernard Sauvignet, Maurice Souche, Renaud Vignal, Pierre Welcomme

EURE

Philippe Brossel, Jacques Caron, Bernard Christophe, Jacques Courtois, Freddy Deschaux-Beaume, Serge Doucet, Berthe Duguey, Viviane Groult de Beaufort, Claire Larzillière, Bernard Ledilavrec, Patrice Lefebvre, Michel Leroux, Michèle Martinet, Georges Martinet, Michel Morin, Alain Noël

EURE ET LOIRE

Frédéric Alexandre, Jacques Aucagne, Armand Belai, Paul Beyrie, Jean-Jacques Chatel, Jean Charpentier,

Raymond Coutadeur, Patrick Coffinet, Daniel Couteau, Clovis Derlyn, Daniel Edmond, Bernard Farion, René Foucard, Daniel Frard, Daniel Hete, Maurice Jomard, Pierre Lasne, Martial Latimier, André Lejeune, Yves-Pierre Plassard, Philippe Ruhlmann, Patrick Wurtz

FINISTERE

Daniel Abiven, Bertrand Abiven, Gilbert Adragna, Michel Auffret, Gilbert Bellec, André Bernicot, Yvon Berthou, Yvon Bizouarn, Daniel Bouer, Nicolas Bourrigan, Gérard Camuzet, Jean Champeau, Jean-Jacques Cleach, Danièle Com, André Conq, François Cuillandre, Bernard Dalis, Georges Dauphin, René Deniel, Robert Denis, Joël Derrien, Marie-Jacqueline Desouches, Jacqueline Donval, Yvette Duval, Pierre Faucher, René Fily, Jean Folgoas, Geneviève Garros, Jean-Pierre Gourmelon, Jean-Claude Guegan, Paul Gueguen, Rémy Gueneugues, Yvon Guillou, Jeannine Guillou, Jacques Guillou, Benoît Hamon, Monique Hernot, Yvon Hervé, Marie Jacq, André Jezequel, Jean-Claude Joseph, Jean-Claude Kerdiles, Tino Kerdraon, Roger Keromnes, Marcel L'Aot, Alain L'Helgouach, Jo Larreur, Jean-Michel Le Boulanger, Marylise Le Branchu, Gilbert Le Bris, Yvon Le Bris, Thierry Le Carpentier, Pierre Le Cras, Paul Le Gall, Michel Le Goff, Jean-Paul Le Louet, Alain Le Meur, Jean Le Meur, Emile Le Monnier, Louis Le Pensec, Jacques Legrand, Michel Lobstein, Paul Magnan, Jean-Charles Maisonneuve, François Marc, Michel Marzin, Marc Mathieu, Stéphan Métayer, Gérard Mevel, Yannick Michel, Renée Milin, Jean Mobian, Gilbert Monfort, Alain Navellou, Jacques Normand, Jean Ollivier, René Pétillon, Jean Peuziat, Yvette Pisani, Bernard Poignant, Jean-Luc Polard, Monique Prigent, Marie-Thérèse Richou, Pierre Rose, Jeanne Roudaut, Marc Roussel, Pierre Santini, Guy Savin, Jean-Pierre Thomin, Jean-Luc Uguen, Jean-Jacques Urvoas, Jos Youinou

GARD

Jean-Paul Ageron, Damien Alary, Roger Atger, Maurice Barlaguet, Pierre Bassoul, Marie Benito, Pierre Benoit, Renaud Bernard, Michel Berno, Josette Bonnefoy, Paul Boschet, Charles Bouet, Nicole Bouyala, Françoise Brunel, Jean-Claude Campos, Jean-Louis Cansot, Francis Cavalier Benezet, Christian Chambon, Magalie Chaptal-Fabre, Annick Choppard, Jean-François Coumel, Jean Dalverny, René Daude, Georges Dautun, André Domeizel, Jean-Pierre Domon, Marc Ducat, Marie-José Duvignac, Jean Gazaix, Xavier Gernez, Alain Jung, Dominique Kastler, André Lasbouygues, Françoise Laurent-Perrigot, Jacques Longuet, Jacques Martin, René Masseport, Patrick Maurin, Paul Merchat, Serge Moitie, François Moreau, Jacques Nepoty, Jean-Pierre Olivier, Max Pellegrin, Louis Pellet, Jean-Jacques Perrigot, René Plan, Alain Prat, Maurice Privat, Pierre Privat, Michel Quiot, René Raoux, Gérard Revol, Claude Rezza, Jean Richard, Guy Roca, Marc Rodriguez, Jean-Claude Salmeron, Eloi Sanchez, René Sapet, D. Saumet, Richard Schwartz, Jean Sirvin, Fernand Soler, Simon Sutour, Max Trives, Christian Valette, Yvan Verdier, Gérard Veyrun, Jean-Paul Vidal, Alain Villegas, Yves Wendels

HAUTE GARONNE

Jean-Louis Alayrac, Jean-François Allier, Jean Arrecgros, Henri Asensio, Jean Aycaguer, Monique Barde, Antoine Barroso, Daniel Baur, Michel Bellan, Alain Beneteau, Fernand Bentanax, Jacques Berger, Jacques Bernede, Claude Binos, Georges Bolufer, Francine Bouffartigue, Francis Boulbes, Pierre Bouyoux, Jean Bras, Hélène Breton, Bernard Bros, Dany Buys, Georges Cahoue, Philippe Canihac, Edith Cavert, Bernard Cayrol, Rémi Cazaux, Pierre Cena, Camille Cezerac, Christian Clastres, Bernard Cunnac, Yves Curvale, Hélios Delgado, Madeleine Dupuis, Lucien Dupuis, Serge Escande, Madeleine Escaut, Bernard Ferrand, Alain Fillola, Florian Garcia, Alain Garcia, Michel Gazeau, Marie Gioudes, Monique Granger, Christian Grenier, Jeannine Guy, Pierre Junyent, Georges Laborie, Christian Lacrambe, Maurice Laffont, Maurice Lafforgue, Noël Larque, Elisabeth Lavedan, Brigitte Le Plat, Jacques Leclerc, Jacques Levy, Michel Loubet, Christian Mas, Jean-François Maurel, Jean Mauvezin, Michel Meillieux, Gérard Michaud, Jean-Pierre Midan, Jacques Nicolas, Jean Palmade, Jean-Claude Pascaud, Christian Piques, Michèle Pontie, André Pressouyre, André Rapeaud, Rose Raphanel, Claude Raynal, Geneviève Raynal, Jean-Louis Robert, Jean-Pierre Rouane, Adolphe Ruquet, Hubert Saint Genez, Henri Sauvageot, Manuel Segura, René Sentenac, Yves Soulere, Chantal Souques, Edmond Thomas, Jean-Marie Thouvenin, Henri Toulza, Francine Ventresque, Jean-Pierre Verge, François Viargues, Jean-Claude Viau, Jacques Victors, André Villagrasa

GERS

Roger Abovici, Dominique Arnold, Guy Arque, Guy Balas, André Baudouin, Jean Bentegeac, Pierre Berry, Jean-Pierre Blanchard, Pierre Bret, Marcel Callegari, Jean Castagnet, Yves Chaze, Pierre Chrétien, Alain Claoue, André Dehez, Laurent Dellac, Marc Dero, Claude Desbons, Robert Duclos, Francis Dupouey, Jean Dupouy, Robert Fort, Jacques Foures, Gilles Galabert, Alain Geay, Gisèle Gimat, Jean-Louis Guilhaumon, Jean-François Hooten, Jean Pierre Joseph, Jean Laborde, Jean-Luc Lacambra, Christian Laffitte, Christian Laforet, Guy Lamothe, Claude Lannelongue, Jean-Jacques Lassave, Michel Lauray, Christian Ligardes, Alain Machat, Martine Massas, Pierre Mathieu, Suzanne Mauco, José Mauriet, Guy Messine, Jacques Moizan, Francis Mombrun, Philippe Monello, André Monestes, Jean Morcy, Paule Patrier Mirales, Pierre Pedussaut, Robert Perrussan, , Philippe Pugnet, Jean-Louis Quereillahc, Christian Rey, Annie Ricaut, Simone Ritouret, Michel Saint Martin, José Saint Supery, Maurice Savoie, Marcel Thuries, Gérard Toulouse, Jean-Claude Ulian, Jean-Claude Verdier, Christian Vienne

GIRONDE

Jean-Pierre Abrioux, Michel Alfonsea, André Augier, Gérard Barbé, Pierre Bernard, Bernadette Bonnac, Anne-Marie Boy, Pierre Brana, Michel Cabannes, Françoise Cartron, Jean-François Claverie, Jacqueline Courtey, Jean-François Dabas, Jean-Marie Darmian, Jean-Jacques Desgroppes, Daniel Dougados, Robert Drier, Jacques Dubourg, Joëlle Dusseau, Monique Glykos, Philippe Gros, Patrick Hude, Daniel Jault, Michel Josse, Michel Jousset, Serge Jouve, Marie-Claude Laboucarie, Alain Lachamp, René Lacoste, René Lapouyade, Laure Lataste, Henri Laurent, Jean Lavergne, Jean Lavidalie, Georges Manta, Jacques Martinet, Pierre Nivelle, Patrick Nivet, Jérôme Poidevin, Anne-Marie Pouyadou, M. Pradeau, Jacques Respaud, Marie-Claude Respaud, Philippe Rode, Philippe Rouyer, Marie-Claude Sage, Damatio Solana, Claude Souilhac, Alain Terraza, Jean-Pierre Turon

HERAULT

Charles Ain, Alain Albert, Bernard Alibert, Frédérique Alibert, André Barotin, Henri Barthelemy, Jean-Louis Bascoul, Anne Berger, Christian Bilhac, François Bourrilhon, Marie-Christine Bousquet, Jean Boy, Yolande Braye, Guy Cabrol, Raoul Calmel, Rémy Carluy, Jean-Marcel Castet, Etienne Chamayou, Guy Chassagne, Michel Christol, Daniel Coulpier, Thierry Coursin, Denis Cros, Jean-Paul Dat, Pierre Defontenay, Bernard Delay, Yves Deleuze, Yvon Delmas, Antonin Desnaute, Gérard Desplos, Philippe Doutremepuig, Eric Dufour, Bernard Flottes, Anne-Marie Foubert, Dominique Francoual, Jean-Claude Gegot, Alain Gerbe, Gaston Jeanjean, François Laillou, Jean Laroze, Guy Lassalvy, Christine Lazerges, Roland Lazerges, Simon Leccia, Max Levita, Denis Llorca, Adrien Martenon, Serge Martin, Victor Martin, André Minal, Pierre Minaro, Yves Naquet, Maurice Requi, Louis Richaud, Marc Rigaud, Robert Roger, Gérard Rolland, Huguette Sabah, Yves Sabah, Serge Sayn, Geneviève Siebenaler, Michel Soulas, Jean-Luc Taix, Sylvette Tardits, Simone Thetard, Ginette Uguen, André Vezinhet, Guy Viala, Marcel Vidal, Michel Vigouroux, Pierre Volle

ILLE ET VILAINE

François Andre, Daniel Billot, Pierre Bourges, Simone Bourges, Yves Briand, Georges Cano, Hubert Chardonnet, Raphaël Coeuru, Joseph Cojean, Jacques Cottereau, Emmanuel Couet, Daniel Delavaux, Jacques Faucheux, Maryvonne Gallier, François Gerard, Guy Gerard, Guy Gerbaud, Bruno Grasser, Jean-Michel Guichaoua, Jean-Luc Guihard, Pierre-Yves Heurtin, Maurice Janin, Guy Jouhier, Gaël Juguet, Bernard Leduc, Philippe Lecorps, Jean Louvel, Danièle Marechal, Noëlle Menguy, Daniel Merienne, Jean Normand, René-Pierre Pichonnet, Loeïz Rapinel, Jean Raux, Francis Redou, Jules Rubion, Patrick Salmon, Clément Valet

INDRE

Bernard Aucante, William Billoux, Serge Bottard, Jacky Chapelot, Georgette Chauvin, Maurice Chauvin, Michel Delor, Jean-Pierre Duprat, Paul Dupuis, Marthe Fradet, Pierrette Guerre, René Henriet, André Lamoureux, Gabrielle Lamoureux, Daniel Marchand, Bernard Mariat, Albert Massias, Jean-Luc Perrot, Berthi Peters, Willy Peters, Charles Poulet, Roger Pupp, Raymonde Quantin, Francis Rodriguez, Williams Soulette, Gérard Sudres, Marcel Vaughan, Jacqueline Vitaud

INDRE ET LOIRE

Alain Bullit, Bernard Carré, Micheline Chagnaud, Max Cognard, Denise Devauchelle, Michel Durand, André

Ernou, William Fitoussi, André Geromin, Claude Guibourg, Pierre Grazziano, Pierre Houry, Christian Jourdain, René Lefort, Francis Leré, Georges Morin, Hubert Sacquet, Michel Voisin

ISERE

Bernard Archer, Henri Arlaud, Alain Baille, Roger Bayle, Claude Beurret, Jean-Jacques Billaz, Nicole Bolcato, Bernard Bonnet, Georges Coulloud, Bernard Bourgeois, André Boutkevitch, Joseph Chalencon, Claudette Chesne, Jean Clemencey, Nicole Comtat, Maurice Coudurier, Aimée Debard, René Deleglise, Daniel De Murcia, Annie Deschamps, Michel Destot, Gabriel Doris, Jean-Claude Drost, Jean-Louis Falcoz-Vigne, François Genas, André Genevois, Raymond Gensburger, René Giroud, Patrick Gutekunst, Kléber Gouyer, Isabelle Hayon, Jean Jacquet, Jacques Lacoste, Lucien Lasmarie, Françoise Laurant, Odile Luppi, Paul Marchand, Geneviève Mas, Pierre Mas, Chantal Mehl, Henri Micoud, Andrée Milesi, Bernard Montergnole, Jean-Philippe Motte, Alain Nouvelot, Jean-Pierre Pauly, Denis Pinot, Bernard Pecqueur, Jean Pirat, Jean-Claude Poignet, Christiane Pothin, Georges Quezel, Catherine Rey, Dorothée Rey, René Rizzardo, Michel Rougemont, Jérome Safar, Bernard Soulage, Thierry Ternisien d'Ouville, Marcel Tronchet, Jean Verlhac, Marie-Claude Vernay

JURA

Jean-Charles Avel, Monique Bachellier, Michel Balland, Jacques Baud, André Bezin, Alain Brune, Serge Cachot, Maurice Chaniot, Constant Chauvin, Marcel Coutot, Georges Curie, Michel Delcey, Jean-Pierre Deroubaix, Michel Faye, Gérard Gay, Jean-Pierre Glaive, Guy Grossiord, Madeleine Guyennet, Marcel Jacquemard, André Lamart, Jean Lancon, Alain Lorenzati, Pierre Martinet, Michel Mathieu, Jean Meynier, René Ogier, Thierry Santenard, Georges Vaillat, André Vauchez

LANDES

Jean-Jacques Anglade, Raoul Badets, Ginette Badets, Monique Beaudry, Jean-Marie Bergez, Gaëtan Bernadet, Raymond Blayo, Claude Boutaud, Guy Brethes, Pierre Brissaud, Michèle Cazenave, Octave Chagnau, Bernard Chussau, Gilbert Corrihons, Jacques Dane, Pierre Darribet, Francis Derue, Claude Deyris, Alain Druon, Georges Duberney, Guy Dufau, Martine Dufort, Claude Dupouy, Jacques Dutin, Francis Duvin, Jacques Fage, Jean Fondeviole, Gilbert Garrabos, Paul Grimberg, Jacques Henrard, Marie-Jo Hernandez, Maurice Hervochon, Paulette Hervochon, Bernard Labernede, André Lacroix, Roger Laffitte, André Lafitte, Bernard Lajus, René Lalanne, Hélène Lareture, Bernard Largounez, Henri Larroux, Claude Latour, Jean-Michel Laudouard, Michel Laveau, Françoise Laveau, Albert Lechesnes, Jean-Claude Lehembre, Alain Lerat, Jean-Claude Lesgourgues, Michèle Lespiaucq, Jean Memotha, Jean-Luc Mignon, Maurice Moreau, Louis Palus, Jean-Pierre Pedelucq, Gaby Pethieu, Christian Pinaquy, Guy Pousset, Paul Reynaud, Bernard Roumat, Michel Roumegous, Roger Sams, André Seris, Bernard Subsol, Michel Turgal, Turon Barrere, Dominique Urolategui

LOIR ET CHER

Jean-Claude Almyr, Pierre Anger, Roger Ananian, Jean-Paul Anglade, Janine Baye, Jacques Beauvais, Louis Bellanger, Jean Billeau, Jean-Claude Bordeau, Jean-Claude Buisson, Louis Buteau, Daniel Cochet, Gilles Creste, Jean-Pierre Cretel, Bernard Damion, Philippe Dumont-Dayot, Michel Eimer, Christian Faugeroux, Odette Grzegrzulka, Pierre Habert, Georges Hennard, Jeannine Herbeaux, Bernard Hureau, Albert Jardin, Marc Jollet, Colette Lhote, Jacques Loyau, Jacqueline Mailliat, Gilbert Moreux, Elie Norguet, Philippe De Saint Michel, Jeanne Papelard, Jean-Jacques Perazzi, Yves Piau, Jean Riffaud

LOIRE

André Aufaure, Joëlle Berger, Guy Bihel, Lina Bisaccia, Jean Bobillon, Jean-Paul Chartron, Pierre Desselle, Maurice Dufour, Annie Fontvieille, Jean Héritier, Marcel Murgue, Alain Pavi, Jean-Pierre Soutrenon, Michel Trouillet, Christian Venturini, Marc Vericel, Maurice Villegas

HAUTE LOIRE

Christian Bourquard, Roland Casanova, Jean-Louis Exbrayat, Gabriel Gay, Jean-Claude Peyroux, Roger Touron, Robert Valour, Guy Vocanson

LOIRE ATLANTIQUE

Daniel Asseray, Annie Barre, Alain Bentaha, Hugues Bernard, Pierre-Loïc Bourget, Joseph Caillaud, Thérèse Caillaud, Raymond Cerclier, Jean-Claude Charrier, Jean Chiffoleau, Marie-Françoise Clergeau, Christophe

Clergeau, Jean-Luc Colin, Gilles Collin, Richard David, Christian Dazelle, Daniel Delachaume, Pierre Demortier, Marie-Madeleine Dieulangard, Roland Drouard, Gilberte Epie, Claude Evin, Bernard Gagnet, René Guillon, Alain Guine, Pierre Hervé, Francis Houguet, Michel Hubineau, Jean-François Launay, Pierre Lebot, Patrick Lemasson, Jean-Pierre Letourneux, Alain Lize, Pierre Mabit, Christiane Maupu, Jack Maupu, Jacques Merot, Daniel Miault, Maurice Milpied, Christian Morinière, Raymond Mottais, Jean-François Neau, Thérèse Niccoli, Lucien Normandin, Daniel Prin, Joël Rousseau, Hélène Rouzeau, Christine Sanchez, Patrick Sarradin, Bernard Scordia, Modeste Talbourdet, Joël Tessier, Marie-Odile Tessier, Régis Thual, Frédéric Vasse, Jacques Voisin

LOIRET

René Alaux, René Amarger, Jacques Asklund, Guy Asselin, Christiane Auffret, Michel Bardet, Claude Baude, Michel Beaubois, Jean-Marc Bernard, Gérard Billon, Rémy Blondel, Mireille Boura, Claude Bourdin, Jacques Boutonnet, Jean-Michel Catelinois, Dominique Caton, Guy Civil, Augustin Cornu, Valérie Corre, Daniel Coulaud, Alain Dalgalarondo, René Daudin, Bernard Delaveau, Jacqueline Deroin, Valérie Desroches, Laurence Diel, Jean-Pierre Doreau, Samy Driss, Olivier Faure, Marcel Fournier, Thérèse de la Fournière, Gilles Gaillard, Jany Girault, Jean-Claude Groeninck, Bertrand Hauchecorne, Monique Henri, Xavier Humbert, Monique Jourdain, Jeanine Kamblock, Lucien Labrousse, Jean-Pierre Lapaire, Arnaud Lavisse, François Lebon, Jean Leduc, Philippe Legrand, Anne-Marie Lejeune, Jean-Christophe Lhomme, Jacques Ligneau, Claude Loiseau, Colette Martin, Jean-Claude Maurizot, François Mignet, André Moreau, Pierre Ody, Guy Oury, Christophe Panis, François Paumier, Danielle Perrier-Contet, Jean-Marie Perrotin, Claude Pinguat, P. Régis Pollin, Jean Poulain, Micheline Prahecq, Henri Rivière, Jean Roblin, Christine Romero, François Rouet, Jean-Marc Rousseau, Michel Royer, Gilbert Simon, Pierre Sireygeol, Michel Stauber, Jean-Pierre Sueur, Claude Sullerot, Michel Sylvestre, Margueritte Tartinville, Dominique Tasia, Jean-Louis Texier, Jacques Thiel, Daniel Vilaine

LOT

André Berenger, Sylvie Berenger, Jean-Pierre Boudou, Pascal Bru, André Calmon, Vaillant Cantarel, Pierre Chalmey, Jean-Pierre Chassaing, Annie Chassaing, Jean Coulon, Jean Lafaurie, Odette Lavernhe, René Lejeau, Michel Lolmede, Maurice Magot, Maurice Maudoux, Colette Maudoux, René Minard, Gérard Miquel, Michel Quebre, Alain Ramon, Yves Vitrat

LOT ET GARONNE

Jean Alicot, Gérard Audebaud, Francis Auradou, Pierre Bariteaud, Bernard Barral, Pierre Baudet, Annie Bernou-Mazars, Jacques Bielle, Jean-Claude Blay, Pierre Botto, Hervé Boyer, Carla Bozzi, Mireille Brossolo, Christian Casse, Jean-Pierre Champion, Pierre Costes, Francis Daros, Serge Destang, Gilbert Ducrocq, Edward Dumas, Pierre Espiau, Danièle Esteban, Yvon Faydel, Christian Frayssinede, Hassène Ghemri, Pierre Gibert, Gérard Gouzes, Jacques Guiraud, Georges Hervieux, Pierre Jouglens, Michelle Labatut, Paul Lapeyre, Jean-Marie Mansart, Jean-Claude Micieli, Nicole Millet, Marc Negre, Laure Neychens, Jean-Marie Pecqueur, Michel Perrot, Christian Saint Beat, Pierre Saint Upery, Guy Saint-Martin, Jean Santoni, Yvan Sengenes, René Sorina, Pierre Trey D'Ousteau, Nicole Vieillefond, Daniel Vogelhut, Annie Waldt, Jean-Jacques Zalateu

LOZERE

René Bruc, Isabelle Colombet, René Colombet, Alain Combes, Jean-Pierre Deltour, Didier Figuière, Jean-Marc Folcher, Pierre Galambrun, André Gaujac, Michel Giral, José Gonzales, Philippe Hugon, Albert Jalbert, Jean-François Martin, Annie Roux, Jean-Michel Ruiz, Jean-Pierre Sarrouy

MAINE ET LOIRE

Françoise Antonini, Jean-Claude Antonini, Daniel Badie-Levet, Jean Banalletti, Frédéric Beatse, Pierre Bourget, Yves Bourrigault, Gérard Bovhiron, Jean-Claude Boyer, Jean Brossier, George Cesbron, Gérard Chambol, Jean-Marc Chiron, Jean-Claude Chupin, Emile Coutolleau, Alain Dauyer, Nicoletta Dauyer, Benoît Dauyer, Véronique Delbart, Gaston Delepine, Monique Delepine, Claude Desblancs, Jean-Louis Durozay, Isabelle Galesne, Bernard Gorrier, Lucette Guilbault, Louis Guilbault, Thierry Haudry, Paul Hocquet, Marcel Jollivet, Roger Landais, Marc Ledoux, Jean-Luc Lehmanne, Laurent Lesager, Paul Loupias, Jean-Pierre Maslin, Jérôme Mater, Claude Maurier, Claude Menard, Marielle Myran Delaye, Dominique Papin, Jacques Percereau, Bernard Pithon, Paul Pourrias, Madeleine Rochard, Gérard Thibault, Frédéric Vallier, Jacques Vincent, Bernard Witasse

MANCHE

Hubert Antoine, Jean Bazin, Olivier Blin, Lucien Boem, Odile Brantonne, Daniel Caillot, Bernard Cauvin, Jacqueline Chanoni, Ismael Chenina, Daniel Cohan, Annie David, Daniel Dufour, Bernard Dupuis, Maurice Duval, Bruno Fatome, Nicolas Fortin, Philippe Gerouard, Jean-Pierre Godefroy, Jean-Pierre Godey, René Groult, Jean-Louis Hameau, Patrick Hebert, Henri Lapouge, Micheline Lecorre, Marie-Odile Lecres, Roland Lecuir, Jacqueline Ledanois, Michel Leherissier, Michel Lemieux, Jacqueline Lepesant, Claude Lerendu, Michel Levilly, René Loit, Jean-Pierre Lucas, Patrice Luce, Bernard Mahaud, Benoit Mesnilgrante, Yves Morvan, Patrick Mougenot, Serge Nasi, Jean-Claude Neel, Neliaz Guy, Claude Orange, Guy Pichon, Georges Picot, Jean-Pierre Raynel, René Sebire, Bernard Seguin, Paul Sperduti, Colette Tetrel, Jacques Theveny, Alain Thomas, Michel Verdier, Michel Vigot

MARNE

M.A. Alix, Norbert Aranda, Catherine Arsene, Serge Barale, Nicolas Bardin, Dominique Benoit, Jean-Louis Berger, Alain Bisteur, Paul Boissiere, Philippe Bonnotte, Véronique Bonnotte, P. Breton, Jean-Claude Chauffert, Pierre Corbara, Georges Doyen, Henri Durand, François Grubelier, Eric Hébrard, Marcel Jolly, Francis Kutten, Françoise Leflochmoen, Jean-René Maillard, Jacques Meyer, Francis Musard, Anne Musard, Michel Nicette, Claude Ollivier, Charly Pehn, F. Pierré, Pierre Pinon, Pierre Raimond, Claude Ronez, Henri Thoanes, Monique Veltz, P. Vicherat

HAUTE MARNE

Jean-Claude Ancelin, Alain Bernardin, Gilles Desnouveaux, Nicole Gaillard, Roland Grosmaire, Yves Hemmerling, Gérard Hocquet, Michelle Marchand, Marcel Marchand, Jean-Claude Medard, René Nicolas, André Ouzet, Jean-Claude Popko, Jean-François Vilbois, Georges Voirnesson

MAYENNE

Jean-Claude Blin, Yves Bouhours, Colette Bourdin, André Bruneau, Roger Bruneau, Jean-Claude Care, Jean-Pierre Charrot, Francis Collet, Jean-Yves Dalibard, Danièle Delestre, Eric Dosset, Hervé Duval, Patrick Duval, Chtistian Esteve, Bernard Galopin, Philippe Gaume, Hubert Gautier, Rémi Gelot, André Godet, Isolde Godet, Jean-Yves Gougeon, Annie Guyon, Serge Hegly-Delfour, Daniel Houdin, Marcel Houhu, Jocelyne Kiessling, Yan Kiessling, Madeleine Kondritz, Rémi Langeard, Jean-Yves Lecointe, Jean-Claude Lelay, Dominique Lochain, Patrick Marey-Vignard, Jean-Paul Mariet, Michel Marronnier, Michel Marteau, Claude Martin, Josiane Martin, Edouard Orie, Jules Paillard, Yves Patoux, Michèle Perdereau, Patrick Pervis, Alain Pers, François Peslier, André Pincon, Marielle Pinson, Michel Poignant, André Prim, Jean-Pierre Raimbault, Jean-Luc Retiere, Serge Rillie, Alain Rossignol, Claude Vincent

MEURTHE ET MOSELLE

Catherine Antoine, Jean-Paul Antoine, Christian Aries, Michèle Banaletti Terrier, Jean Bernard, Yvon Biston, Robert Blaise, François Borella, Philippe Buzzi, Jacques Caillaux, Jacques Chereque, Daniel Cilla, Bernard Colin, Michel Dinet, Jean-Paul Donny, Jean-Paul Durieux, Alain Evrard, René Flosse, Daniel Fourrier, Marcel Gauzelin, Jean-Marc Gebler, Gérard Gil, Georges Girard, Daniel Gloeikler, Jean-Claude Godfrin, Pierre Goller, Jean-François Grandbastien, André Guenaire, Gilbert Habran, Christian Houssin, Bernard Humbert, Pascal Jacquemin, Emmanuel Lacresse, Roger Lagraviere, Denis Lang, Philippe Lebraud, André Leclerc, Georges Leonard, Suzette Lerouge, Louis Loll, Jacques Mauchauffee, Paul Mazouin, Jean-Pierre Michel, Ghislaine Millard, Maurice Nicolas, Michel Perput, Gérard Picard, Mireille Pichereau, Michel Piecuch, Jeanaudel Pierrot, Marc Prairat, André Robert, Rita Roche, Alain Rossignol, Philippe Sales, Michel Schuck, Colette Tabard, François Thimel, Yvon Tondon, Jérôme Tonin, Jean-Marie Uhlrich, Marie-Claude Vayssade, Jean-Paul Vinchelin

MEUSE

Jean-Pierre Boulier, Alain Clément, François Dosé, Guy Dronet, Claude George, Pierre Jacquinot, Fernand Lambert, Roger Lequy, Antoinette Rezler, Bernard Stoufflet, Philippe Tagu, Christian Viller, Gilbert Weber

MORBIHAN

François Abgrall, Marcel Babin, Paul Baudic, Maurice Bernadou, Marie Burrier, Philippe Cariou, Jean-Claude Carré, Marcel Carteau, Jean-Noël Chaussy, Guy Clero, Louis Cloerec, Jean-Pierre Cougoulat, Michel Courne,

Michelle David, Félix Diquelou, Patrick Diveu, Jean Droual, Catherine Dulas, Pierre Dupuy, Jean Flatres, André Gall, René Guedas, Jules Guegan, Yves Guilloux, Jean-Claude Guiziou, Antoinette Henaff, Jacques Henry, René Henry, Daniel Hervieu, Pierre Jarno, Jean-Claude Kerbirrio, Henri Kienlen, Pierre Lasquellec, Jean-Yves Laurent, Roger Laurent, Michel Le Berre, Jeanine Le Borgne, Marcel Le Boterff, Michel Le Brazidec, Loïc Le Brech, Onésime Le Bruchec, Louise Le Calloch, Marcel Le Corvic, Jean Le Floch, Alain Le Fur, Paul Le Fur, Jean Le Gac, Raymond Le Gal, Dominique Le Garrec, Gilbert Le Goff, Henri Le Guen, André Le Guyader, Jacques Le Houedec, Jean Le Lostec, Pierre Le Mee, Nathalie Le Nigen, Jacqueline Le Port, Marcel Le Prieult, Victor Le Roch, Eugène Le Roux, Yves Lenormand, Marc Loher, René Lorent, Luc Maisonneuve, Michel Manivel, Adrien Maquoy, Martial Martin, Norbert Métairie, Philippe Meyer, Robert Noblanc, Daniel Noguellou, Michel Olivier, Gilbert Orhan, Louis Orvoen, Michel Paboeuf, Paul Paboeuf, Hervé Pellois, Serge Percheron, Vonnick Philippe, Maryvonne Pincemaille, Jean Ravallec, Hubert Roque, Jacky Saget, Pierre Salaun, Charles Scaviner, Michel Scieux, Jacques Sicallac, Jacques Sinquin, Luc Stephano, Pierre Théaud, Michel Thiery, Louis Thomas, Catherine Tirel, Laurent Tonnerre, Michel Touche, Jacques-Henri Vandaele, Pierre Victoria, Jean Vimare

MOSELLE

Daniel Ambrosin, Jean-Claude André, Joseph Bastian, Marc Berthod, Roger Binsinger, Jean-Louis Brisse, Claude Boguet, Michel Cabouret, René Cherrier, Jean-Marie Dalmard, Henri De Beaumont, Julien Decotte, Nicolas Diatchenko, Pierre-Jean Didiot, Roland Dumas, Bruno Etienne, Gilbert Eynius, Florence Fanelli, Pierre Ficot, Lionel Fournier, Patrick Gerber, Cécile Gille, Gérard Brunewald, Jacques Guitter, Evelyne Gundermann, Roger Hesling, Marc Houver, Lucien Jacoby, Laurent Kalinowski, Didier Keller, Guy Kuhnen, Gabriel Lemaire, Stéphane Lemann, René Leucart, René Ludwig, Jean-Claude Maier, Pierre Maurice, Jean-Paul Milion, Alain Morisse, Léon Muller, René Navel, Frédéric Noal, Pierre Nicolik, Adrien Niesser, Carlo Novellu, Elian Pagot, Paul Palz, Michel Paradeis, Richard Pauly, Bernard Petit, Maryvonne Petit, Jean-Paul Pilla, Jean-Michel Poncelet, Printz Gisèle, Roland Pusse, Jean-Jacques Renaud, Antonio Renda, André Royer, Jean-Maurice Salen, Gérard Sautre, René Schloesser, Bernard Schong, Henri Schwanner, Jean-Marie Stourm, Henri Tendil, Christian Venzon, Andrée Verny, Claudie Wagner, Roger Walster, Patrick Weingartner, Janos Zsarnai

NIEVRE

Sylvette Baillais, Alain Bertrand, Tony Blatte, Claude Boule, Dominique Bourra, Iberio Clemente, Michel Dejoie, André Fabregue, Christian Fontaine, Jean-Paul Gelliot, Yves Huiban, Christian Lefèvre, Christian Lebriant, Michel Malasné, Claude Marnière, Pascal Martin, Jean-Pierre Mignard, Patrick Millerat, Gérard Morellon, Jean-Louis Noudot, Marie-Justine Piazzon, Michel Poinsard, Annick Rat, Christian Rat, Martine Renault, Annick Robinet, Jacqueline Rostain, Gérard Salliege, Léon Waingart

NORD

Jean-Pierre Balduyck, Jacqueline Bard, Hervé Barré, Vincent Battist, Philippe Battist, Umberto Battist, Luc Belval, Raymond Benard, Patrick Bernard, Daniel Bois, Abdallah Boudjoudi, Jean Caudron, Serge Chazelles, Jean-Claude Chirol, Henri Coestier, Roger Coleau, Maurice Cottin, Michel Davoine, Alain Davy, Luc Debacker, Jacques Debieve, Michel Deblauwe, Francis Decodts, Serge Defosse, Philippe Defurnes, Jean-Claude Delalonde, Bernard Delebecque, Véronique Delsinne, Michel Devermy, Marc Dewitte, Bernard Dhuiege, Louis Dooghe, Philippe Dronsart, Alexandre Faidherbe, Roger Fairise, Pierre Gonet, Antoine Hardeman, Calude Houssin, Eric Hoyois, Jacky Hubert, Daniel Jacquart, Jean-Louis Lacroix, Antoinette Le Marois, Hervé Lecomte, Magali Lecroart, Blandine Lejeune, Didier Leleux, Christian Lemoine, Patrick Lotte, Daniel Macarez, Philippe Macquet, Francis Malaquin, Alain Mamolo, André Marchand, Claude Marcq, Gaby Meganck, Maurice Miral, Jacques Nachez, Philippe Nouveau, Gisèle Olleville, Robert Parent, Jean-Claude Patou, Jean-Luc Perrat, Philippe Poteau, Michel Pruvost, Jean-Marie Rausenberger, Marie-Odile Rousseau, Jean-Paul Ryckelynck, Nicolas Sabatier, Josette Sagot, Didier Specq, Emmanuel Suard, Michel Tartar, Christian Traisnel, Michèle Vandeweeghe, Daniel Vanhove, Francine Veggiotti, Michel Verhaeghe, Xavier Volckrick, Claude Wauquier

OISE

Roger Adsuar, Annette Antignac, Maria Bichot, Jean Blanpied, Aymonette De Cadeville, Bernard Chaigne, Gérard Chatin, Jean-François Cochet, Louis Collier, Bernard Crepelle, Jacqueline Crequy, Francis Devisme, Machiel Douchez, Bernard Durand, Rémy Duval, Julian Esteve, Jean-Pierre Fontaine, Renza Fresch, Michel

Fumagalli, Patrick Galland, Bruno Giret, Serge Hanotin, Edouard Haroutiounian, Alain Hirschauer, Hélène Laboulaye, Alain Lacelle, David Lazarus, Jean-Luc Lefevre, Michel Legay, Christian Lepel-Cointet, Jean-Pierre Marechal, Joachim Marti, Denise Massein, Philippe Massein, Claude Meunier, Jean Meyssonnier, Max Moinet, Anne-Marie Moquillon, Paul Mousset, Alain Pastre, Jacques Peltier, Jean-Philippe Pineau, Alain Poisot, Daniel Poujaud, Françoise Richard, Bernard Rio, Gilles Servant, Françoise Suter, Jean Verhille, Louis Victor

ORNE

Gérard Adam, Suzanne Barbero, Marie-Paule Berthebaud, Anne-Marie Boireau, Gilbert Bottey, Madeleine Brossard, René Buche, Colette Buffard, Françoise Chastagner, Roland Clement, Claude Corbet, Gérard Courtois, Georges Denis, Armel Dissart, Pierre Dupont, Lucien Gautier, Philippe Gicquel, François Gilbert, Jean Gloaguen, André Grudet, Françoise Lambert, Michel Lambert, Stéphanie Lambert, François Landais, Yves Lepape, Jean-Claude Mezerette, Jean-Claude Nogues, Michel Offret, Roger Pellier, Marie-Thérèse Poisson, André Ricordeau, Dominique Roussel, Ariel Surble, Didier Thevenard, Frédéric Thiriez, Marie-Thérèse Veron, Michel Veron, Annie Wilhelm, Bernard Wilhelm

PAS DE CALAIS

Gérard Barbier, René Barras, Pierre Berquez, Edith Bialy, Hervé Blancpain, Albert Bonnaire, Jacques Brevart, Etienne Brillon, Raymonde Cachera, Bernard Cailliau, Michel Caron, Francine Charpentier, Marcel Cocq, Jean Cornaert, Henri Cossart, Maurice Cretel, Charles Danel, Louis Defief, Robert Deflandre, Renée Delage, Jacques Delahaye, Patrice Delaleu, Josette Delobelle, André Delory, Danièle Deprez, Jean-Marc Dissaux, Daniel Dorfin, Bruno Dubout, Georges Duquesne, Alain Duwat, Julien Fachaux, Germain Feret, Emile Florent, Catherine Genisson, Franck Gluszak, Serge Gouillart, Yvette Gransart, Josette Gravina, Jean-Claude Grioche, Claudette Grosse, Claude Guilleret, Dominique Hermant, Serge Janquin, Gérard Laigle, Régis Lalin, Claire Lefebvre, Gilbert Legrand, Guy Leroy, Claude Lombart, André Look, Jean Morel, Gérard Poirez, Dominique Potier, Bernard Quandalle, Claude Redien, Yves Regnier, Jean Rimetz, Marie-Claude Riquoir, Jean-Claude Selosse, Claude Tabet, Claude Thomas, Jean-Pierre Vanderplancke, Francis Verloo, Marcel Wacheux

PUY DE DOME

Maurice Adevah-Poeuf, Michèle André, Christian Arbre, Yves Arnaud, Paul Bador, Christian Barges, Daniel Berthucat, Philippe Bosse, Maurice Boudon, Jean-Claude Bournel, Michel Bravard, Marcel Cazals, Henri Chambas, Jean-Paul Chambat, Daniel Champeyroux, Lionel Charrier, Jacqueline Cognet, Pierre Cohade, Olivier Constant, Jean Cugnet, Emile Cussonet, Pierre Danel, Georges Danton, Jean-Claude Dassaud, Jean-Pierre Decombas, Jacques Decorps, Paul Duchamp, André Dufaud, Marie-Noëlle Dufour-Geneve, Eliane Dumond, Bernard Dumoulin, Michel Eymard, Jean Faye, Nicole Faye, Jacques Fontaine, Emile Gaillard, Jean-Claude Gallet, Roger Gardes, Martial Genest, Suzanne Genest, Roland Gourves, Jacky Graciet, Jean-Claude Grange, Catherine Guy-Quint, Antoine Jallier, Daniel Jossier, Anthony Kellerer, Yves Lair, Bernard Levadoux, Gérard Lhomme, André Magaud, Jocelyne Magnon, François Maitrias, Henri Marechal, Jean-François Mezeix, Catherine Miallet, Gérard Mioche, Martine Munoz, Lucette Pascanet, Patrick Perrin, Jean-Claude Potte, Ginette Prud'homme, Jean-Paul Regnault, Henri Rigal, Paul Roddier, Joannès Roiron, Gisèle Roudier, Bernard Saxer, Jean Senectaire, Baptiste Souche, Annie Thalamy, Ginette Tixier, Jean-Claude Tourlonias, Bruno Viallet

PYRENEES ATLANTIQUES

Marcel Alaux, Alain Bailly, Eric Baradat, Adrien Belloq, Madeleine Bergez Casalou, Michel Bernadicou, Jacques Billet, Christiane Billet, Guy Bonometti, Michel Bordères, Christian Butori, Henri Cabé, Pierre Camougrand, Adrien Casanave, Jean Cassagnasère, Jean Cassou, Michel Catuhe, Henri Cazenave, J.P. Chaigneau, Jean Chato, Michèle Couzelmann, Jean Daviand, Raymond Delourme, Pierre Duhart, Jacques Dulau, Catherine Elissonde, Pierre Erbin, Marie-Hélène Errecart, Marty Etchebar, Marcel Gérony, Irénée Goin-Rabal, Henri Gréchez, Franck Guérit, David Habib, Pierre Hérou, Robert Heuillet, Henri Hourdillé, Jean Huber, Jean-Jacques Labadie, Georges Labégaria, Alice Lajusticia, Marguerite Lapassade, Roger Lapassade, Roger Larriban, Pierre Lescher, Georges Loustalot, Françoise Lucchini, René Majesté, Jean-Philippe Mallé, Bernard Maubayou, Guy Merlet, Annick Moinot, Bernard Molères, Bernard Nansot, Jean-Marc Pary, André Pétreigne, Arnaud Pétrissan, Joseph Planté, Chantal Poli, Bernadette Prada, Henri Prat, Micheline Prat, René Ricarrère, Jacques Saglier, Dorita Saglier, Jean-Claude Salles, Manuel Sanchez, Pierre Uhart, Claude Vignan, Gilbert Voiement

HAUTES PYRENEES

Roger Abadi, Michel Aguillon, André Barreau, André Beck, Jean Bernard Bielsa, Babette Blachére, Josy Bordenave, Yannick Boubée, Michel Charpiat, André Dedecker, Lucien Duffau, Michel Dullin, Jeanine Dupuy, Jean Pierre Duran, Jacques Durry, Jean-Paul Carcy, Guy Carcy, Christian Cazenaves, Marinette Chaumont, Jo Cires, Gérard Crozat, Jean Louis Curette, Roland Collado, Jean Colat-Parros, Clémence Dupouy, Bernard Faugère, Georges Fourcade, Daniel Frossard, Jeanine Garde, Raymond Lacaze, Bernard Lagarde, Didier Lagarrique, Maryse Lagrifoul, Bruno Langlet, Maurice Lapene, Bernard Laporte, Bernard Lapoute, Claude Massoure,Georges Maunouget, Claude Miaux, Roger Miqueu, Yves Ortega, Roger Pelletier, Lucien Peré, René Ponsonnailles, Jean Claude Pouey, Francis Ramond, Claude Ramondguilhem, Jeanne Raynaud, Michel Rey, Claude Rouch, Robert Rueda, :arcel Sacrepeigne, Robert Sancelme, Serge Sermot, Jean Pierre Servat, Amédée Seube, Gilbert Soucaze de Soucaze, Alain Spiesser, Henri Tardieu, Lucien Tartavez, ucienne Toustou, Jean Vallée, Dominique Vedere

PYRENEES ORIENTALES

Jean-Marie Albarel, Jeanine Armangau, Yves Armangau, Claude Bebon, Jean-Pierre Bisly, Henri Paul Blanc, Pierre Calvet, Yves Carles, Jean Carrere, Michel Cavallier, Jean-François Clavier, Daniel Conte, Michel Cornu, Patrice Dorp, Luc Favalleli, Jacques Fite, Alex Fontbernat, Marcel Fourcade, Simone Got, Michel Jomain, Bernard Justaffre, Georges Larrazet, François Mancebo, Thérèse Manscours, François Miffre, Michel Moly, Jean-Marc Padovani, Jacques Pugnau, Patricia Ramon-Baldie, Jean Roque, Martine Sanac, Jacques Sastre, Denis Serre, Michel Simon, Francis Sureda, Serge Tesson, Marcel Torredemer, Henri Vidal

BAS RHIN

Medou Akpwa, Viviane Andolfi, Raphaël Assayag, Madeleine Bach-Geny, Yves-Philippe Blondel, Guy-Michel Brandtner, Robert Braun, Marc Danon, Alice Dammert, Edouard Dammert, Jacques Duringer, Norbert Engel, Raymond Felix, Michel Fougeres, Denis Garcia, Catherine Geng, Pascale Gerard, Fernand Gielfrich, Michel Greth, Raymond Gruber, Olivier Gsell, Roland Harlaux, Jacques Hebert, Christian Helbling, Patrick Jacob, Doris Jerome, Danièle Jouannot, Armand Jung, Saïd Kaneb, Alain Kauff, Edith Keller, Pierre Kling, Jean Klotz, Claude Kunz, Jean Ladwig, Jean-Michel Malet, Jean-Luc Marchal, Christiane Martin, Hubert Muller, Ladislas Mertse, Lucien Monteil, Christiane Natenzohn, Jean-Claude Petitdemange, Jean Pfirsch, Ginette Pique, Jacques Provot, Jean-Charles Quintiliani, Patrick Reviron, Roland Ries, Pierre-Etienne Rosenstiehl, Yves Sager, Brigitte Sauvage, Raymond Schehr, Adrien Schmitt, Théo Schnee, Robert Schuhmacher, Dominique Schweinberg, Simone Schwob, Jean-Claude Thiefaine, Catherine Trautmann

HAUT RHIN

Michel Bastiem, Maurice Beck, Paul Beck, Marcel Claerr, Christiane Corbin, Yves Demoustier, Maurice Facchin, Marie-Noëlle Florentz, Jacques François, Jean-Marc Gebhardt, Joseph Gillmé, Christian Gracco, Gérard Greilsammer, Adolphe Gross, Vittoria Gross, Josée Guerra, Raymond Guienne, Paul Hernandez, Jean-Louis Hoffet, Pierre Kasser, Denis Laedlein, Viviane Leborgne, Antoine Leonetti, Lucien Luttringer, Philippe Maitreau, Alphonse Meyer, Hubert Miehe, Monique Miehe, Dominique Mortelette, Lydia Mosconi, Jean-Pierre Muller, Marie-Josephe Noel, Isidore Palotto, Pierre Pawlas, Eric Pimmel, Denis Rambaud, Serge Raoul, Gérard Reeb, Nanette Reeb, Maria Richard, Bernard Rodenstein, René Roesch, Jean-Marc Rudin, Pierre Sagesser, Michel Samuel-Weis, J.-Georges Scherrer, Jean Selva, Monique Simler, Roland Specht, Gérard Stumbe, Tournier, Michel Villeneuve, Francine Villeneuve, Jacky Vonderscher, Maguy Wehrle, Roby Wehrle, Pierre Wurtz

RHONE

Claude Ardouin, Robert Arnaud-Coffin, Marie-Thérèse Arsac, Jean Bardet, Olivier Baud, Jean-Claude Baumont, Marguerite Bernard, Jean Berthinier, Paul Binninger, Bernard Birot, Marie-Thérèse Bolze, Marcel Bonnard, Georges Bos, Jean-Luc Boulat, Anne Bousquet, Maurice Bressaud, André Brun, Georges Brunand, Gisèle Brunet, Roger Brunet, Guy Brunetti, Alain Buissonnet, Jeanne-Marie Burlat, Jacques Chaffard, Jean-Marc Chaffingeon, Daniel Champiot, Michel Charmond, André Chazalette, Bernard Chene,Jacky Chollet, André Clemençon, Mireille Corompt, Guy David, Mireille De Coster, Robert Debard, Guy Delsignore, Renée Dufourt, Marie-France Dupois, Simone Dutey, Cécile Elie, Elio Ferarez, Claudie Feschet, Monique Fillet, Jean-

Pierre Flaconneche, Marc Fort, Roger Fougeres, René Gaschet, Francine Godard, Alain Gourion,Fernande Grunewald, Didier Guillot, Christian Gunther, Denis Guyon, Hubert Helias, Bernard Janodet, Claude Joseph, Christian Junet, Pierre Lareal, Marie-Louise Leroux, Viviane Lesselbaum, Gérard Lindeperg, Michèle Lindeperg, Georges Linossier, Hervé Lusy, Jean Machurat, Elisabeth Magniny, Robert Malatray, Claudine Martal, Jean-Claude Martinez, Marius Martino, Etienne Matray, Gérard Mayol, Gabriel Montcharmont, Roger-Louis Palluel, Marc Paut, François Payebien, Marie-Christine Perez, Pierre Perret, Gilles Pommateau, Danièle Pontvianne, François Riol, Andrée Rives, Odette Rolland, Marie-Thérèse Roure, Michel Roux, Maurice Saurat, Patrick Scarbotte, Francine Taboy, Raymond Terrier, Christian Terrier, Jean Tholomet, Christian Thuderoz, Paulette Vacher, Robert Valentin, Jean-Pierre Vaudoin, Georges Veyrier, Dominique Vielliard, Michel Weill, André Zech

HAUTE SAONE

Jean Adreani, Michelle Bilquey, André Catte, Paulette Chossonnery, José De Souza, Pierre Despoulain, Gilles Durpoix, Raymond Felten, Mauricette Felten, Françoise Formet, Claude Formet, Gilles Franc, Jean-Charles Gehant, Roland Genevois, Maurice Isabey, Jean-Jacques Joly, Simon Joly, Yves Krattinger, Sylvain Laine, Serge Lecinq, Jean-Paul Mariot, Jean-Marie Parrat, Lucien Paulin, Claude Perney, Pierre Pouthier,Robert Saulnier, Augustin Sœur, Pierre Vareschard, Dominique Vareschard, Gérard Vareschard, Michel Weyermann

SAONE ET LOIRE

Albert Boudot, Georges Bouillin, Jacques Bouillin, Serge Chevalier, Paul Dargaud, Alain Delhaye, Daniel Devillard, Joseph Gadrey, Gérard Galland, Philippe Gaudez, Francette Guibourt, Pierre Jacob, Hervé Joubert, Emmanuel Mejias, François Mouron, Jean Pommatau, Simone Poupon, Henri Renaudier, François Rysto, Jean-Pierre Worms

SARTHE

Michel Aucant, Paul Baringou, Gérard Beau, Jean Bergeot, André Beury, Olivier Biencourt, François Blomme, Laurent Blondeau, Bernard Blossier, Monique Bonnin, Jean-Claude Boulard, Bernard Butet, Thérèse Cafaro, Ghislaine Cara, Bernard Cauchas, Jean Chauvin, Abraham Cimerman, Catherine Coicadan, Pierre Coicadan, Jean-Claude Collard, Christian Coulombier, Bernard Dabiel, Alain Davaze, Patrick Delpech, Ginette Denoyelle, Patricia Di Martino, Jean-Pierre Duval, Stéphane Elshoud, Véronique Elshoud, Yves Fecelier, Nicolas Fouquet, Louis Freslon, Michel Freslon, Auguste Gaignard, Joël Garreau, Patrick Gaultier, Guy Gautier, Michel Georget, Bernard Guilloux, Rémy Guinefoleau, Jean Guittet, Jacqueline Haas Pedoya, Patrick Herbelin, Michel Husson, Nycette Isnard, Maurice Juhel, Jacques Jusforgues, Marietta Karamanli, Henri Lachambre, Michel Lalos, André Langevin, Camille Le Boulanger, Jean-Louis Lemierre, André Letourmy, Michel Liegeois, Michel Livet, Louise Loiseau, André Loison, Gilbert Mauger, Vincent Nuyts, Jean Palussiere, Raymond Petitgas, Claude Pilette, Joël Quintard, Pierre Rolland, Marie-Antoinette Rousseau, Fernand Rouviere, Pierre Rouziere, Guy Sergent, Elhady Stitou, Daniel Taillet, André Talbourdel, Lucien Thery, Françoise Thillais

SAVOIE

Louis Besson, Paulette Bogeat, Colette Bonfils, Claude Boulbes, Jean-Paul Calloud, Jean-Yves Camoz, Jean-Marie Chevrier, Jean-Pierre Cot, Marie-Andrée Crozet, Roger Dumollard, Raymonde Francoz, Jean-Louis Gauthier, France Grolla, Dominique Lalo, Alain Marter, Lilianne Nielloux, Suzanne Periot, Michel Petitjean, Régis Ruffier des Aimes, Jean-Claude Servantes, Edouard Simonian, Jean-Claude Trotel, Claude Vallier

HAUTE SAVOIE

François Aunis, Louis Baisin, Sélim Beladjila, Michel Bellon, Jean Darrot, Lucien Dequier, Patrick Dortel, Jean Excofier, Claude Frege, Max Gautandier, Georges Gauthey, Sylvie Gillet de Thorey, Jean-Paul Golaz, Roland Hyacinthe, Marc Hyvrard, Yves Lemoigne, Bernard Lesert, Pierre Manneville, Jacques Poulet, André Reynaud, Olivier Tocqueville, Jean-Pierre Vialle, Pierre Viguie

PARIS

Véronique Alter, Jean Marie Angleraud, Thérèse Auriel, Violette Bakovic, Moïse Balenda, Michel Basiléo, Alain Bauer, Robert Benoit, Nicole Bernard, Marie Bidaud, Christophe Boulanger, Gery Brasseur-Delcourt, Jacques Bravo, Pascal Buchet, Jean-Jacques Cahen, Youssef Camara, Francis Campos, Carmen Carmona, Giselle Charzat, Jean-Daniel Chassagne, Philippe Colaneri, Michaël Danon, Véronique Dauriac, Dominique de Combles, Michel Der Andreassian, Jean-Paul Djalili, Jacques Douchin, Tony Dreyfus, Michel Dubois, Jean-Pierre Dupuis, Bernard Feiden, Etienne Fischer, Yves Forestier, Jean-Louis Fournel, Philippe Garnier, Vincent Golman, Jean-Luc Gonneau, Stéphane Grauvogel, Pierre Hernaez, Danièle Hoffman, Alain Hubert, Vincent Hussenot, Bernard Jeannel, Thierry Kalfon, Maurice Klein, Gilles Lacan, Catherine Larget, Elizabeth Larrieu, Jean Laulom, Christian Le Guillochet, Alain Lefebvre, Pierre Lehalle, Huguette Leibovici, Gilles Lemaire, Jean Lions, Jean-Yves Mano, Guy Martin, Pierre Martin, Gilles Martinet, Maïté Mathieu, Alain Morell, Loïk Nicolas, Daniel Oberhausen, Vincent Ortega, Xavier Ousset, Patrick Peugeot, François Piot, Jean-Pierre Pouilhe, Georges Preziosi, Colette Raffalli, Michel Raffet, Jean Reby, Alain Riou, JPaul Sonnenberg, ean-Simon Strauss, Pascale Tabet, Michel Thierry, Jean-Claude Vallejas, Tsvi Vigoda, Patrick Viveret, Alix Vourc'h, Yves Zerbib

SEINE MARITIME

Jacques Ameline, Christian Arnaudet, M. Aviegne, J.M. Bachelet, Gabriel Banville, Serge Basille, André Bellenger, G. Bisson, Gilbert Blondel, Pierre Bourguignon, J.C. Brubion, Clément Capron, François Chateau, Jacques Cousin, Eric Coutey, Christian David, Michel Debeauvais, Marc Debene, Denis Debris, Marie-Françoise Delahaye, Henri Deschamps, J.L. Dourville, Simone Duchemin, Joseph Edde, François Edouard, Roger Feron, Philippe Fleury, Geneviève François, Dominique Gambier, Jean Gondonneau, Denis Gorge, Yvon Graic, Simone Grancher, Gérard Granier, Didier Guillaud, Didier Hamel Jannin, Fabienne Hebert, Helloco, Daniel Herault, Pierre Hericher, M.J. Heuvet, Dominique Heuze, Stéphane Isanove, Gérard Jacquel, Bernard Jeanne, Gérard Laboulais, G. Lambert, Jacques Landais, Christian Lapel, Nicole Lefoll, Pierre Leautey, James Leclerc, J.P. Lefebvre, Alain Lefebvre, J. Lefevre, J.P. Leguyon, Philippe Lescene, M.J. Lesteven, Pierre Meliand, Jacques Menou, Olivier Mevel, J.J. Moriaux, J.M. Murel, Edith Noel, Michel Nouvellon, Luce Pane, Daniel Paris, Jacques Perret, Frédéric Planchaud, Nicole Quindry, Gérard Rey, Alain Rhem, Alain Ropers, J. Rube, Christiane Sandoz, Michel Sauvage, Michel Souhaite, André Thiollent, A. Tullet, Michel Valognes, J.P. Valognes, Jean Vittrant, J.J. Zaknoun

SEINE ET MARNE

Norbert Alise, André Aubert, Jean Audard, Claude Barthes, Jean-Paul Bernard, Gérard Bernheim, Rolande Beurthey, Pierre-Jean Bravo, André Casiers, Marie-Louise Chancrin, Alain Coulamy, Marc Dagniaud, Jean Dedremy, François Deysson, Yves Douchin, Alain Dubois, Vincent Eble, Francis Elu, Michel Esclapez, Gérard Eude, Alain Fouque, Jean-Jacques Fournier, Claude Grundlinger, Jacques Heuclin, Roland Jedrezejezyk, Christian Laurent, Gilbert Legrand, Gilles Naudet, Sylvie Perrousset, Louis Reboul, Renée Rethoré, Odette Rolland Gastou, Michel Rouge, Robert Samyn, Léopold Sarteau, Jean-Marie Simmonnet, Jean-Paul Sueur, Pierre Tocqueville, Jean-Marc Tsetvery, Damien Verdin, Michel Veux, Auguste Victoria, Jacqueline Vie, Renaud Vie Le Sage, Alain Vivien

YVELINES

Agnès Baule, Jacques Bellanger, Nicole Belloulet-Frier, Serge Benssoussan, Alain Bergounioux, Roland Betremieux, Bernard Blampin, Pierre Blevin, Serge Boucher, Lucien Bresson, Robert Cadalbert, Jean-Marie Chazal, Joël Cherioux, Jacques Chesnais, Danièle Colombo, Jean Cottave, Bernard Creupelandt, Marie-Françoise Dardel, Daniel Desaldeleer, François-Xavier Desjardins, Gérard Desseigne, Michel Doljay, Jean-François Dormoy, Bernadette Engerrand, Pierre Estlimbaum, Alain Etore, Jacques Ferlus, Jean-Pierre Ferrari, Benoît Ferre, Jean Flattot, Jean-Paul Foncel, Jean-Claude Fourlon, Daniel Frachon, Martine Frachon, Pierre Frebourg, Dany Gasparoux, Jean-Jacques Gaucher, Jean Guigne, Marie-Thérèse Guigne, Martine Godard, Laurent Godefroy, Pierre Gour, Jean-Michel Gourdon, Gérard Grunberg, Philippe Hamard, Jean-Marc Laurent, Marie-Sol Le Chien, Alain Lecomte, Lucie Legall, Jean Legars, Madeleine Lemaire, Monique Lesaux, Jacques

Lollioz, Bernard Mahaut, Jean Maillefer, Yves Mevel, Jean-Claude Mizermont, Nadine Morisson, Marcel Mortier, Georges Mougeot, Madeleine Moulier, Michel Moreton, Roland Nadaus, Antonio Oliveras, Robert Parrienty, Claude Paycha, Jacqueline Perrez, Paul Perronnet, Jean-Pierre Peulvast, Alain Pierre, Bruno Pinel, Guy Poirier, Jean-Marc Pommier, Bernadette Ragot, Dominique Raimbault, Daniel Redouly, Odile Revert, Alain Richard, Thierry Rogelet, Henri Rouilleaut, Jean-Alain Rousseau, Bernard Schreiner, Jean-François Thiol, Christine Tirloy, Georges Tournede, Odile Vadot, André Verresse, Christine Vilain, Basile Volokhine, Alain Wocjik

DEUX SEVRES

Jean-Pierre Abrand, Alexis Aplogan, Pierre-Olivier Aubouin, Joseph Bahuaud, Claude Baranger, Lionel Barillot, Marcel Bario, Patrick Berthonneau, Claude Blondy, Gérard Boutet, Nicole Briend, Maurice Briend, Thierry Cacouault, Christiane Calvet, Yves Calvet, Claude Chantecaille, Daniel Chany, Michel Clairand, Yvette Decemme, Ernest Epplin, Pierre Fallot, Jean-Pierre Filet, Robert Fouchier, Chantal Hervé, Michel Hervé, Claude Juin, Joël Le Poëzat, Remy Madier, Robert Mallereau, André Moreau, Yves Parnaudeau, Georges Paul, Maurice Pilato, Claude Poggioli, Gérard Rochais, André Rossard, Pierre Rousseau, Gilbert Seigneuret, Yvonne Talbot, Françoise Talbot, Kleber Vandier, Claude Veneau, Guy Vigier, Robert Wryn

SOMME

Roland Alix, René Anger, Marie-France Badou, Hubert Baehrel, Jean-Michel Benz, Jean Boitel, Françoise Boucher, Roselyne Bourre, Pierre-Marie Brunel, Didier Cardon, Albert Cardon, Gilles Caron, Jean-François Coquet, Jérôme Crepin, Michel Decouture, Michèle Djeymoni, Fernand Dupagny, Jean-Pierre Fauvet, Eric Fauvet, Alexandre Fauvet, Frédéric Fauvet, André Fleury, Philippe Gallis, Nathalie Grenon, Robert Guidez, Jean-Luc Guisnet, Jean-Claude Hanin, Guy Lacherey, Bruno Lagry, Jean-Paul Lassaire, Marisse Legars, Gérard Lerheux, Jean-François Liquier, Georges Pelquery, Patrick Pommelet, Gérard Segard, Marc Sellier, Philippe Sifflet, Dominique Théo, Daniel Thomas, Michel Toxe, Jean Truquin, Gérard Vandermolen, Daniel Varlet, Bernard Wallois, Alain Wattbled

TARN

Michel Algans, Jacqueline Alquier, Paulette Autin, Pierre Balester, André Ballobar, Armand Bar, Pierre Besses, Christian Blanc, Hubert Bouzat, Alain Brest, Christian Cantau, Charles Carayol, Fabien Catala, André Clot, Francis Cros, André Croste, Aline Cunnac, Jean-Marie Daudet, Alain Delpeyroux, Jean Domenech, Jacques Esclassan, Sandrine Estien, Fernand Fargues, Pierre Fauvel, Antoine Ferran, Jean-Jacques Fleury, Louis Fournes, Maurice Gontier, Félix Grabianowski, Thierry Guindani, Alain Guiraud, Michel Hennequin, Jean-Louis Henry, Didier Houles, Pierrette Hyaumet, Jean-Pierre Izard, Pierre Lozar, Ali Mennal, Gaston Molinie, Paul Morin, Isabelle Nabailles, Jean-Louis Naudy, Pierre Negre, Charles Pistre, Gustave Pons, Alain Raffin, Alain Rives, Jean Tkaczuk, Jean-Luc Trouche, Valentin Uson, Michèle Vasseur, Gérard Vauvilliers, Suzanne Verdeille, Gilles Viaules

TARN ET GARONNE

Max Andreis, Etienne Astoul, Jean Astoul, Anne-Marie Aynie, Alain Aynie, Françoise Benard, Mesmin Beragnes, Raymond Berthier, Marie-José Boissiere, J.-L. Bordas, Jacques Bourgon, Patrice Bouyssieres, Alain Carrere, Gérard Chambert, Yvette Clamens, Geneviève Colette, Patrick Courreges, Yvette Courtvejouls, Bernard Darenes, Michel Dario, Bernard Daynes, Claude Debrouat, Maguy Denegre, Jean-Pierre Di Guilio, Françoise Elbaum, Madé Faure, Gérard Galey, Willy Gallas, Nicole Gauthier, Françoise Geay, Aimé Gibrac, Jean Gineste, Nicole Gonzalo, Jacques Granie, Serge Granie, Michel Granie, José Granie, Christian Guy, Pierre Henri, Jean-Pierre Lacourt, Jeanne Lafargue, André Le Berre, Jean Liounet, André Malbec, René Mallet, Patrick Malphettes, Michel Marty, Georges Maurel, Jacques Maurin, Jacques Moignard, Pierre Molinier, Guy Montagnac, Henri Nicoles, Jean-Paul Nunzi, Nicole Olivier, Angelo Olivotto, Bernard Pages, Robert Portal, Andrée Pradelle, Nadine Ratier, Jean Raynal, Roland Roux, Jacques Sarraut, Claude Soufflet, Willy Speiser, Ginette Thebaut, Jean-Marc Thourel, Henri Touge, Tournayre, Jean-Claude Turpin, Jeannette Vigne

VAR

Denise Accarias, Jean Acquarone, François Andreani, Suzanne Arnaud, Françoise Arnaud, Yvonne Arrou-Vignod, Jean Aubrun, Giselle Aubry, Patrick Bastiani, Gérard Beaude, Pierre Benattar, Sylvain Benattar, Simon Benssussan, Jean Bertrand, Erick Bottero, Jean-François Bouchez, Pierre Bourlier, Jocelyne Brebant, Christian Brutinel, Danièle Brutinel, André Cabasse, Louis Camail, Paul Carmagnolle, Guy Carton, Gérard Chaix, Jean Chattar, Marie-Claude Chiarini, Jeanine Chidaine, Patrick Collo, Pierre-Yves Collombat, Caroline Collombat, André Daude, Lionel Destrez, Dr Jean-Yves Diquelou, Raymond Dormier, Claudine Eveque, Michel Fabvre, Louis Flandin, Arlette Gabriel, Joseph Gauthier, André Gayrard, Christian Gomez, Raymond Gouraud, Norma Gourrier, Isabelle Gourrier, Gabriel Gouvert, Jean Sauveur Guarino, Georges Hasser, Jeanine Henry, François Hugues, Marc Ischard, Auguste Jolit, Francis Jonquet, Francis José-Maria, Anne-Marie Jourdan, Bernard Jourdan, Isabelle Jubelin, Ghyslaine Lalanne, Louis Lassagne, Pascal Laugier, Catherine Lepetre, Didier Lepetre, Guy Lhabitant, Dominique Longueville, Hugues Martin, Philippe Martinenq, Adrien Messone, Jean Michel, Michèle Michel, Serge Mirgaine, Roland Mourou, Raoul Pantanella, Maurice Parodi, Daniel Pellegrino, Lucienne Pellissier, Dr Jacques Petit, Jean-Claude Piazza, Louis Pointier, Dr Pierre Pontau, Marlène Pourriol, Jean-Paul Richez, Jean Ripoll, Julio Rodriguez, René Roux, Jacques Salomon, Christophe Scamaroni, Fernand Schmidt, Paul Sotto, Mimi Talleux, Josette Tedesco, Nicole Teissier, Gérard Thiercelin, Bruno Thivet, Michel Tosan, Roger Turc, Richard Ulisse, Henri Vitali, Dr André Werpin, Thérèse Zaraby

VAUCLUSE

Claude Agnel, René Alberca, Gérard Arnoux, Gilles Azalbert, Patrick Barillet, Jacqueline Barras, Henri Barthélémy, Paul Bayssette, Henri Bernal, Robert Beverraggi, André Blanc, Pierre Henri Blanc, François Blouvac, Christophe Bonnal, André Borel, Jean-Luc Borel, Henri Bouyol, Pierre Boyer, Josette Brajoux, Daniel Bremond, Michel Brune, Bernard Cabibel, Théo Calafatis, Marcel Champloy, Bernard Chevalier, Henri Coupon, Jean Cusset, Auguste Da Motta, Eugène Dallest, Jean-Paul Dany, Claude Debayle, Chantal Delmas, André Duplatre, Michèle Durand, Roger Fenelon, Michèle Fournier, Michel Fournier, Mireille Gabibel, Jean Gallart, Ery Gallas, Mimoum Gaouille, Jean-Pierre Glasser, Laurent Granier, Christian Gros, Bernard Hostein, Philippe Jean, Cécile Jouffron, Gérard Leconte, Yves Leonard, Maurice Lovisolo, Jacqueline Martin, Michel Maurin, Fernand Meffre, Yves Meffre, Marcel Molinas, Odile Munoz, Jean-Luc Palmieri, Jacques Peron, Jeanne Peyronnet, Guy Ravier, Charles Reboul, André Rebua, Serge Redon, Hubert Richard, Joël Robert, Monique Roger, Jean Roland, Gérard Rolland, Edmond Rolland, Paulette Roure, Jean Seconde, Michèle Tardieu, Michèle Tardieu, Dominique Thevenieau, Jean-Luc Thoulon, Jean-François Tomsin, Noëlle Trinquier, Jacques Valay, Bernard Vaton, Thierry Vergnaud, Richard Villiard, Régine Vinai, Gérard Zbir, Roland Zorzan

VENDEE

Victor Adrien, Joseph Allain, Jean-Marie Auger, Lucette Begeault, Marc Blanloeil, Gilles Boumaud, Gilles Bremand, Maurice Brun, Gaby Chauvet, M. Geneviève Chauviere, Jean-Paul Chauviere, Raoul Chemineau, Jean-Yves Clautour, Christian Coste, Jean Coulay, Roland Dreillard, Jacques Fraisse, Roger Franc, Pierre Gaborit, Philippe Garreau, Paul Gauvrit, Hubert Geng, Gérard Gouraud, Pascal Gracia, Daniel Grasset, Jean-Yves Grelaud, Jean Guilloteau, Joël Havard, Gilles Heraud, Robert Jacquet, Henry Janniere, Patrick Jouin, Gilbert Launay, Jean Lardiere, Jean-François Le Garrec, Gérard Louineau, Colette Mallet, Dominique Mallet, Jean Mallet, Odile Mallet, Daniel Martin, Jeannie Mazurelle, Marc Mercul, Hubert Novelet, Béatrice Novelet, Denis Oudard, Gérard Pasquereau, Gustave Puaud, Jean-Claude Remaud, Guy Roquecave, Thérèse Roquecave, Daniel Roux, Guy Ruchaud, Simon Serveaux, Alain Thirion

VIENNE

Yvon Barriet, Mireille Barriet, Jean-Louis Biard, Michel Bottaro, Josiane Brandet, Gérard Daviaud, Valérie Delestre, Jean-Michel Desre, Daniel Duchesne, Jamy Ferragu, Michel Froger, Hélène Froger, Jacques-Pierre Gougeon, Joël Levesque, Sylvie Marchand, Annie Mezieres, Dominique Noble, Jean Petit, Bernadette Picard, Guy Pierra, Jean-Paul Rabeau, Daniel Rouhaud, Lucien Royer, Guy Rubi

HAUTE VIENNE

Claude Andrieu, Hervé Babarit, Richard Bardoulaud, Sandrine Belligaud, Daniel Boisserie, Gérard Bourliaud, Guy Boutinaud, Pierre Breton, Bernard Brouille, Claude Brunaud, Christian Camporest, Michel Coignac, Raymond Coudert, Paul Couvidou, Jean-Claude Cruveilher, Jean-Paul Denanot, Patrick Doitteau, Jean-Jacques Dubouchaud, Martine Duchoze, Bernard Fourniaud, André Gagnadre, Jacques Galamont, Michèle Gibaud, Jean-Marie Girard, Michel Godet, Gabriel Helion, Robert Javelaud, Martine Joubert, Gérard Lamardelle, Michèle Lamargue, Jean-Pierre Maison, Claude Mallet, Françoise Maneuf, Raymond Marquet, Jacques Mausset, Jean-Paul Meynieux, Monique Milbergue, Gilbert Morisson, Serge Pastier, Gilbert Petiniaud, Michèle Poulidor, Delphine Raimon, Maurice Raymond, Jocelyne Rebet, Michel Reilhac, Jack Reynaud, Christine Robert-Destermes, André Roby, Pascal Roehrig, Jacqueline Roger, Corine Sava, Jacques Sussingeas, Jacques Taurisson, Monique Taverna, Pascal Theillet, Guy Trayaud, Annie Veyriras, Jacqueline Villeneuve, René Voisin, Bernard Wemelle

VOSGES

Daniel Arnould, Jacques Aubertin, Jacques Cajelot, Claude Conraud, Alain Denet, Gilbert Didierjean, Evelyne Enkaoua, Anne Enkaoua, François Galland, Pierre Girod, Michel Humbert, Claude Jacquel, Maurice Lagneaux, Michel Le Gall, Michel Maire, Henri Mattéi, Paulette Tacchini, Daniel Thiebaud, André Valentin

YONNE

Nicole Beschon, Jean Beschon, Michel Bonmenry, Paule-Hélène Borderieux, Pierre Borderieux, Serge Breuille, Jean-Claude Brunel, Stéphan Buchet, Serge Caselli, Odette Caselli, Henri Decoin, Philippe Deschamps, Robert Dieutre, Huguette Dieutre, Robert Froc, Paul Girard, Michel Lenoble, Roger Maitre, Jean Mounier, Paul Paviot, Jean-Paul Perchet, Jean-Louis Perrette, Jean-Claude Perticoz, Jeanne Perticoz, Michel Varlet, Germaine Vauthier

TERRITOIRE DE BELFORT

Robert Bolle-Reddat, François Dupont, Pierre-Jean Ferry, Jean-Claude Maurel

ESSONNE

Michel Abherve, José Amar, Antoine Arciero, Yves Attanasio, Jean-Marc Auriac, Anne-Marie Bardou, René Beaumont, Jacques Begassat, Yves Begassat, Patrick Betremieux, Michel Betrencourt, Odile Boileau, Patrick Bourguet, Jean-Pierre Bouvier, Dominique Brachet, André Briand, Claude Cabrillac, Michel Cheret, Gilbert Chodorge, Bernard Cournut, Christian Decoene, Alain Deleant, Alain Delion, Bernard Dentan, Stéphane Ducrest, François Dufant, Bernard Dupre, David Eidelman, Michel Fayolle, Alain Forchioni, Philippe Feuillard, José Garcia, Mahmoud Ghander, Jean-Luc Gioanni, Michel Girod, Monique Goguelat, Roland Grunberg, Yannick Guervenno, Nicolas Guillerot, Marc Heber-Suffrin, René Herve, Gérard Izquierdo, Hervé Jacolot, Patrick Jaquet, Joëlle Jedryka, Christian Jullien, Alain Klopfstein, Marie-Claire Laboissette, François Lamy, Jean-Claude Le Vot, Françoise Lhommelet, Georges Lissilour, Eric Lombard, Arnaud Massip, Marcel Meyssonnier, Michel Noël, Claude Planiol, Roger Parisot, Jean-Luc Pasquier, Maurice Pasquier, Marie-Christine Perrignon, Stéphane Poussin, Francine Prevost, Hélène Rescan, Françoise Ribiere, Maurice Rigoulay, Elisabeth Roze Des Ordons, Monique Siriex, Yves Tavernier, Ephraïm Teitelbaum, Henri Thevenet, Gilbert Thiry, Yves Thiry, Philippe Warnier, Michel Weisz

HAUTS DE SEINE

Marcel Alix, Philippe Bailly, Lucien Batard, Marc Bechet, François Berteloot, Alain Boisset, Annie Bordes, Laurent Bourasset, Rosette Bourset, Jacques Boyer, André Bruston, Pascal Buchet, Eric Burgeat, Michèle Canet, Anne Capezzuoli, Jérôme Cazes, Christophe Cevasco, Sylviane Chanteloube, Michel Chardon, Pascal Colin, Marie-Claude Collet, Hélène Corouge, Bernard Danilo, Mireille Dauphin, Alain Defremont, Jean-Marie Degé, Lucien Dodos, Gérard Doiret, Marc Ducournau, Andrée Dufau, Jean-Pierre Dux, Laurent Elghozi, Daniel Eliot, Yves Ernie, Anne-Marie Faure Beaulieu, Jean-Pierre Ferey, Philippe Ferradou, Jean-Marc Framarzi, Christian Gallot, René Gerun, Richard Ghenassia, Thierry Grosnon, Annick Hervé, Guy Janvier, Bernard Kervella, Annie Lachter, Jacques Ladsous, François Lagandré, Marie-Paule Lagrange,

Yves Lasfargue, Philippe Laville, Catherine Le Galiot, Jean Le Gioanvec, Jean-Marie Luttringer, Thierry Marembert, Delphine Mayrargue, Gilles Mergy, Jean-François Merle, Jean-Luc Michaud, Jean-Marc Mignon, Denis Monin, Jean-Robert Moutier, Henri Neuville, Marcel Parent, Roger Philippe, Andrée Pinson, Jean Prince, Pierre Renard, Jean-Pierre Respaut, J.-M. Robert, Martine Rochard, Jean-Michel Rollot, Bruno Romoli, Pierre Roussel, Michel Sapin, Marie-Reine Schyn, Jean-Yves Servais, François Soulage, Gérard Tolla, Philippe Tournaud, Marc Vandromme, Philippe Veil, Jean Vons, Jean Zablot

SEINE SAINT DENIS

Rosie Alberti, Jean-Raphaël Alventosa, Bruno Arnaudo, Bernard Bastien, Philippe Belegaud, Roger Belkessam, André Blad, Michèle Bouichou, Roland Brette, Gilles Brutel, Jean-Yves Caradec, Michel Charrier, Marjova Cocozza, Joseph Cosimi, Jean-Louis D'Alesio, Bernard Dartus, Régis Deberanger, Serge Delbart, Marie-Françoise Despax, Jean-Pierre Diard, Jean-François Drouin, Bertrand Druon, Nicole Ducos, Bernard Durand, Jean Etcheverria, Emmanuelle Etienne, Gérard Fuchs, Brigitte Gavillet, Magdeleine Hany, Pierre Horreaux, Gérard Huyet, Frédéric Jeanroy, Gérard Lepape, Daniel Librecht, Jean-Claude Lotti, Djamila M'Barki, Jean-Pierre Maljean, Madeleine Marchand, Monique Marty, Maurice Montaclair, Marcel Montagne, Jacques Monzauge, Lise Olivet, Michel Pajon, Lionel Perrot, Françoise Polios, Bernard Portel, Alain Ramos, Didier Remy, Alain Rolla, Emmanuelle Rossi, Jacques Salvator, Eugène Sanetra, Jean-Marie Scavennec, Lucien Schilz, Jean-François Verges, Manuel Vinas, Bernard Vincent, Danièle Violet, Evelyne Yonnet

VAL DE MARNE

Jeannine Alquier, Edith Avocat, Jean-Pierre Battesti, Gilles-Maurice Bellaiche, Michel Bigeon, Albert Bigielman, Yvette Bogenschutz, Bernard Bouchand, Antoine Bour, Louis Brun, Joseph Brunier, Pierre Buisson, Jean-Claude Chamaillart, Pascal Champvert, René Chausse, Anne Chenuet-Barrois, Patrice Cheron, Yves Colmou, Georges Danzart, Anne-Marie Darnault, Jean-Luc Decobert, René Delecluze, Jeannette Delhostal, Jean-Jacques Dret, Stéphane Fouks, Jean Gallart, Alain Geoffroy, Marie-Françoise Gérard, Julien Gillonier, Francis Gimazane, Didier Gournay, Didier Guersent, André-Samuel Hadjovel, Jacques Hersant, Gérard Hochberg, Jacques Huet, Henri Israel, Régine Joly, Danièle Lecalvez, Daniel Lepeltier, Julie Lirus, Joseph Loreau, Patrick Merckelbagh, Michel Methais, Michel Morzière, Claude Neraud, Jean Paty, Jean-Claude Perrot, Jacques Pique, Alain Pointet, Robert Rio, Didier Rondinet, Micheline Savard, Corinne Simoni, Jean-Louis Span, Alain Spicq, Michel Sulter, Guy Veninger, Michel Vergnaud, Nicole Voltz, Stéphane Wannich, Pierre Zemor

VAL D'OISE

Jean-Luc Ait Maamar, Franck Amram, Colette Aprille, Roger Arokion, Marie-Claire Aveline, Nicole Baldet, Jean-Pierre Barentin, Agnès Beaulande, Hervé Beaumanoir, Georges Bourdaleix, Gérard Brochec, Luc Broussy, Joël Bure, Jean-Paul Chagnollaud, Claire Charlier, René Chekroun, Raymond Chollet, Jean-Pierre Dacheux, Catherine Debuire, Jacques Dos Santos, André Duchemin, Maurice Dumontois, Jean-Christophe Erard, Antoine Espiasse, Alain Ferry, René Fichten, Bernard Fillioux, Jean-Louis Fortier, Marie-Christine Fortin, Michel Fournier, Roger Gasquet, Alain Gavillet, Charles Giafferi, Dominique Gillot, Pierre Godfrin, Jean-Marc Goursolas, Henri Guenneteau, Jacques Guillemin, Jean-Louis Gyneste, Jacques Henaut, Jean-Louis Jacquet, Bernard Julien, Didier Lajoinie, Jean-Marc Landas, Blandine Lanoas, Claude Lavalette, Dominique Lebovici, Sylvie Lechevillier, Bernard Lecomte, Xavier Lecoz, Marie-France Lecuir, Jean Lecuir, Jean Legac, Yves Legall, Alain Legeai, Jean Leguir, Alain Leikine, Nicole Leloch, Raymond Leloch, Jean-Pierre Lescop, Bruno Lombard, Gérard Madray, Daniel Mahé, Brigitte Marti, Bruno Martin, Maurice Martin, Isabelle Massin, Nicole Massu-Dugard, Jacques Melet, Eloi Menir, Marcel Mesnier, Bernard Morin, Joël Mulé, Jean-Pierre Muller, Francis Nolot, Gilles Orselly, Gilbert Pallier, Pierre Petit, René Plaza, Mireille Puchat, Claude Queillé, Thierry Quinqueton, Alain Richard, Henri Rozé, Christian Sarthe Moureou, Charles Sasso, Claude Schilmoller, Michel Schwarzbart, Marc Sonoer, Jean-Pierre Tallet, Thierry Thibault, Manuel Valls, Michèle Vanicat, George Vanicat, Claude Verrelle, Benoit Verschaeve, Alain Viaud

GUADELOUPE

Gérard Alidor, Léo Andy, Théo Balzinc, Lucien Becsangele, Aristide Berose, Roger Boucard, Arthur Boucard, Harry Bourguignon, Christian Carvigan, Saverda Cheuzel, Ary Dollin, Tex Elysee, Barbes Fanhan, Lucien Fesin, Raymond Grenie, Jean-Paul Jouanelle, Max Mathiasin, Marcel Mondor, Yves Mozart, Serge Nirelep, Jean Nouvel, Ernest Pépin, Suger Petit, Pierre Plaisance, Georges Rousseau, Claude Segor, Agnès Tantin, Emmanuel Velin

MARTINIQUE

Antoine Barnay, Fred Jean-Bart, Roger Legretard, Michel Legretard, Moïse Montlouis, Raymond Ozee, Octave Pacquit, Alex Ranlin, Patrick Zozor

REUNION

Gabriel Armoudom, Liliane Fegeat, Emmanuel Hoarau, Marie-André Jaubert, Joseph Law-Yee, Sydney Lemann, Marcel Maronde, Ibrahim Patel, Dominique Rivière, Jacques Virin

FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Philippe Alezina, Yves Aubry, Philippe Bassery, Monique Ben Guiga, Georges Beuchard, Pierre Biarnes, Joël Bouillaud, Nicolas Chambon, Alain Compagnie, Maurice Dadouche, Jean-Claude Daubin, Martine Debost, Bernard Delaveau, Paul Deram, Nicolel Dhonte, Jean-Louis Domergue, Jean-François Donnard, Serge Dupuis, Jacques Ester, Christian Fauche, Emmanuel Gagniaire, Frédéric-Noël Gay, Jacques Gérard, Xavier Ghelber, Raymond Guillaneuf, Jean-Claude Heyrand, Sylvain Itte, Cyrille Jeannes, Bernard Joinet, Jean-Claude Lahondere, Jean-Marie Langlet, Gilbert Lazar, Jean-Luc Leclanche, Jacques Logelin, Moustapha Louhab, Jean-Claude Lucasson, Gérard Martin, Jean Nier, Jean-Claude Ninine, Antoine Ortiz, Philippe Peltier, Gérard Razat, Pascal Roumergue, Marie-Claire Simon, Frédéric Steinle, Marie-Françoise Wilkinson, Guy-André Wilthien

Coll. Fondation Jean Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès